

## Le Soleil pourrait être vendu à Power Corporation

Par Guy GIROUX

Le président du Conseil d'administration du journal Le Soleil, Me Gabriel Gilbert, n'a pas nié hier, lors d'une conversation téléphonique, que ce quotidien québécois pourrait être acquis par Power Corporation, propriétaire de La Presse à Montréal et de plusieurs autres média d'information.

Me Gilbert, qui a cédé il y a environ un mois son poste de président et de directeur général à son frère Guy au sein de cette entreprise familiale qu'est Le Soleil, n'a rien voulu dire au sujet de certaines prétentions à l'effet que Power Corporation tente d'acquiescer le quotidien qu'il représente.

"Si j'avais quelque chose à affirmer à ce sujet, je le dirais à mes propres journalistes", remarque Me Gilbert, qui se refuse d'ailleurs à infirmer une prétention voulant que les Editions Québécois de M. Pierre Peladeau, notamment propriétaire du Journal de Québec et du Journal de Montréal, projettent également Le Soleil.

Interrogé au sujet de la situation financière du journal, un porte-parole des services administratifs, qui tient à maintenir l'anonymat, nous a informé hier que celui-ci traverse une période difficile depuis quelques années. Notre informateur précise que les difficultés financières du "Soleil" sont reliées aux travaux de modernisation de l'entreprise qui ont été effectués.

D'après un autre interlocuteur, qui n'est pas quant à lui rattaché au quotidien québécois, les frères Gilbert voudraient se départir de leur entreprise avant la fin de la présente année, pour ne pas avoir à négocier une nouvelle convention collective avec leurs journalistes. Le présent contrat de travail de ces derniers prendra fin le 14 décembre.

Or, en cas d'une grève éventuelle, Le Soleil ne pourrait pas faire face à une interruption de ses activités pour plus de 15 jours, sans être con-

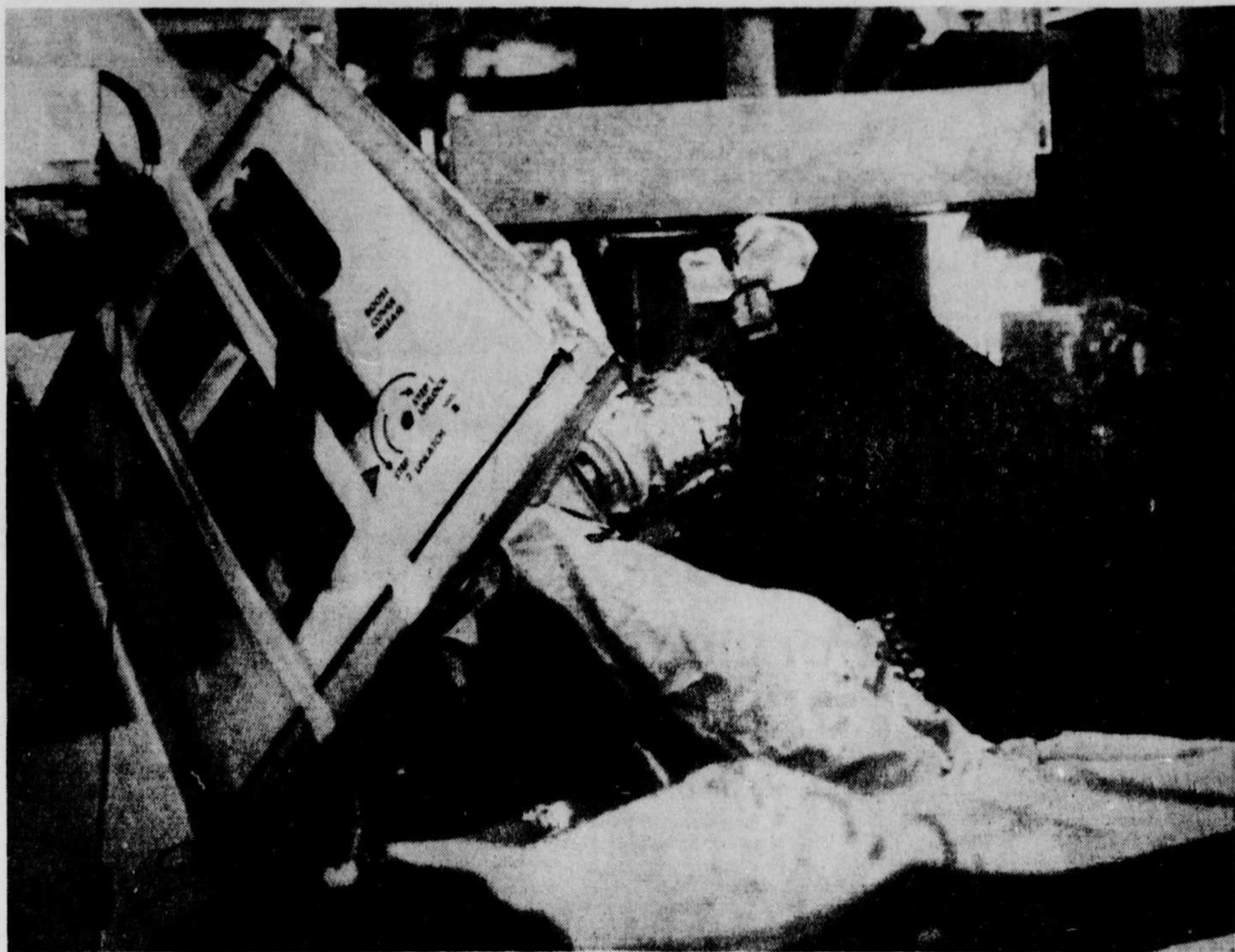
fronté à une situation financière "précaire", contrairement à Power Corporation qui a déjà su affronter deux longs débrayages de six mois et plus, dans son quotidien La Presse, d'où la possibilité de vendre à cette corporation.

L'idée à l'effet que les Gilbert voudraient se départir de leur entreprise a pris une ampleur particulière — bien qu'elle n'y est pas liée directement — depuis l'annonce de la fermeture de l'édition du Saguenay-Lac-Saint-Jean du "Soleil". Vieille d'une vingtaine d'années, cette édition, dont le tirage était de quelque 30,000 copies en période de pointe, cessera d'être publiée après le 29 septembre prochain.

Jugée non-rentable, alors qu'elle a accumulé un déficit d'opération de plus qu'un quart de million, l'édition régionale du "Soleil" sera toutefois remplacée par un autre quotidien, propriété des frères Gilbert, qui paraîtra sous la raison sociale: "Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean". C'est ce qu'a affirmé cette semaine à Chicoutimi le président et directeur général du quotidien québécois, M. Guy Gilbert, alors qu'il prenait la parole devant le Cercle de presse de l'endroit.

M. Gilbert a soutenu que Le Soleil du Saguenay-Lac-Saint-Jean était devenu un "cancer pour l'entreprise...". Quoi qu'il en soit, advenant la vente du "Soleil", les Gilbert pourraient toujours conserver leurs intérêts dans le nouveau quotidien qu'ils sont sur le point de lancer au Saguenay-Lac-Saint-Jean, celui-ci devant paraître sous une raison sociale différente.

Devrions-nous interpréter l'intention des propriétaires actuels du "Soleil", de créer un nouveau quotidien, comme une manœuvre de nature à préserver leurs intérêts dans une entreprise de presse, alors qu'ils seraient sur le point de céder leur journal de la capitale à un quelconque acheteur, particulièrement à Power Corporation... ?



CAP KENNEDY (UPI) — Un technicien surveille un compagnon de travail, qui ajuste de l'équipement à l'intérieur d'un module de commande, mis au point à Cap Kennedy, en vue d'une tentative qui pourrait être entreprise pour secourir les trois astronautes qui sont présentement en orbite, dans leur laboratoire spatial, autour de la Terre. La capsule de secours était jusqu'à hier dans une chambre spéciale, afin d'y effectuer les vérifications d'usage.

### Skylab

## Plus d'un millier d'ingénieurs travaillent à la préparation de la première mission de "sauvetage"

CAP KENNEDY (Reuter) — Plus d'un milliers d'ingénieurs et de techniciens travaillent sans interruption à la préparation de la première mission de sauvetage de l'espace, en cas où les trois astronautes de Skylab ne pourraient revenir sur terre par leurs propres moyens.

Les ingénieurs de Cap Kennedy ont commencé à préparer une cabine Apollo montée sur fusée Saturne dès qu'ils ont appris les sérieux ennemis de carburant qui se produisent à bord de la capsule.

Deux des quatre groupes de réacteurs qui constituent le moteur directionnel de la capsule sont maintenant, en raison de fuites de carburant, hors d'usage. La première fuite a été constatée lors de l'ascension d'Apollo, la seconde a été découverte jeudi.

L'équipage pourrait se contenter d'utiliser seulement deux groupes — de quatre réacteurs chacun — mais les techniciens au sol prévoient jeudi un problème plus sérieux: la contamination du carburant à oxygène d'Apollo, ce qui affecterait alors le fonctionnement du système de propulsion.

Si les systèmes de propulsion et de direction se trouvaient alors hors d'usage, le retour à bord de la capsule deviendrait très risqué.

#### Le travail continue

En dépit de tous ces ennemis, Alan Bean, Jack Lousma et Owen Garriott vont poursuivre normalement leur programme d'exploration de l'espace.

Lorsque M. Christopher Kraft, directeur du centre spatial Johnson, l'a annoncé aux trois astronautes, Alan Bean a répondu: "Nous l'attendons, nous sommes heureux que la mission se poursuive." On envisageait en effet jeudi que l'équipage soit rappelé en catastrophe.

Le vaisseau de secours sera prêt le 5 septembre, a indiqué le directeur des opérations de lancement de Cap Kennedy, M. Watler Kapryan. On aura ajouté deux sièges aux trois dont il est normalement équipé.

La mission si elle a lieu, sera conduite par deux vétérans de l'espace, Vance Brand et Don Lind, a déclaré M. William Schneider, le directeur du programme Skylab.

Le seul moment de tension comparable dans l'histoire des vols d'Apollo s'est déroulé lors du vol Apollo 13, il y a trois ans, quand l'équipage avait été privé de l'usage d'une des réserves d'oxygène, il avait dû abréger sa mis-

sion et s'en remettre à un "canot de sauvetage" le module lunaire, pour le ramener sur terre sain et sauf.

#### Autres problèmes

Les avatars de la mission Skylab en cours, que l'on pensait être une mission de routine, ne sont probablement pas terminés. Le contrôle au sol a répertorié une trentaine de problèmes, dont certains sont cependant mineurs, qui se

sont posés depuis seulement six jours de vol.

Le plus important concerne la fuite apparue dans le réservoir destiné à supprimer l'humidité de l'air et des systèmes de refroidissement de la station orbitale.

Cet accroc a fait monter les degrés d'humidité et de température de la station. Il pourrait en outre remettre en cause la marche dans l'espace prévue, car les scaphandres des astronautes

sont alimentés par le système de refroidissement du vaisseau.

#### Précédents

Outre le problème actuel, l'équipage de Skylab avait souffert du mal de l'espace et la précédente mission avait été ponctuée de plusieurs incidents après son décollage, le 14 mai dernier.

Lors du lancement à Cap Kennedy de la station inhabitée, un bouclier protecteur s'était détaché. Ses débris avaient arraché un panneau solaire et en avait entortillé un autre, privant ainsi Skylab de protection contre les effets de gondelement du soleil et de son équipement de régénération.

Le premier accident qui ait frappé le programme spatial américain était arrivé au cours du vol Gemini 8: le vaisseau s'était mis lentement à tourner en raison du fonctionnement anormal d'un réacteur. L'équipage avait réussi à éteindre le réacteur, mais trop de carburant avait été consommé pour pouvoir poursuivre le vol. L'équipage avait dû être ramené à terre.

L'événement le plus tragique de l'histoire spatiale américaine est sans aucun doute la mort au sol de Virgil Grissom, Edward White et Roger Chaffee, le 27 janvier 1967. Ils se familiarisaient avec leur capsule lorsque le feu a pris à bord.

## Stanfield dénonce John Turner

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Le chef de l'opposition aux Communes, M. Robert Stanfield, a vivement dénoncé hier après-midi à Trois-Rivières l'attitude que le ministre des Finances, M. John Turner, eut à la réunion du Fonds monétaire international, la semaine dernière à Washington.

M. Turner avait alors demandé que cet organisme entreprenne une étude des problèmes de l'inflation. M. Stanfield a qualifié la demande de M. Turner de "suffisance honteuse" et il a accusé le ministre des Finances de "faire bonne mine à mauvais jeu" à propos de la montée constante des prix au Canada, surtout dans le secteur de l'alimentation.

Le chef conservateur a réclame une fois de plus de l'action de la part du gouvernement, parce que, dit-il, "le fait que l'inflation n'est pas limitée au Canada ne change en rien notre responsabilité à tenter de résoudre le problème chez nous".

Au sujet de l'attitude de M. Turner à Washington, M. Stanfield a dit notamment: "Quand M. Turner demande, comme il vient de le faire à Washington, au F.M.I., d'étudier l'aspect universel de l'inflation, il effectue tout simplement un tour de passe-passe: il a recours à une manœuvre de diversion pour faire oublier le problème.

Le chef de l'opposition a amorcé hier une tournée de trois jours de diverses parties du Québec, sa deuxième en moins d'un mois et qui le mènera aujourd'hui et demain à Roberval, où il a lieu la traversée du lac St-Jean.

A Trois-Rivières, qui a été représenté aux Communes pendant 16 ans par l'ancien ministre des Transports dans le cabinet Diefenbaker, M. Léon Balcer, le chef conservateur a été accueilli à l'aéroport par cent personnes environ, un aéroport construit pendant le règne de M. Balcer.

A l'hôtel de ville, où il a été représenté comme "un grand chef d'Etat" par le maire Gilles Beaudoin, qui lui a souhaité de devenir le premier ministre du Canada, M. Stanfield s'est mêlé à la centaine d'invités, qui lui ont réservé un chaleureux accueil.

Dans une brève allocution de remerciements, non dépourvue d'humour, il a dit à ses partisans: "Vous l'avez déjà constaté, mon français s'améliore constamment, à tel point que j'ai maintenant presque autant de difficultés en français qu'en anglais. Et j'apprécie d'autant plus votre accueil chaleureux que c'est la saison chaude, et qu'au lieu de vous reposer et de vous divertir, vous êtes en train de goûter les raisins verts de l'opposition".

Dans la soirée, M. Stanfield a assisté à un banquet en son honneur au lac à la Tortue, 20 milles au nord de Trois-Rivières, dans un comité représenté aux Communes par le ministre des Affaires indiennes et du Nord Canadien, M. Jean Chrétien.

Il y avait là 200 convives. Le leader conservateur était l'invité des organisateurs du festival d'été de cette municipalité. Là encore, M. Stanfield a utilisé l'humour pour tenter de faire passer son message.

### la météo

Généralement ensoleillé; possibilité d'une averse isolée au cours de l'après-midi; maximum de 75 à 80; demain, généralement ensoleillé. ■

## La grève du rail sera "suspendue"

MONTREAL (P.C.) — L'association des syndicats sédentaires du rail, Associated non operating Railway Unions, a annoncé vendredi qu'elle allait suspendre, pour un minimum de deux jours, à partir de dimanche, les grèves sélectives, tournantes ou régionales, dont elle frappe les chemins de fer canadiens.

M. Richard Smith, chef du comité syndical de négociations, fait savoir que la suspension des grèves, ordonnée pour 6 heures du matin dimanche, heures locales de l'Ouest et de l'Atlantique a pour but d'obtenir la reprise des négociations.

"Nous avons ordonné une pause de deux jours dans notre stratégie de grèves, nous avons convoqué une conférence à l'hôtel Bonaventure à Montréal et nous avons avisé les négociateurs du CN et de CP Rail que nous les rencontrerons dimanche matin, à 11 heures.

"Nous sommes prêts, ajoute M. Smith, à négocier toute la nuit, et toute la journée de lundi, et aussi longtemps que les compagnies de chemins de fer témoignent de leur désir de négocier de bonne foi.

"Cependant, si lundi après-midi, on n'en est pas venu à un règlement, nous reprendrons nos grèves tournantes dès mardi matin.

#### Grèves actuelles

Au moment où M. Smith faisait sa déclaration, quelque 8,000 employés sédentaires des chemins de fer des Maritimes étaient en grève, ainsi que 7,000 em-

ployés du Manitoba et de la Saskatchewan. La grève dans l'Ouest devait cesser à 6 heures du matin samedi, heure avancée du Centre, celle des Maritimes à 6 heures du matin dimanche, heure avancée de l'Atlantique.

La fin de ces grèves permet à M. Smith de dire que le syndicat et les compagnies auront deux jours pour négocier, libres de toute tension résultant de cessations de travail.

#### Espoirs

M. Smith, chef du comité de négociation syndical, exprime son espoir: "Nous avons décidé de cesser nos grèves parce que nous croyons sincèrement qu'on peut régler ce conflit en négociant plutôt qu'en nous battant".

M. Smith ajoute: "Si les compagnies sont prêtes à agir de façon responsable, nous présumons que leurs représentants vont accepter de nous rencontrer dimanche matin. Nous savons fort bien que le temps passe, et que, plus ça va, plus les prix vont monter, plus nos membres perdront de salaires et plus il nous sera difficile d'accepter un règlement qui nous aurait été acceptable il y a quelques semaines".

M. Smith conclut, en évoquant la possibilité que les compagnies refusent son offre de négocier dès dimanche, que "nous serons obligés d'accroître la pression que nous exerçons sur les chemins de fer, durant une autre campagne de grèves tournantes, si nous avons à recommencer notre stratégie mardi". ■

## Sommaire

Classées .....	12
D'un océan à l'autre .....	8
Décès .....	13
Finance .....	6
Horoscope .....	13
La Belle Province .....	8
La famille .....	5
Mots croisés .....	13
Opinions .....	4
Québec centre .....	3
Québec métro .....	3
Québec région .....	2
Sports .....	9-10-14
Voyages .....	11

## Rive droite en bref...

Par Claude Parent

### Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce régionale Desjardins s'est donnée un nouvel exécutif.

Le nouveau président est M. Benoît Gingras, actuellement secrétaire de la Chambre de Commerce de St-Nicolas.

Les deux vice-présidents élus sont Mme Chantal Lacroix-Moquin, directeur de la Chambre de Commerce de Lévis, et M. Marcel Poiré, président de la Chambre de Commerce de St-Lambert.

Le mandat pour la prochaine année d'activité sera la sensibilisation de toutes les municipalités du territoire de la Rive-Sud aux possibilités TOURISTIQUES de cette région.

Les membres ont constaté que l'affluence du tourisme, dans la capitale provinciale, passait en majeure partie par

les différentes municipalités de la Rive-Sud, et ces derniers se demandent pourquoi une telle "manne" ne serait pas utilisée aux bénéfices de la région.

### Chagnon VS Goldbloom

M. Vincent F. Chagnon, maire de Lévis, a rencontré M. Victor Goldbloom, ministre des Affaires municipales et de l'Environnement, jeudi après-midi à Québec.

M. Chagnon a fait savoir qu'il considérait l'entrevue comme une excellente rencontre.

Le sujet principal de la rencontre était le problème du Centre Culturel et de la réorganisation des loisirs de la ville de Lévis. M. Chagnon a fait savoir que le ministre s'était montré très intéressé au tra-

vail fait en ce sens par la ville de Lévis.

Par la même occasion, M. Chagnon en a profité pour remettre au ministre une copie du rapport sur les implications financières et administratives d'un fusionnement dans le secteur de Lévis, ainsi qu'une copie du procès verbal de la réunion qui s'est tenue à l'hôtel de ville.

Le ministre Goldbloom a fait savoir que ses experts étudieraient les différentes questions soumises au ministre, qui en a profité pour prendre connaissance du développement des travaux concernant l'égout collecteur intermunicipal et l'incinérateur de St-David.

On peut facilement supposer que le ministre fera bientôt connaître sa position sur le rapport du fusionnement.

Il semble que le ministre Goldbloom prendra bientôt position publiquement sur ces différents sujets.



La cérémonie de la levée de la première pelletée de terre a eu lieu vendredi après-midi en présence de nombreuses personnalités de la région. Sur la photo, de gauche à droite, nous reconnaissons M. Morin, conseiller juridique, M. Benoit Olivier, maire de St-Rédempteur, M. J.-A. Roy, député provincial, M. Raynald Guay, député fédéral et M. Robert Olivier, maire de Bernière. Les travaux de construction sont évalués à \$428,000 et M. Roy a promis que les deux palliers de gouvernements s'entendent bientôt pour fournir une subvention susceptible d'égaliser la générosité des citoyens qui ont déjà fourni la rondelle de \$93,000.

(Photo L'Action-Québec, par Claude Parent)

## Un crématorium dans le comté de Portneuf

SAINT-AUGUSTIN (PC) - L'Église ou de négation des usages et dogmes chrétiens concernant la résurrection des morts et l'immortalité de l'âme.

Le maire de cette localité située à une dizaine de milles à l'ouest de Québec, M. Raymond Julien, a confirmé que des ententes de principes étaient intervenues à ce sujet entre les autorités municipales et la société Memorial Association Ltd., de Toronto.

Il a précisé que l'emplacement avait été choisi après consultations auprès des urbanistes, de sorte qu'il n'en résultera aucun inconvénient en ce qui concerne l'environnement et l'espace vert.

La société Memorial Association compte entreprendre dès l'automne prochain la construction du four crématoire et l'aménagement du terrain.

Il n'y aura qu'un seul genre de pierre tombale et tous les défunts, sans distinction de race ou de religion, pourront y être incinérés.

Celle-ci est tolérée lorsque la demande du défunt n'est pas considérée comme un geste de haine envers

Toutefois, les rites de la sépulture ecclésiastique et les dernières prières ne peuvent être célébrés à l'endroit de l'incinération.



Chaque année des bâtiments de ferme subissent des dégâts semblables à ceux-ci. Le Service de recherches techniques d'Agriculture Canada dispose de plans de construction qui peuvent aider les cultivateurs à protéger plus adéquatement leurs bâtiments contre les méfaits de la mauvaise température. (Article à l'intérieur).



"Enfin nous aurons notre arène et nous pouvons déjà réver à de longs après-midi de patinage".

(Photo L'Action-Québec, par Claude Parent)

## Les timbres ayant un thème royal sont très recherchés

Les timbres ayant un thème royal sont recherchés aussi bien en Grande-Bretagne qu'au Canada. Il est donc hors de tout doute que les deux timbres qui seront émis le 14 novembre par les Postes britanniques en honneur du mariage de S.A.R. la princesse Anne, avec le lieutenant Mark Phillips auront énormément de succès. On pense qu'un grand nombre d'autres pays émettront aussi des timbres en cette occasion.

Il se peut que l'un d'eux soit l'île de Man, qui vient d'émettre ses propres timbres en tant qu'autorité postale indépendante. Jusqu'au 5 juillet, l'île de Man, qui faisait encore partie des Postes du Royaume-Uni, avait utilisé des timbres-poste britanniques. Auparavant, il ne manquait pas de timbres d'un caractère manxois, car en 1958 les Postes britanniques introduisirent des timbres destinés à la vente dans une zone particulière, bien que ces derniers fussent valides pour l'affranchissement dans toutes les parties de la Grande-Bretagne. Les zones fournies de timbres de ce genre étaient Guernesey, Jersey, l'île de Man, l'Irlande du Nord, l'Écosse, le Pays de Galles et le Monmouthshire.

Au début, seul un timbre de 3d fut émis pour l'île de Man, mais par la suite, il y fut ajouté des timbres de 2½d, et 5d. Ceux de 4d existent en bleu, sépia ou rouge. Après la dévaluation en 1971, les valeurs pour l'île de Man devinrent celles de 2½p, 3p, 5p et 7½p. Les collectionneurs peuvent varier davantage leurs collections, car ces timbres existent avec ou sans les ban-

des au phospor exigées pour le tri automatique des lettres, et sont imprimés aussi bien sur du papier sans filigrane. La plupart des catalogues philatéliques indiquent les variations existant dans une valeur quelconque.

Le 5 juillet, une clé symboli-

que fut remise par les Postes britanniques à l'Administration des Postes de l'île de Man. C'est ainsi qu'un nouveau chapitre s'ouvrit pour cette dernière, suivant l'exemple donné précédemment par les îles Anglo-Normandes de Guernesey et de Jersey, qui prirent en charge

leurs propres services postaux lorsqu'en 1969 les Postes britanniques cessèrent d'être un service de l'Administration pour devenir une Corporation. Bien que le Canada n'ait pas émis un timbre surchargé au profit d'œuvres de bienfaisance, un certain nombre de pays,

parmi lesquels la France, la Nouvelle-Zélande et la Suisse, l'ont déjà fait. On annonce maintenant que la Grande-Bretagne va émettre un timbre surchargé à titre d'expérience. Il sera de la valeur de base pour les lettres de première classe et les œuvres de charité qui en bénéficieront seront choisies par un comité indépendant. Il y a eu de nombreuses demandes pour un timbre de ce genre, et il sera donc intéressant de voir les résultats de cette expérience. Cependant, il n'est pas certain, à l'heure actuelle, s'il sera possible d'inclure le timbre surchargé dans le programme d'émission de timbres pour 1974.

La prochaine émission de timbres spéciaux britanniques commémore le 400ème anniversaire de la naissance d'Inigo Jones, le célèbre dessinateur et architecte. Le 15 août, quatre timbres seront mis en circulation: deux de 3p et deux de 5p. Les deux vignettes de chaque valeur seront émises se tenant sur la même feuille.

L'un des timbres de 3p représentera le fameux portique toscain de l'église de Saint-Paul, Covent Garden, à Londres, et sera imprimé en sépia sur fond blanc. Le deuxième timbre de 3p, en violet sur blanc, reproduit des costumes pour les personnages d'Obéron et de Titania, dessinés en 1611 pour le masque "Obéron et le Prince des Fées" de Ben Johnson.

Le Pavillon du Prince à Newmarket, qui fut démolit sous le règne de Charles II, figure en bleu sur blanc sur l'un des timbres de 5p. Les décors pour le masque "Obéron" sont représentés sur l'autre

timbre de 5p en vert sur fond blanc.

Ces quatre timbres sont l'œuvre de Mlle Rosalind Dease et le portrait de la reine y figure en or. Ils ont été tirés au moyen d'un procédé combiné d'offset et de lithographie directe par Bradbury, Wilkinson and Co. Ltd.

Inigo Jones était le fils d'un drapier de Smithfield, et bien que la date exacte de sa naissance soit inconnue, il y a lieu de croire que c'était le 15 juillet 1573. Ce fut en Italie qu'il acquit une vaste connaissance de l'architecture et de la construction de Théâtres et de décors, et c'est grâce à lui que furent introduits sur la scène anglaise des décors mobiles et complexes.

Bien que l'architecture de Jones ne démontre pas l'habileté mathématique dont fit preuve Sir Christopher Wren, elle est néanmoins en général d'un aspect plus agréable. Malheureusement, il ne reste à Londres que quatre de ses constructions, à savoir: la Maison de la Reine à Greenwich, la Maison de banquet, la Chapelle de la Reine à Marlborough House et l'église de St-Paul, Covent Garden.

Picture caption L'œuvre d'Inigo Jones, dessinateur et architecte, est représentée sur ces quatre timbres spéciaux qui seront émis par les Postes britanniques le 15 août, pour commémorer le 400ème anniversaire de sa naissance. Des timbres à l'état de neuf seront en vente auprès du British Post Office Philatelic Bureau, 2-4, Waterloo Place, Edimbourg EH1 1AB.

## Plus de 1,200 délégués attendus à Québec

Plus de 1,200 délégués provenant de 40 pays sont attendus à Québec du 19 au 24 août prochains alors que l'université Laval de Québec sera l'hôte du 5e Congrès mondial de l'Association internationale d'orientation scolaire et professionnelle.

Organisée sous le thème de "Carrière et personne: libération ou aliénation", cette rencontre à caractère international et scientifique mettra en présence les plus grandes sommités mondiales dans cette vaste discipline académique qu'est l'orientation scolaire et professionnelle.

En annonçant la tenue de ce congrès, le président du comité d'organisation, M. J.-Aurèle Gagnon, a mentionné les noms de M. Otto Klineberg de Paris, directeur du Centre international d'études des relations entre groupes ethniques, Mlle Fabienne Van Roy de Liège, le docteur Donald Super de New York ainsi que M. Gérard Filion de Montréal.

Organisé sous les auspices de l'université Laval, de la Corporation des conseillers d'orientation professionnelle du Québec et de la Société canadienne d'orientation et de consultation, ce 5e congrès mondial est divisé en journées consacrées à l'Orient, à l'Europe et aux Amériques. Chacune des cinq journées s'inspire de thèmes parmi lesquels nous remarquons les facteurs psychologiques, les facteurs socio-économiques du choix d'une carrière.

La journée d'inauguration, le lundi 20 août, par ailleurs, sera consacrée à une conférence magistrale par le professeur Klineberg, et la journée de clôture à une rencontre inter-pays. Interrogé sur l'événement le président, M. J.-Aurèle Gagnon, a précisé que ce 5e congrès était le plus important et le plus considérable jamais organisé par l'Association internationale d'orientation scolaire et professionnelle.

L'intérêt soulevé par le choix des sujets de discussion, a dit M. Gagnon, constitue une preuve intéressante de l'évolution survenue dans cette vaste discipline des relations humaines; bien entendu, cette rencontre comporte un caractère scientifique véritable, mais elle est susceptible d'intéresser grandement la population par son caractère d'actualité.

L'Association internationale d'orientation scolaire et professionnelle est un organisme fondé à Bruxelles en 1953 et dont les principaux attributs sont: — Promotion et développement de l'orientation scolaire et professionnelle par l'organisation de congrès internationaux, de séminaires et de missions d'études; — Cueillette et diffusion de

toutes documentation intéressant l'orientation scolaire et professionnelle;

— Formation du personnel d'orientation scolaire et professionnelle et de recherche, notamment par l'allocation de bourses d'études et de voyages; — Coopération avec les organismes internationaux gouvernementaux et non gouvernementaux.

Outre M. Gagnon, le comité d'organisation du congrès comprend M.M. Roland Fobert, Robert Langlois, Armand Maranda, Eddy Slater. Ces deux derniers sont de l'université Laval.

L'AIOSP est présidée par le docteur José Germain, d'Espagne et son comité exécutif comprend des représentants de plusieurs pays du monde.

## Gardez le Québec Vert



Protégeons les forêts contre le feu et la destruction car elles sont vitales pour l'avenir!

L'Action Québec

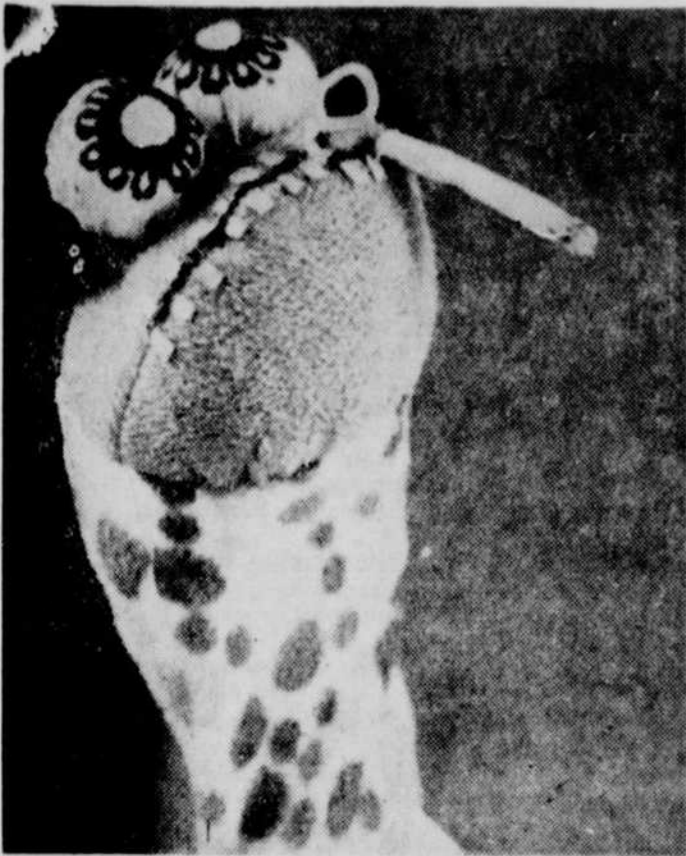


LES AMIS DE SMOKEY NE JOUENT PAS AVEC LES ALLUMETTES

## côté enseignes

un point c'est tout!

# Les marionnettes: un merveilleux pouvoir de fascination



Le dinosaure qui pond des oeufs carrés.

De qui les marionnettes tiennent-elles leur magnifique pouvoir de fascination ?

Suzanne Guy, Diane Garneau, Serge Guérin et Raymond Gagnier n'ont pas encore trouvé la clé de l'énigme.

Mais, après une saison d'activités intenses sur les terrains de jeux de la ville de Québec, le quatuor du théâtre de marionnettes de la ville constate que ces personnages jusqu'à maintenant négligés par les Québécois, sont en voie de se conquérir une place de choix dans le cœur des petits et des grands.

L'enthousiasme soulevé par l'arrivée de la roulotte sur les terrains de jeux et le grand nombre de gens qui se sont laissés séduire par le spectacle produit à la Place Royale pendant le festival d'été en font foi.

Nous avons assisté à la représentation donnée hier, au Parc Dominique Savio, devant un groupe d'enfants aux grands yeux émerveillés et à la mine réjouie.

Pauvre Max !

Oui, pauvre Max... Vous avez déjà assisté vous, au drame pitoyable d'un garçonnet de huit ans qui, le jour même de son anniversaire devient l'innocente victime d'un monstre ganté de jaune qui, sans scrupule, lui a ravi le cadeau de son oncle ?

Réclamant son cadeau à grands cris, Max s'est endormi sur la galerie de sa maison de bardeaux multicolores. Pendant son sommeil, une foule de personnages s'agitent à la fenêtre de la maison, s'appliquant à garder le mystère autour du cadeau dérobé par d'effroyables mains jaunes. Il y a d'abord la conscience de Max qui lui dit : Max, tu dors. Il y a le terrible Black Man, auteur du vol. Il y a ensuite, les Lavettes, grandes gagnantes du festival de la chanson québécoise, le dino-

saure et enfin, les frères siamois : j'y vas et j'y vas pas.

Max n'est pas une marionnette. C'est une sorte d'animateur qui a pris son jeune public à témoin du drame qui le secoue. "Je dors-tu ?" demande-t-il aux enfants. "Non" de répondre ceux-ci à l'encontre de la voix de la conscience.

C'est un véritable chassé-croisé qui s'engage autour du cadeau disparu. L'intrigue, habilement conduite, entraîne tous les spectateurs dans une espèce de "happening". Et, quand Max sortira de son rêve pour apprendre que son cadeau n'a pas été volé par un horrible personnage mais rangé par sa mère qui était en train de laver la vaisselle (avec des gants de caoutchouc jaune, au moment où il s'est endormi sur le palier, c'est pour tomber sous le coup d'un ensorcellement qui entrainera tous les jeunes dans une joyeuse farandole !

Le spectacle, nous dit Suzanne Guy, varie un peu tous les jours. Il est monté à partir d'un canevas qui permet une grande facilité d'adaptation aux divers publics. À l'avantage des membres de la troupe, il faut souligner ici, que la pièce et les personnages ont été construits en une semaine seulement.

"Partout, le théâtre de marionnettes est très bien accueilli", assure, quant à lui, le superviseur des programmes artistiques au service des Loisirs et des Parcs de la ville de Québec, Pierre Beaudet. Le spectacle l'a si bien captivé qu'il promet le retour de la roulotte sur les terrains de jeux de la ville pour l'an prochain. Il va même jusqu'à souhaiter que la roulotte poursuive sa tournée dans les écoles et les centres de loisirs pendant la saison morte.

Serait-ce que les marionnettes sont parmi nous pour y demeurer ? Il faut l'espérer...



Que nous veut-il donc, ce grand dinosaure ?



De l'autre côté : une fantaisie de marionnettes. De ceci : un grand éclat de rire.

Texte:

Nicole

BEAULIEU

Photos:

Mario

ROY



Max interroge les frères Siamois.

## Faits divers

Par Ghislain OUELLET

### Noyé retrouvé

Les policiers de la Sûreté du Québec ont repêché, tôt ce matin le corps d'un citoyen de Québec âgé de 66 ans. Le cadavre fut trouvé sur la Rive-Sud du fleuve St-Laurent en face de la municipalité de Beaumont. Il s'agit d'une personne disparue depuis le début de la semaine alors qu'elle s'était précipité du haut du pont de l'Île d'Orléans. Le nom de la victime ne peut être communiqué pour l'instant.

### Voiture en feu

Une voiture de marque Chrysler, de l'année 1970, a été la proie des flammes vers 2h30 cet après-midi à Ste-Foy. Le propriétaire de la voiture avait garé sa voiture en face du 1323 de la rue La Visserie pour quelques instants. Qu'elle ne fut pas sa surprise de constater à son retour que son automobile flambait. Les pompiers de la ville de Ste-Foy ont rapidement éteint le feu qui ne dura qu'une dizaine de minutes. Le feu aurait pris naissance dans l'allume-cigarettes où un court-circuit s'est produit. On n'a plus les autos qu'on avait !

### Mort naturelle

Deux personnes furent trouvées sans vie dans leur logis dans la soirée d'hier. Il s'agit premièrement de M. P.A. Wagner âgé de 69 ans et demeurant au 379 De Lasalle. La deuxième personne fut trouvée au 66 de la rue Saull-au-matelot. Il s'agit de M. Philippe Boach âgé de 49 ans. Les deux hommes demeuraient seul et leur mort est naturelle.

### Vol à la mode

Une personne plus fûtée que les autres réfléchit longuement sur la vague de vols à l'étalage. Ils se dit que ces gens travaillent beaucoup pour un maigre butin ou alors pour se faire prendre la main dans le sac. Mais lui, il veut être un caïd. Il trouve de plus que la cause principale de leur échec est souvent le trop gros volume des objets dérobés. De plus, la valeur des objets n'est jamais appréciable. Fier d'avoir pu arriver à cette conclusion, il se dirige vers son objectif: la bijouterie J.R. Massicotte au 229 boulevard Charest Est. La marchandise de valeur est bien protégée, aussi s'intéresse-t-il à la vitrine. Quelques instants plus tard, il sort emportant avec lui pour \$3.000 de bijoux. Il est fier, il est un caïd. Ça c'est du vol pense-t-il. C'est hier après-midi que le vol fut constaté dans la dite bijouterie. Le voleur est maintenant loin de la scène de son crime. Mais une prochaine fois, il gagnera peut-être un voyage à Orsainville !!!

### Effraction, voies de fait et vol

De nombreux vols et effractions ont été constatés dans des magasins de la région et dans des résidences. Les voleurs ont tout d'abord visité le magasin Alimentation LaSalle, au 96 de la rue LaSalle et la Clinique du Rasoir au 485 de la Couronne. Des maisons situées sur les rues Dorchester, Henri-Bourassa et chemin Ste-Foy ont également reçu la visite des voleurs. Des voitures en stationnement sur les rues Des Remparts, Ste-Anne, Mgr Gauvreau, Mont Thabor de même que sur le terrain du Château Frontenac n'ont offert aucune résistance aux visiteurs nocturnes. Une plainte fut également rédigée pour voies de fait et lésions corporelles par une dame de la rue l'Acadie. La gente dame eut le nez fracturé au cours d'une bagarre avec son frère.



Treize nouveaux élèves-officiers ont été assermentés, hier après-midi à la Citadelle. Au centre à l'avant, nous apercevons le député de Louis-Hébert, Mme Albanie Morin et le commandant du 2e Bataillon royal 22e Régiment, le lieutenant-colonel Georges Bernier. (Photo l'Action-Québec, par Mario Roy)

## Treize élèves-officiers assermentés à la Citadelle

(R.A.) Treize nouveaux élèves-officiers des Forces canadiennes ont été assermentés, hier après-midi à la Citadelle par le commandant du 2e Bataillon Royal 22e Régiment, le lieutenant-colonel Georges Bernier. Ces nouveaux élèves qui sont pour la plupart de la région de Québec, débiteront en septembre prochain un cours universitaire au Collège militaire royal de St-Jean.

Le cours dispensé par le Collège militaire est d'une durée d'au plus 5 ans et conduit à l'obtention d'un baccalauréat en sciences, en arts, en génie ou en administration. Durant les mois d'été les élèves-officiers reçoivent leur formation militaire à diverses bases des Forces canadiennes d'un océan à l'autre.

Après l'acquisition de leur diplôme, les nouveaux officiers serviront dans les cadres de l'armée pendant quatre ans

dans la catégorie d'emploi qui leur aura été assignée. Lorsque ce stage de quatre ans sera terminé, ils seront libres de quitter les Forces canadiennes ou d'y faire carrière. Les jeunes gens qui ont été assermentés hier sont Gérard Boucher de Ste-Foy, François Bureau de Ste-Foy, Benoît Cimon de Château-Richer, Jean-Claude Courteau de Black Lake, Paul Corriveau de Ste-Marie de Beauce, René Deschamps de Coucelette, Camille Dubé de La Pocatière, Denis Fortin de Giffard, Jean Lapointe de La Malbaie, Jacques Larochelle de St-Léonard de Portneuf, Jacques Létourneau de Coucelette, Alain Picard de Charlesbourg et Denis Rouleau de Limoilou.

Outre le lieutenant-colonel Bernier, ont assistés à l'assermentement, le député de Louis-Hébert, Mme Albanie Morin, le lieutenant-colonel, G. Létourneau, commandant de l'Unité

médical du 5e Groupement de combat et le Major Garneau, commandant de l'unité de recrutement et de sélection de Québec.

## La Maison Côte-Nord

La Maison Côte-Nord, 2204, Chemin des Foulons à Sillery, invite toute la population à venir danser et s'amuser ferme dimanche soir, le 5 août à 8:30 heures. Dans une ambiance typiquement québécoise, il y aura de la joie pour tout le monde. L'entrée est gratuite.

## Face à la cour

Par Lionel Gallichan

### Administration de la justice

À l'occasion de la cérémonie de prestation de serment du Juge Gilles Saint-Hilaire, de la Cour Supérieure de Québec, le Juge-en-chef de cette Cour, Frédéric Dorion, a exprimé le vœu que le ministre fédéral de la Justice ordonne d'autres nominations dans un bref délai, par suite de l'augmentation dans le chiffre des procédures qui sont inscrites quotidiennement au Greffe de cette Cour.

Autrefois, dit-il, les juges de cette Cour pouvaient bénéficier de quelques jours de repos bien mérités à l'occasion des vacances estivales. Mais aujourd'hui, il n'en est plus question, puisque les rôles sont toujours chargés, qu'il s'agisse de la Cour de pratique comme celui des causes au mérite, des procédures en injonction et autres dans lesquelles des témoins doivent être assignés, examinés et contre-interrogés.

Encore là, même si le ministre fédéral de la Justice, M. Otto Lang, annonçait la nomination d'autres juges dans le district judiciaire de Québec, avec juridiction dans le district de la capitale, il demeure essentiel que les autorités compétentes leur procurent un cabinet de travail qui soit adéquat et qui puisse répondre aux exigences les plus indispensables à l'administration de la justice. Aux Sessions de la paix

Interrogé sur l'abondance des causes inscrites au rôle de la Cour des Sessions de la paix de Québec, le Juge-en-chef Albert Dumontier, n'a pas caché son appréhension devant la montée constante des enquêtes préliminaires et des procès dont la date d'audition atteint déjà la période des Fêtes.

Toutefois, a-t-il précisé, on peut espérer qu'un rôle, si chargé fut-il, peut se vider avec une rapidité surprenante, surtout lorsque plusieurs accusés décident de plaider coupable.

Les options Il va sans dire que lorsque viendra le temps de l'ouverture

du premier terme des assises criminelles, le 11 septembre, un grand nombre des accusés qui ont été envoyés pour subir leurs procès devant la Cour du Banc de la Reine de juridiction criminelle, auront alors le loisir d'opter pour un procès devant un juge sans jury.

Ces options de dernière heure vont forcément grossir le flot des procédures déjà inscrites au rôle des Sessions de la paix.

Inévitablement, il y aura des remises, mais, à ce moment-là, il ne faudra pas blâmer la magistrature ni les avocats de la Couronne, ni les sténographes officiels, ni les employés du Greffe de la paix, si des retards viennent compliquer la vie des plaideurs. Il faudra alors s'en prendre au gouvernement qui ne fournit pas les spécialistes et les locaux nécessaires à la bonne marche de l'appareil judiciaire.

Les greffiers ont beau être compétents, mais ils ne peuvent pas faire de miracles. Qu'on se le tienne pour dit. S'ils s'absentent une couple de jours, d'exercer leurs fonctions régulières, cela pourrait coûter très cher aux contribuables du Québec.

À la Cour provinciale Le juge-en-chef adjoint Robert Cliche, admet, de son côté, que la loi sur les petites créances ne soulage pas le fardeau qui pèse sur les épaules des magistrats qui oeuvrent sous sa juridiction.

Loin de l'alléger, le fardeau sera d'autant plus lourd par suite de l'entrée en vigueur de l'aide juridique qui permet aux plaideurs défavorisés, en vertu de cette nouvelle loi, le libre choix de leur avocats, et d'autres facilités qui n'étaient jusqu'à présent accessibles qu'à des personnes à revenus moyens ou plus fortunées.

Encore là, il est indispensable de disposer de salles d'audience de cabine de travail et de bureaux d'administration adéquats pour répondre aux besoins présents et futurs des justiciables.

Même si le ministre de la Justice Jérôme Choquette devait nommer des juges additionnels il devrait d'abord assu-

rer que ceux-ci pourraient travailler dans des conditions convenables, eu égard à la personne humaine et à ses droits à l'environnement sanitaire.

C'est donc dire que le procureur-général du Québec, même s'il est parfaitement conscient de la situation de cette année et celle de l'an prochain, ne peut compter sur ses hauts-fonctionnaires pour trouver une solution au problème actuel, lequel deviendra de plus en plus aigu au fur et à mesure des mois et des années.

### L.-P. Lacroix: Maison de jeux

Ce n'était pas du tout une accusation portée contre le whip en chef du Parti libéral. Il s'agissait plutôt d'une plainte portée contre un nouveau propriétaire de restaurant qui avait fait l'impossible pour prévenir la compagnie distributrice des machines à boules que leurs trucs l'embarassent et qu'elle devait venir les enlever.

Malheureusement, la police est passée avant les représentants de la firme locataire, de sorte que M. L.-P. Lacroix, le propriétaire du nouvel établissement a dû payer \$15 d'amende pour avoir tenu une maison de jeu.

S'il se fut agi du député des Îles-de-la-Madeleine, on conçoit facilement que celui-ci ait plaidé non coupable ne fût-ce que pour les membres de la tribune de la presse...

### Oiseaux de nuit

Les deux frères, âgés de 18 et 19 ans, de Lévis, ont pris sur le fait, dans la nuit de jeudi à vendredi dans l'école St-Gabriel propriété de la Commission scolaire de Lévis, dans l'intention d'y commettre un acte criminel, à savoir le vol.

Les deux ont plaidé coupable hier, et le juge a ajourné sa sentence à une date ultérieure, et il a ordonné un rapport présentiel dans chaque cas, à la suggestion de l'avocat de la Couronne, Me Pierre Trahan.

**miniloto** TIRAGE: 18 VENDREDI, 3 août 1973  
22 Séries émises— Possibilité de: 90,000 chacune  
71009 - 22 GAGNANTS DE \$5,000.  
1009 - 176 GAGNANTS DE \$500.  
009 - 1782 GAGNANTS DE \$100.

**LOTO PERFECTA**

18<sup>e</sup> COURSE, 2 AOÛT 1973

RÉSULTAT	
A	B C D
10	9 5 3

ORDRE: \$ 1911.30 (69 PRIX)  
DÉSORDRE: \$83.10 (1567 PRIX)  
VENTES TOTALES: \$546,578.00

# En mouvement et des hommes

LOUIS O'NEILL

## Les chrétiens et le colonialisme

Les massacres perpétrés au Mozambique par les troupes coloniales portugaises ont heurté l'opinion publique canadienne. Comme le Portugal est un pays relié au Saint-Siège par un concordat, des événements aussi scandaleux pourraient inciter certains à conclure que le Vatican tolère ou accepte de tels procédés. Pour supprimer toute équivoque, la Conférence catholique canadienne (CCC) a émis un communiqué qui rappelle la position officielle de Rome sur le problème du colonialisme.

A ceux qui s'étonnent que le Vatican maintienne avec le Portugal un régime concordataire, la déclaration de la C.C.C. répond qu'un concordat ne constitue en aucune manière une approbation de la politique d'un gouvernement. Celui qui a été signé avec le Portugal traite "d'affaires religieuses et des activités missionnaires". Le document canadien ajoute que "l'attitude du Saint-Siège quant au droit des peuples à l'autodétermination est connue" et, pour prouver ce point, cite un extrait de l'allocution prononcée par Paul VI au parlement de la C.C.C., en 1969. Enfin, souligne la C.C.C., "le Saint-Siège et les conférences épiscopales de l'Angola et du Mozambique n'ont pas manqué d'adresser plusieurs requêtes aux autorités compétentes et de façon à mieux servir les peuples concernés".

Déjà en rappelant le contenu du discours de Paul VI à Kampala la prise de position de la CCC s'avère des plus opportunes. Lors de son voyage dans la capitale de l'Ouganda, le pape avait d'abord tout à proclamer sans équivoque l'accession des Eglises chrétiennes d'Afrique à l'autonomie, tout en décrivant la mission des territoires nationaux et l'égalité des races. Volonté d'élucider le contenu du mot *liberté*, il ajoutait: "Par ce mot polémique de 'liberté' nous entendons ici l'indépendance civile, l'autodétermination politique, l'affranchissement de la domination d'autres pouvoirs étrangers à la population africaine". Et le Saint-Siège de conclure: "C'est pourquoi les peuples

d'Afrique ont assumé eux aussi la responsabilité de leurs propres destins. L'Eglise salue avec satisfaction un tel événement puisqu'il marque, à n'en pas douter, un pas décisif sur le chemin de la civilisation humaine et elle le salue avec plaisir d'autant plus qu'elle est persuadée d'y avoir contribué dans le domaine qui lui est propre, celui de la conscience humaine, réveillée par le message évangélique".

La contradiction est évidente entre de telles déclarations et le comportement du gouvernement portugais, qui s'entête à poursuivre en Afrique une politique coûteuse de colonialisme et d'asservissement, politique de toutes façons vouées à l'échec, tout comme celle qui prévaut en Afrique du Sud. Le colonialisme et l'impérialisme, qu'ils soient catholiques, protestants, nord-américains ou soviétiques, sont en opposition avec les perspectives actuelles de l'anthropologie chrétienne. Ils contredisent les valeurs dites de liberté et de droit au développement. La prise de position de la C.C.C. qui s'inscrit dans le sillage de la pensée de Paul VI sur le développement du tiers-monde, met en lumière cette contradiction.

Mais de telles déclarations sont insuffisantes. Il faut que la praxis des chrétiens ordinaires leur apporte une complémentarité concrète. Lorsqu'existent des situations économiques qui nuisent au développement et maintenant des hommes dans la misère et l'asservissement, on doit carrément prendre parti contre elles. Des chrétiens attentifs aux signes des temps ont autre chose à faire que de trouver du bon à des régimes colonialistes, tout catholiques ou protestants qu'ils soient. C'est d'ailleurs déjà une honte suffisante que le nom de chrétien ait été rattaché à des multiples entreprises de brigandage et de spoliation comme celles qui ont marqué l'ère coloniale.

Divers mouvements de libération sont actuellement à l'oeuvre dans le tiers-monde. Même s'il n'y a pas lieu d'approuver toutes les méthodes auxquelles ils ont recours, il convient que notre sympathie spontanée leur soit acquise, et cela en tant même que croyants désireux de s'inspirer d'une optique évangélique. En revanche, nous avons à réviser l'appui accordé trop facilement à des régimes politiques et économiques qui entraînent systématiquement la montée des

pays en voie de développement. On ne peut approuver en même temps "l'aspiration des peuples du tiers-monde à une justice à laquelle ils ont pleinement droit... l'indépendance civile, l'autodétermination politique, l'affranchissement de la domination d'autres pouvoirs étrangers" (cf. texte de Paul VI sur haut cité) et les pressions indues exercées par les gouvernements des pays riches, le chantage et la dilapidation des richesses naturelles pratiquées par les entreprises multinationales, la satellisation des pays pauvres au profit des pays riches, la domination lourde que l'impérialisme américain fait peser sur de petits pays dits "libres" et celle que l'URSS impose à plusieurs pays socialistes.

On ne peut non plus prétendre promouvoir une anthropologie chrétienne et adopter certains postulats de base du capitalisme, dont les implications sont désastreuses tant pour le développement du tiers-monde que pour celui de notre pays à nous du Québec; par exemple: la loi du profit, le droit du plus fort, la jungle économique, la politique subordonnée à l'économie, la croissance édictée en absolu, l'indifférence aux coûts humains de cette croissance, etc.

On retrouve ces postulats dans le modèle portugais d'exploitation coloniale qui, à court terme, est rentable, tout comme l'est le système sud-africain d'apartheid ou l'exploitation du commerce des esclaves et l'exploitation des Amérindiens. Mais la pensée sociale chrétienne axée sur le développement n'a rien de commun avec ces schèmes culturels déphasés et ces moeurs de jungle.



L'ACTION-QUEBEC est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1971, L'Action-Québec est imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3 Place Jean-Talon, Québec 2e, C.P. 1727, Code postal G1K 7K9, tél.: 522-4771. Président, Guy Hamel; vice-président, J.-R. Delisle; directeur général, Fernand Blais; rédacteur en chef, Roger Bruneau; directeur de la production, Alphonse Proulx; directeur adjoint de la circulation, Jacques Lévesque; directeur de la publicité, Gilles Normandin; comptable, Emilien Bonnelly; directeur, Jules Lortie.

# Bloc-notes

## Jean-Paul X... a oublié sa caméra en Colombie Britannique

Nous entendons dire souvent qu'il est difficile de nos jours de trouver des gens honnêtes dans une société où chacun tente de tirer le plus fort de son côté, sans se soucier des injustices causées aux autres. Et pourtant, il y a encore d'honnêtes citoyens et en voici une preuve évidente.

Récemment, un jeune homme de la ville de Québec se trouvait en Colombie Britannique où il s'était rendu apparemment en faisant de l'auto-stop. Sur le chemin du retour, à la sortie de Vancouver, il fut pris à bord d'une automobile occupée par un homme et sa famille. Notre touriste autostoppeur se rendait à Vernon Colombie Britannique et de là vers Québec. Il ne parlait apparemment que très peu l'anglais, étant presque entièrement de langue française. Lorsqu'il descendit de l'auto, à Vernon, il oublia sa caméra, et l'automobiliste ne se s'en rendit compte que beaucoup plus tard. Ce brave automobiliste eut beaucoup de peine à la pensée que son jeune passager se trouvait privé de son appareil et tenta par tous les moyens imaginables de le retracer pour le lui

rendre. Jusqu'à ce jour, il n'a pas réussi à trouver le jeune homme et il a pensé de nous écrire une lettre pour nous demander de l'aider.

Nous croyons de notre devoir de collaborer à tant d'honnêteté en reproduisant ci-dessous, la lettre que nous avons traduite de l'anglais.

Si quelqu'un de nos lecteurs connaissait ce jeune homme répondant au nom de Jean-Paul et qui serait originaire de la Ville de Québec, on lui rendrait service en lui faisant part de cette lettre dont voici le texte:

"Cher monsieur,  
Dans la matinée du 24 juillet, ma famille et moi faisons monter dans notre auto, un jeune homme qui faisait de l'auto-stop juste à la sortie de Vancouver en Colombie Britannique et qui se dirigeait vers Vernon Colombie Britannique, en route pour son lieu d'origine, la Ville de Québec. Lorsqu'il descendit de notre auto, il oublia sa caméra — une Practica Ltl Pentacon —. Il se nommait Jean-Paul, mais nous ne nous souvenons pas de son nom de famille.  
Nous aimerions beaucoup lui ren-

dre sa caméra et nous avons essayé par tous les moyens possibles de le retracer.

En dernier ressort nous vous demandons de reproduire cette lettre de la manière que vous jugerez le plus appropriée pour attirer l'attention du jeune homme sur cette note.

Il était presque entièrement de langue française.

S'il vous plaît, prenez contact avec nous.

Votre tout dévoué,  
A. F. Felder  
2758 Dundas St.  
Vancouver 6, B. C.  
Tel: 253-8183."

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que le propriétaire de la caméra verra cette lettre ou sera averti par l'un de nos lecteurs de sa publication, afin de pouvoir recouvrer sa caméra.

Faisons remarquer enfin, que L'Action-Québec jouit d'une grande réputation, d'un océan à l'autre, comme l'atteste cette demande de service qui nous vient de la côte du Pacifique.  
R. B.

# Ce qu'on pense de nous

## Bravo, Messieurs Pelletier et Royer!

Se trouvera-t-il de nos jours, suffisamment de vrais catholiques sincères, ayant assez de coeur au ventre pour seconder comme il convient ces deux hommes de valeur, qui ont montré beaucoup de courage et d'optimisme, en prenant en main la relève d'un journal indispensable, qui a souffert d'un grave malaise mais qui ne devait pas mourir grâce à Dieu.

Maintenant que la survie est assurée pour L'ACTION-QUEBEC, il incombe à nous, citoyens libres et catholiques à cent pour cent, de seconder de toutes nos capacités ces deux valeureux hommes dans leur loyauté, leur franchise, et leurs espoirs. Et, pour que ces espoirs ne soient pas vains, il appartient à nous catholiques, qui sommes encore debouts,

de maintenir à tout prix notre abonnement, ceux qui sont déjà abonnés; et à ceux-là surtout qui ne le sont pas, POUR L'AMOUR DE DIEU, de la sainte Eglise et de toutes les bonnes causes qui nous sont chères et que L'ACTION-QUEBEC continuera de défendre, abonnez-vous donc le plus tôt possible à ce journal, et vous accomplirez sûrement un des plus beaux actes de votre vie.

Voici ce qui disait le 19 décembre 1967, sa grandeur Mgr Paul-Eugène Roy (de vénérée mémoire) dans un discours à l'emporte-pièce, comme tous ceux qu'il a prononcés d'ailleurs. C'était à l'occasion du lancement de L'ACTION CATHOLIQUE qui a changé d'appellation depuis, mais qui n'a pas changé son mot d'ordre, et je cite ses

paroles: "Laissez-moi vous dire que ce journal ne vise pas à une infailibilité impossible, non plus qu'à une perfection... dont nous sommes d'ailleurs bien habitués de nous passer, il veut sincèrement marcher dans la voie qu'on lui a tracée. Son ambition est de ne pas être trop inférieur à la tâche qui lui est dévolue; et sa prétention, que vous lui pardonnerez bien, c'est d'être jugé d'après son mérite".

Mes chers amis et frères en Jésus-Christ, aimons NOTRE JOURNAL, aidons-le à se répandre largement. Mettez à l'avance, pour ceux qui répondront à ce S.O.S. d'un vieil abonné.  
J.-Eugène Letarte,  
2079, Desroches,  
Québec.

# LA VIE DES LIVRES

## Le livre de la semaine

## Littérature canadienne

### Capitaines des hauts fonds (\*)

Originaire des Iles-de-la-Madeleine, Frédéric Landry est le conservateur de riches souvenirs. Il a connu les pêcheurs, ces hommes calmes, sans diplômes pour la plupart, mais instruits des choses de la mer et de la vie, prudents, sages, patients, parfois intrépides, qui ont tiré leur subsistance de la mer et d'un petit lopin de terre leur permettant de varier leur menu et leurs revenus. Les Iles-de-la-Madeleine ont été la garde au seuil du Québec, c'est-à-dire. Elles étaient bien connues des navigateurs du XVIIIe siècle qui les nommaient les Iles Ramées. A cause de leur situation géographique, elles ont vécu comme en péninsule toute la petite histoire du Canada. Elles ont vu passer les Vikings, les Celtes, les Basques, les Malouins, les Français, les Anglais et tant d'autres qui ont convoité cette nouvelle terre que reconnut Jacques Cartier.

Frédéric Landry a retenu toute cette histoire et bien des récits consignés dans les archives du musée maritime de Havre-Aubert ou qu'on se transmet de façon orale depuis des générations. Parler des Iles-de-la-Madeleine, c'est parler de la mer car elles sont comme des esquifs ancrés au large des côtes du Québec. Frédéric Landry a aimé les Iles et les plaines océaniques qui les entourent. "J'ai vécu une enfance calme et paisible dans la nature, non pas celle des bois et des forêts, mais celle plus démunie des sables, des rochers et de la mer. J'y ai goûté une grande liberté qui n'avait de murs que

l'horizon sans fin", dit-il dans un livre qu'il vient de publier aux Editions Garneau sous le titre: "Capitaines des hauts fonds".

Ce livre raconte la petite histoire des Iles-de-la-Madeleine qui est aussi celle du Canada. Il raconte aussi les aventures maritimes, les naufrages survenus dans le voisinage des Iles.

"Il faut être prudent avec la mer, nous dit Landry. Les sables et les rochers qui entourent les Iles sont des pièges pour ceux qui les ignorent. Ce sont les hauts fonds que le navigateur expérimenté approche avec prudence. "Capitaines des hauts fonds", ce sont des hommes qui de la barre à la roue, à tous les vents ou dans un poste de timonerie, sont capitaines parce que seuls maîtres après Dieu sur leur bateau, parfois ils affrontent les colères de l'océan".

Ainsi est présenté ce volume que Jean Daumas, auteur de la préface, a lu avec une profonde émotion et qui nous fait connaître beaucoup de choses qui ne se racontent pas souvent en dehors des Iles-de-la-Madeleine, parce qu'il y a dans la situation de ce territoire, une solitude que nos inventions modernes n'ont pas réussi à faire éclater.

Roger Bruneau  
(\*) CAPITAINES DES HAUTS FONDS, par Frédéric Landry, aux Editions Garneau. Un volume de 134 pages contenant illustrations et cartes. Disponible à la Librairie de l'Action, au prix de \$3.75.

### Les "best sellers" de la semaine

- 1 — LE PARRAIN, Mario Puzo, L. de poche
- 2 — PIGMALION 2113, Edmond Cooper, J'ai lu
- 3 — JONATHAN LIVINGSTON, le Goéland, Richard Bach, Ed Flammarion
- 4 — ASTERIX EN CORSE, Ed. Dargaud
- 5 — VIZZINI, Vizzini, Ed. de l'homme

- 6 — ELEPHANT BLANC, Troyat, J'ai lu
- 7 — LA FEMME EUNUQUE, Germaine Greer, L. de poche
- 8 — LE CHOC DU FUTUR, Alvin Toffler, L. de poche
- 9 — UNE FOIS NE SUFFIT PAS, Jacq. Suzann, Ed. Belfond
- 10 — 2001, ODYSSEE de L'ESPACE, J'ai lu

### Ethnologie

En collaboration sous la direction de Robert-Lionel Séguin, Montréal, Hurtubise-HMM, 1972, 201 p., (coll.: Les Cahiers du Québec, Ethnologie I) \$5.95.

Ethnologie québécoise I nous présente, sous une très belle couverture glacée et avec de nombreuses planches en couleur, des illustrations et des croquis, sept articles portant sur des sujets aussi divers que l'art populaire de la ferronnerie, la fabrication des flûtes artificielles à l'Hôtel-Dieu de Québec, la médecine populaire, les chaises et chaisiers québécois, le personnage du curé dans la chanson traditionnelle, l'art de la teinture en Charlevoix et le personnage du "Voyageur" dans la littérature. C'est le seul chapitre à traiter de la littérature proprement dite: ce long chapitre ne recoupe pas entièrement le traitement du thème mythique du nord, élaboré par Jack Warwick dans *The Long Journey, Literary Themes of French Canada*; Michel Lemay assume un point de vue plutôt historique et vise uniquement le personnage du "Voyageur" tandis que Warwick soumet les différents types de Voyageurs à une polarisation imaginaire de l'espace telle que rendue par différents écrivains. L'un traite de l'homme, l'autre d'un destin spatial progressivement rétréci et basculant dans l'imaginaire. Chaque article, sauf celui de la teinturerie, contient des références bibliographiques intéressantes, et souvent une table des matières. On eût seulement souhaité pouvoir identifier les auteurs en lisant un curriculum.

Peut-on déplorer une certaine oscillation entre l'ethnographie et l'ethnologie? Un partage simpliste ferait recueillir les données matérielles par la première afin que la seconde puisse les interpréter ou les organiser en un ensemble cohérent et significatif. Dans sa préface, R.-L. Séguin semble surtout insister sur l'aspect ethnographique du livre, mais le volume évite les longues nomenclatures fastidieuses, sans résolu organisateur. Au contraire, le volume vit d'une certaine harmonie, d'une grande allure synthétique qui dépasse la pure description. Le répertoire des articles aurait pu être plus vaste et leur contenu trop disséminé: on en retire l'impression que la phase de cueillette que nous traversons appelait une plus grande spécialisation débouchant sur des articles de fond, des monographies, des livres consacrés à un sujet délimité, mais cette fois les tentatives de spécialisation et ceux de la parcellisation en éventail auront des raisons d'être satisfaisants. On ne peut reprocher au volume de contenir

ger les étapes de la recherche, l'orienter, préparer une synthèse magistrale.

### Communication et épanouissement personnel

Essai sur la relation d'aide de Lucien Auger, Montréal, Les Éditions de l'homme, 1972, 172 p., \$3.00.

En un condensé fort bien équilibré, l'auteur nous introduit de plein pied dans le monde complexe de la psychologie de la communication. Il a choisi d'étudier, parmi les divers types de communication humaine, celui de la relation

d'aide, dont l'objectif fondamental ne peut être que de "favoriser l'épanouissement de la liberté de l'aide" (p. 29). On le voit bien, la relation d'aide est beaucoup plus qu'une fonction: c'est une "manière de vivre", dans laquelle est engagée la libération de l'aideur lui-même.

Cet ouvrage d'introduction aux attitudes et aux conditions de base requises pour que la relation d'aide soit fructueuse, ne se perd pas en considération inutile de Lucien Auger y définit la relation d'aide, il rappelle les acquisitions majeures de la psychologie concernant le développement de la personnalité et ses lois, il présente les attitudes qui servent le mieux l'objectif fondamental de la relation d'aide (compréhension empathique

précise, respect chaleureux, authenticité, précision et spécificité de l'expression, confrontation et immédiateté), et sur les applications, selon le contexte, de la relation d'aide.

Voilà un guide précieux qui rendra de nombreux services à tous ceux (médecins, conseillers sociaux, prêtres, enseignants, parents, etc.) qui sont appelés à porter "dans leurs mains fragiles l'espoir de l'homme de vivre libre" (p. 166). Tous, finalement, gagneront à connaître les conditions favorables à l'épanouissement de la liberté par la communication. Écrit dans un style clair et concis, qui n'a rien pour rebuter le lecteur, c'est assurément un livre qui mérite une large diffusion.

# VU, LU, ENTENDU

### Papillon est mort

Henri Charrière, l'auteur du célèbre volume "Papillon", est mort en fin de semaine dernière. Les Québécois avaient eu le bonheur de le rencontrer, en mai, au Salon international du livre, à l'Université Laval et son décès sera à l'unité plus ressenti par tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont eu l'occasion de le côtoyer après avoir lu son livre.

Condamné pour un meurtre qu'il prétendait n'avoir pas commis, il fut envoyé au bagne, à Cayenne, où il ne cessa de se révolter contre cette sentence démesurée et injuste. Ayant de la liberté, il s'enfuit et fut repris juste au jour où après une Xe évaison (cavale) il fut recueilli dans un pays d'Amérique latine. Dans les dernières années, il avait pu retourner en France, la proscription ayant joué en sa faveur.

### Les conseils presbytéraux au Québec

Chez Fides, Mario Paquette vient de faire paraître LES CONSEILS PRESBYTÉRAUX AU QUÉBEC. Ayant occupé pendant cinq ans le poste de secrétaire particulier de l'archevêque de Montréal, l'auteur a connu de près le rouage administratif d'un grand diocèse. Il analyse les expériences vécues dans chaque diocèse du Québec, s'intéresse sur cette nouvelle structure administrative et formule des observations judicieuses.

### La poésie romantique française

LA POÉSIE ROMANTIQUE FRANÇAISE, publié aux éditions Seghers par Luc Decaunes contient des extraits des meilleurs auteurs romantiques de France. C'est le genre de livre qu'on aime à lire et à garder à son chevet parce qu'on peut le parcourir par petites étapes en y trouvant chaque fois une

richesse nouvelle et qui permet de connaître une foule d'auteurs qu'on ne pouvait lire intégralement dans toute une vie.

### Le fantastique en littérature

La collection André Gérard MARABOUT s'est enrichie récemment de deux ouvrages remarquables sous la forme de recueils d'histoires fantastiques des meilleurs auteurs d'Amérique et d'Allemagne. L'AMÉRIQUE FANTASTIQUE, de Poe à Lovecraft, contient 17 contes d'inquiétude, de peur et d'épouvante bien connus, choisis et présentés par Jacques Fonné. L'ALLEMAGNE FANTASTIQUE, de Goethe à Meyrink, contient pour sa part, 13 contes énigmatiques, démoniaques et merveilleux, présentés par Anne et Hugo Richter. Ce sont deux volumes de taille imposante qui promettent des heures de lecture étonnantes et passionnantes tirés des chefs-d'œuvre de la science-fiction d'Amérique et d'Allemagne.

NDLR—Les livres dont il est question dans cette chronique sont disponibles à la Librairie de l'Action.

## Nuances

PAR FRANÇOISE L.-ROY

### ... par comparaison

La terre n'était-elle pas plus belle, et les perspectives plus rassurantes, quand la laideur se cachait un peu ? Nous avons été des jeunes bien chanceux : le vice était alors assez discret, et la vertu n'était pas pour autant ridiculisée ! On pouvait même se permettre d'être raisonnables et sensés sans passer pour des imbéciles ! Nous étions libres, en fait, mais différemment ! Libres de travailler notamment, si nous n'étions pas malades, une liberté que vous retirez aujourd'hui une simple pancarte à balader, par solidarité plus que par réelle conviction souvent ! On suit ! On n'est donc pas libres, ni même tellement gagnants en définitive !

Libres de choisir sa vocation, et de filer ensuite droit au but, certains d'y arriver et de s'épanouir au moins relativement par la suite, une autre chance qui fut la nôtre ! A l'heure qu'il est, nul ne peut imposer aux jeunes de manger ce qui convient, de dormir raisonnablement, de vivre sensément quoi, cependant que chacun d'eux est exposé à se voir interdire les cheminements vers une vocation de son choix : options et crédits, quand ce n'est pas l'orientation à la grosse décadence, de leur avenir. Autrefois, chacun réfléchissait, plusieurs écoliers travaillaient et quelques-uns priaient en cherchant, en espérant : une vocation s'accomplissait aisément par les uns, à la force du poignet par les autres, mais librement presque toujours ! Oh ! les épreuves étaient déjà à la mode, les contrariétés sérieuses du genre de la guerre, par exemple ! Elle a quand même désorganisé quelques jeunes, la guerre, elle en a glané aussi, mais dans l'honneur ! Vivre cet épisode héroïque, particulier, en a quand même mûri plus d'un lesquels rêveraient sans doute pareils combats pour les enfants déboussolés d'aujourd'hui, ceux qui n'ont pas peur des armes et s'entre-tuent comme on s'amuse, pour une simple divergence d'opinions ! Et tant d'autres qui n'ont pas peur de la mort non plus : ils s'y jettent parce qu'ayant peur de la vie ! Et d'une vie dont ils ne peuvent soupçonner les richesses et les promesses auxquelles ils tournent irréversiblement le dos ; les copains de nos enfants qui choisissent déjà de mourir par eux-mêmes, de nos enfants qui vivent ces départs tragiques en profondeur et nous en parlent trop peu !

Que de parents tremblent, à l'heure qu'il est, à cause de ce qu'ils connaissent de menaces latentes et pour ce qui leur en échappe aussi ! Des parents qui ont encore des souvenirs de hochets, de risettes, de nuits blanches, de poupées, de pique-niques et qui ne savent trop qu'inventer pour être crus quand ils se disent aimants, et se maintiennent bienveillants même sans comprendre.

De tous ces maux, et de tant d'autres, qui trouvera jamais les remèdes ? Faut-il vraiment espérer que les temps changeront à temps, et que les enfants qui restent connaîtront enfin le meilleur, nous qui l'avons vécu, semble-t-il, et qui le rêvons tellement pour ceux qui nous survivront ? Il leur faut bien entendu relever un défi, mais savent-ils assez qu'il n'est jamais trop tard pour retoucher ses manches et commencer à construire ? Il est devenu urgent de les en convaincre, au moins par l'exemple d'une vie adulte qui se satisfait du bon sens, sans pour autant renoncer à la joie de vivre !

## Exploiter la mer pour nourrir un monde affamé

OTTAWA (PC) — L'exploitation des ressources du fond des mers dans le but de nourrir un monde affamé est un thème souvent traité par les écrivains de science-fiction.

M. J. Robert Weir, président du Conseil de recherches des pêcheries du Canada, croit que le monde n'en est pas encore arrivé à ce stade. Il laisse entendre, cependant, que les sommes dépensées maintenant en recherches peuvent éviter la misère future.

"Pour le genre d'information dont je parle, il faudra attendre un grand nombre d'années avant de l'obtenir, et de commencer à l'adapter à un point tel qu'elle donnera des bénéfices, a-t-il dit au cours d'une interview.

"Si on attend d'en être arrivé au point critique, on n'a pas assez de temps pour obtenir l'information et l'appliquer, si on est dans une situation urgente; deuxièmement, on peut avoir perdu beaucoup d'espèces précieuses dans l'intervalle".

Le Conseil de recherches des pêcheries, un groupe consultatif qui ne fait pas de recherches, fait partie du Service des pêcheries du ministère de l'Environnement.

**Le Canada est riche**  
M. Weir déclare que le Canada "est l'un des pays les plus riches au monde en ce qui concerne les pêcheries". La somme de \$106,5 millions allouée par le gouvernement pour son programme de pêcheries en 1973-74 le prouve.

Le premier objectif du programme, tel que décrit dans les estimations faites en 1973-74 par le ministère, est celui-ci : "Pour promouvoir l'administration et l'utilisation continue des ressources marines et aquatiques renouvelables de la nation, compatibles avec un souci réel de la qualité de l'environnement".

M. Weir, doyen de l'agriculture à l'Université du Manitoba pendant 15 ans avant de se joindre à l'administration fédérale en 1965, est très conscient du fait que l'application des pratiques agricoles aux océans donnerait au Canada l'élan initial en vue de la réalisation des objectifs gouvernementaux.

"Si on veut cultiver le poisson de façon intensive, il faut avoir les espèces les plus productives, celles qui croissent le plus rapidement. Cela implique une sélection et un élevage similaire à celui qu'on pratique pour les animaux.

**Pas assez connu**  
"Il faut avoir exactement les mêmes choses que pour l'agriculture : l'élevage et la sélection, l'administration, le contrôle de la nourriture et des maladies.

"Des choses, il en est beaucoup que nous ne connaissons pas très bien. Quand on envisage la chose sous son aspect pélagien, on se trouve en face de l'administration du plateau continental. C'est ça qui est la grande tâche, et une tâche coûteuse, mais il faudra que nous ayons l'information si nous voulons le faire".

Le Conseil, qui célèbre cette année son 75ème anniversaire, a à sa disposition, par le truchement de ses diverses agences, une flotte importante de navires à sa disposition.

Il a également des stations de recherches à Saint André, N.-B., à Nanaimo, C.-B., à Halifax et à l'Université de la Colombie-Britannique. Toutes ces stations s'occupent d'écologie marine, tandis qu'une nouvelle station à Winnipeg étudie le développement en eau douce.

Le total du personnel est d'environ 950, y compris environ 250 scientifiques.

"Ils étudient non seulement les pêcheries, mais aussi la vie végétale, l'écologie toute entière et l'environnement aquatique, qu'il s'agisse d'eau de mer ou d'eau douce.

"La planète Terre est un lieu très petit, et je pense que l'ancien concept qui voulait que l'océan soit illimité disparaît rapidement", a dit M. Weir, à qui on demandait si le fond des océans était une réserve sans fond de nourriture.

"Il faut d'abord admettre qu'une grande partie des océans n'est pas très productive, à cause de la température de l'eau et de la lenteur de croissance des plantes et des animaux aquatiques.

L'Océan Arctique, à l'exception de quelques espèces exotiques, est vraiment trop froid pour être productif : il ne peut produire des pêcheries commerciales.  
Le fait que l'homme s'est servi des océans comme dépotoir hâte la mort de ceux-ci, mais selon M. Weir, il est encore temps de les sauver. "Mais il nous faut reconnaître le danger et prendre des mesures correctives", il faut l'administrer, et non pas uniquement nous en servir." Ainsi les Grands Lacs ont été considérés comme impossibles à polluer.



### EN ALLEMAGNE GRACE A L'OSM!

Madame Lamarre, de Montréal, a gagné un voyage pour deux personnes en Allemagne par Lufthansa. Le concours était organisé dans le cadre du festival d'été de l'Orchestre symphonique de Montréal. Le tirage du billet gagnant s'est déroulé le 26 juillet, à la dernière représentation des "soirées Beethoven", à la Place des Arts. Tous les spectateurs qui s'étaient procurés le programme pouvaient participer au tirage. Nous reconnaissons sur la photo, de droite à gauche: Monsieur Serderner, directeur général de la Société Lufthansa, Madame Lamarre entourée des deux représentantes de l'Office national allemand du tourisme et Michel Lefebvre, directeur-adjoint aux relations publiques.

### Après une longue controverse

## La sexualité sera obligatoirement au programme scolaire en France

Par DONAT VALOIS

PARIS (PC) — La sexualité, suite à une controverse qui tient en haleine, depuis plusieurs mois, l'opinion française, sera obligatoirement inscrite au programme scolaire des adolescents de France, dès septembre.

Le gouvernement français en a pris la décision, après une longue réflexion amorcée, l'hiver dernier, par l'affaire Mercier qui a éclaté, à la manière d'un scandale, à Belfort, ville de 60,000 habitants située dans les Vosges, près de la frontière allemande.

En décembre dernier, Mme Nicole Mercier, professeur de philosophie au lycée des filles de cette ville, donnait lecture à ses élèves du contenu d'un tract du Dr Jean Carpentier, intitulé : "Apprenons à faire l'amour".

Le gouvernement français, par sa décision, a voulu tiédir, semble-t-il, les deux tendances qui s'affrontent dans cette controverse, soit les tenants du statu quo et ceux qui prônent la libéralisation de la sexualité dans la société française, y compris évidemment les lycées et autres institutions du genre.

Toutefois, comme il fallait s'y attendre, la décision n'a satisfait ni les extrémistes du premier groupe ni ceux du second.

Car, si la sexualité entre officiellement dans les écoles, à la déception des uns, il reste que ce ne sera que sous forme d'information sur la procréation, intégrée dans les programmes de biologie et de sciences naturelles. Des séances d'éducation sexuelle pourront bien aussi être organisées, mais seulement en dehors des heures régulières de classe et avec le consentement des parents.

### Education sexuelle

Ceux qui exigent une plus grande libéralisation de la sexualité allèguent que l'école doit fournir aux adolescents une véritable éducation sexuelle et non pas seulement une information sur la question qui, d'ailleurs, est actuellement donnée jusqu'à un certain point dans certains lycées.

Le ministre de l'Éducation nationale de France, M. Joseph Fontanet, lui-même père de cinq enfants, est d'accord, sauf qu'il estime que pareille éducation doit se dispenser avec "tact et prudence" et que les parents, aidés par les mouvements éducatifs, s'ils le veulent, sont les plus aptes à la fournir.

Les premiers ripostent alors que les parents, dans la majorité des cas, ne le font pas. Ils fondent leur affirmation sur le rapport d'enquête sur "la sexualité des Français" du Dr Pierre Simon. Ce rapport montre que 82 pour cent des jeunes n'ont jamais parlé de problèmes de sexualité avec leurs parents.

D'autre part, ils font évidemment état de la décision d'un tribunal de Belfort de rendre un verdict de "non lieu" en faveur de Mme Mercier, au début de janvier, qui avait été inculpée "d'outrages aux bonnes mœurs" pour avoir laissé lire en classe le tract du Dr Carpentier, distribué à la sortie de plusieurs lycées.

### Le tract

Le tract du Dr Carpentier, qui lui a valu une année de suspension par le Conseil national de l'Ordre des médecins, avait été lu en classe, à la demande unanime des élèves de Mme Mercier. L'accusation avait été portée contre le professeur après que la mère de l'une de ses élèves se fut ofusquée de l'événement.

M. Fontanet, dans une déclaration qu'il devait faire, quelques semaines après le verdict du tribunal, blâmait Mme Mercier qui, selon lui, ne devait pas accepter de faire et de permettre, durant les heures de classe, la lecture intégrale du tract du Dr Carpentier.

Le ministre soutenait que le tract "est un texte qu'aucun journal n'aurait cru pouvoir reproduire complètement et qu'aucun participant à un débat sur le sujet — il y en a eu plusieurs — n'aurait estimé décentement pouvoir le lire à la radio".

"Ce tract, estimait enfin M. Fontanet, se présente expressément comme un encouragement à la pratique entièrement libre des relations sexuelles, incitant à une totale irresponsabilité".

Quatre jours plus tard, le quotidien Le Monde, journal parmi les plus sérieux et les plus influents en France, décidait de publier intégralement le tract du Dr Carpentier, alléguant que le public devait en connaître le contenu in extenso pour mieux saisir les éléments de la controverse.

Sa publication intégrale eut pour effet de relancer avec plus d'ardeur la controverse et de mieux partager les clans qui l'affrontent.

Des médecins, psychologues, professeurs de philosophie, parents, syndicalistes et même académiciens ont réagi, certains approuvant la "leçon" que sert le Dr Carpentier dans son tract, mais plusieurs autres reprochant à ce dernier sa "conception simpliste du plaisir" et le désapprouvant de "réduire l'amour au contact de deux épidermes" ou d'"en faire une singerie, une grimace".

### Le contenu

Dans son tract, le Dr Carpentier donne une description des organes sexuels de l'homme et de la femme, conseille le lecteur sur les moyens d'obtenir satisfaction et plaisir dans ses relations sexuelles, soutient qu'il n'y a rien d'anormal dans la sexualité en autant qu'elle procure du plaisir et, somme toute, encourage la pratique.

À la mi-janvier, le Dr Carpentier devait, en collaboration avec un groupe de médecins, sociologues et gens mariés, présenter une version améliorée de son tract. Cette version est contenue dans une plaquette d'une cinquantaine de pages. Tirée à 10,000 exemplaires, cette "version améliorée" a été rapidement épuisée.

Entre-temps, la décision du gouvernement d'inscrire l'information sexuelle au programme scolaire n'a pas laissé les éditeurs français indifférents. Déjà, les éditions François Maspero, les éditions Bayard Presse ainsi que les éditions Hachette, pour ne citer que ces maisons, ont présenté de nouvelles publications ou en ont "rajeuni" certaines sur la sexualité pour mieux "réduire" les adolescents français et, sans doute, inspirer leurs professeurs qui, en septembre, auront à leur fournir cette information obligatoire.

## Makarios ne cédera pas au chantage

NICOSIE (APP) — "Je ne céderai jamais au chantage", a déclaré vendredi l'archevêque Makarios dans un communiqué publié à Nicosie, en réponse à l'ultimatum du général Grivas qui a posé jeudi cinq conditions pour la libération de M. Christos Vakis, ministre de la Justice, enlevé par un commando de l'ancien chef de l'EOKA, vendredi dernier.

"Je ne suis pas prêt à accepter, ni même à discuter les conditions de Grivas", souligne le président chypriote qui manifeste, dans sa déclaration, sa détermination à s'opposer aux pressions de Grivas et de son organisation clandestine.

"Si j'acceptais de céder au chantage, il en résulterait un climat d'anarchie et la loi de la jungle serait imposée", ajoute-t-il.

Le président Makarios, qui qualifie le général Grivas de "fou" qui "essaye d'identifier la fin de sa vie avec la catastrophe de Chypre", accuse l'ancien chef de l'EOKA d'user de méthodes criminelles pour imposer son point de vue.

"Il y a des projets d'assassinat de Makarios préparés par Grivas lui-même", assure l'ethnarque.

Mettant au défi le général Grivas de se montrer en public, le président Makarios déclare : "Grivas prépare et dirige ses activités criminelles de sa cachette, n'ayant pas le courage de paraître devant le peuple".

En conclusion, le président Makarios affirme qu'il n'y a pas de précédent dans l'histoire grecque d'un militaire ayant recours à la méthode de l'enlèvement.

## Choléra en Tunisie

NATIONS UNIES, Genève (APP) — Un porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé a formellement démenti vendredi matin, les informations selon lesquelles tout le territoire tunisien aurait été déclaré "zone infectée" par l'OMS en raison de l'apparition de cas de choléra.

"Ces informations sont inexactes" a dit le porte-parole. Il a rappelé à ce sujet qu'ont été déclarées zones infectées les circonscriptions médicales de Gabès et de Gafsa, toutes deux situées dans le Sud de la Tunisie. Cette décision a été prise par l'OMS en accord avec les autorités tunisiennes, à la suite de la découverte dans ces deux régions de 60 cas de choléra, dont 16 ont été mortels.

D'autre part, le porte-parole de l'OMS a indiqué que la Mauritanie avait notifié officiellement la présence sur son territoire de 20 cas de choléra, dont 5 mortels, et que la Haute-Volta avait notifié de son côté 697 cas, dont 189 mortels. En ce qui concerne les cas importés, l'OMS a eu connaissance par les voies officielles d'un cas en Grande-Bretagne, un cas en France, et deux cas en Suède.

Enfin, le représentant de l'OMS a répété que le nouveau règlement sanitaire international, adopté en mai 1973, a supprimé l'obligation de vaccination anti-cholérique, du fait de l'efficacité réduite des vaccins existants.

**MEUBLES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES**

VASTE CHOIX

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Le rendez-vous des FUTURS MARIÉS

**Gaston LEVESQUE inc.**

100 rue Chabot, Ville-Vanier — 683-3471

**Demies grandeurs Couture et tricot**




**9451 10 1/2 20 1/2**

**Marian Martin**

Soyez élégantes pour vos sorties avec cette robe ligne princesse. Choisissez un matériel lavable, elle n'en sera que plus pratique. Demandez le patron no. 9451. Demies grandeurs 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2 et 20 1/2. La grandeur 14 1/2 (buste 37") demande 23 1/4 verges de matériel de 45 pouces.

Écrivez libellément votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à :

**Le Département des Patrons, L'Action-Québec, 60, rue Front Est, Toronto 1 Ontario**

Prix: 75¢ par patron (Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star & Sun sont acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Cl-inclus \$ ..... (les timbres ne sont pas acceptés)

Patron no : ..... Tailles : .....

Patron no : ..... Tailles : .....

Nom : .....

Adresse : .....



Les meubles à double emploi comme ce canapé-lit sont une bonne façon de faire face à la hausse du coût de la vie tout en gagnant de l'espace.



Remontée du dollar

FRANCFORT, All. fédérale — (Heute) — Le dollar et la livre sterling ont continué à se raffermir vendredi sur le marché des changes ouest-allemand.

L'ouverture, la livre était cotée aux environs de 5.9000 marks contre 5.8825 marks à la fermeture jeudi. Le fixing de jeudi était de 5.8860.

Par ailleurs, sur le marché des changes de Zurich, la cote du dollar est montée jusqu'à 2.8600-25 francs suisses alors qu'elle était de 2.8500-50 à l'ouverture du marché.

La livre sterling est également montée à 7.1740-1870 francs suisses, contre 7.1575-1800 à la fermeture jeudi.

PARIS (AFP) — Le dollar s'est raffermi vendredi matin à Paris dans les transactions entre les banques et s'échange à 4.11 francs en moyenne sur le marché commercial, contre 4.0925 francs hier; sur le marché financier, il se traite autour de 4.1850 francs au lieu de 4.17 jeudi.

Le deutsche mark reste stable à 1.7520 francs, ainsi que la livre sterling à 10.30 francs.

AVIS PRENEZ AVIS que Pierre Tshakallis, releveur de compteur, demeure au 4525 Place Le Monellier, Appartement 2, Charlesbourg, district de Québec, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur pour demander que son nom soit changé en celui de Pierre Kallis.

Gaston Savard, C.R. Procureur du requérant

AVIS Prenez avis que CONSTANT TSHAKALLIS, avocat, demeurant au numéro 8220, 31ème Avenue est, Charlesbourg, district de Québec, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil afin de demander que son nom soit changé en celui de CONSTANT KALLIS.

GASTON SAVARD, C.R. procureur du requérant.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC No 0068

DANS LA COUR SUPERIEURE LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE VANIER, demanderesse

vs GEORGES LEMIEUX, défendeur

AVIS LEGAL AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 14 août 1973, à 10 heures de l'avant-midi, à 50, boul. Père-Lévesque, Ville Vanier.

Les dits biens consistent en: 1 camion Volkswagen accidenté, 1 camion Volvo, 1 camion, etc. Le tout sera vendu suivant la loi, QUEBEC, le 4 août 1973. EMILIE MILLER, H.C.S.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC No 0068

IN THE SUPERIOR COURT LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE VANIER, demanderesse

vs GEORGES LEMIEUX, défendeur

LEGAL NOTICE Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on August 14th, 1973 at 50, Boulevard Père-Lévesque, Ville Vanier.

Canadienne

COTATIONS INDUSTRIELLES

Table with 2 columns: TITRES, ventes haut bas ferm. Includes Alcan, Alcan Div, Alcan Ind, etc.

MINES ET PETROLES

Table with 2 columns: TITRES, ventes haut bas ferm. Includes Abit Corp, Acroll Ltd, Alcan, etc.

Américaine

COTATIONS

Table with 2 columns: TITRES, ventes haut bas ferm. Includes Alcan, Alcan Div, Alcan Ind, etc.

Marché des céréales

CHICAGO (PA) — Les contrats à termes du blé et du maïs ont grimpé jusqu'à la limite maximale de 10 cents, vendredi, au marché ax ucéréales de Chicago.

Les fèves, farine et huile de soja indiquaient des tendances mixtes.

A la fermeture, le blé avait grimpé de neuf à 10 cents le boisseau; le maïs, de 10 cents; l'avoine, d'environ 4 1-2 cents; et les fèves de soya avaient baissé de 10 à 25 cents.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC No 0068

IN THE SUPERIOR COURT LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE VANIER, demanderesse

vs GEORGES LEMIEUX, défendeur

LEGAL NOTICE Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on August 14th, 1973 at 50, Boulevard Père-Lévesque, Ville Vanier.

Les dits biens consistent en: 1 camion Volkswagen accidenté, 1 camion Volvo, 1 camion, etc. Le tout sera vendu suivant la loi, QUEBEC, le 4 août 1973. EMILIE MILLER, H.C.S.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC No 0068

IN THE SUPERIOR COURT LA CORPORATION MUNICIPALE DE LA VILLE DE VANIER, demanderesse

vs GEORGES LEMIEUX, défendeur

LEGAL NOTICE Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on August 14th, 1973 at 50, Boulevard Père-Lévesque, Ville Vanier.

Marché des obligations

MONTREAL (P.C.) — Le dollar US est resté inchangé, soit à \$1.00 3-25 vendredi à Montréal et la livre sterling y a baissé de 1 et fermée à \$2.50 9-10.

A New York, le dollar canadien est resté inchangé, soit à \$0.99 22-25 et la livre sterling y a baissé de 1 et fermée à \$2.51 3-5.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC No 02-099

DANS LA COUR PROVINCIALE CARTIER MENS-WEAR, demandeur

vs CONRAD SIMARD, défendeur

AVIS LEGAL AVIS PUBLIC est donné par le présent bref que les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 14 août 1973, à 11 heures de l'avant-midi, à 670, du Roi, 31ème étage.

Les dits biens consistent en: ameublement de bureau, etc. Le tout sera vendu suivant la loi, QUEBEC, le 4 août 1973. LECLERC & LECLERC & Ass., H.C.S.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC No 104-073

DANS LA COUR PROVINCIALE HOFFMAN LA ROCHE LIMITEE, demanderesse

vs NUTRAL INC., défendeur

LEGAL NOTICE Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on August 17th, 1973, at 107-A, St-Joseph, Beauport.

Les dits biens consistent en: 2 poêles à gaz, 1 bouilloire, etc. Le tout sera vendu suivant la loi, QUEBEC, le 4 août 1973. JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC No 104-073

IN THE PROVINCIAL COURT HOFFMAN LA ROCHE LIMITEE, demanderesse

vs NUTRAL INC., défendeur

LEGAL NOTICE Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on August 17th, 1973, at 107-A, St-Joseph, Beauport.

Les dits biens consistent en: 1 machine à additionner, 2 bureaux, 2 fauteuils, etc. Le tout sera vendu suivant la loi, QUEBEC, le 4 août 1973. JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC No 104-073

IN THE PROVINCIAL COURT HOFFMAN LA ROCHE LIMITEE, demanderesse

vs NUTRAL INC., défendeur

Cours de la monnaie

MONTREAL (P.C.) — Le dollar US est resté inchangé, soit à \$1.00 3-25 vendredi à Montréal et la livre sterling y a baissé de 1 et fermée à \$2.50 9-10.

A New York, le dollar canadien est resté inchangé, soit à \$0.99 22-25 et la livre sterling y a baissé de 1 et fermée à \$2.51 3-5.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC No 02-099

DANS LA COUR PROVINCIALE CARTIER MENS-WEAR, demandeur

vs CONRAD SIMARD, défendeur

AVIS LEGAL AVIS PUBLIC est donné par le présent bref que les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 14 août 1973, à 11 heures de l'avant-midi, à 670, du Roi, 31ème étage.

Les dits biens consistent en: ameublement de bureau, etc. Le tout sera vendu suivant la loi, QUEBEC, le 4 août 1973. LECLERC & LECLERC & Ass., H.C.S.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC No 104-073

DANS LA COUR PROVINCIALE HOFFMAN LA ROCHE LIMITEE, demanderesse

vs NUTRAL INC., défendeur

LEGAL NOTICE Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on August 17th, 1973, at 107-A, St-Joseph, Beauport.

Les dits biens consistent en: 2 poêles à gaz, 1 bouilloire, etc. Le tout sera vendu suivant la loi, QUEBEC, le 4 août 1973. JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC No 104-073

IN THE PROVINCIAL COURT HOFFMAN LA ROCHE LIMITEE, demanderesse

vs NUTRAL INC., défendeur

LEGAL NOTICE Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on August 17th, 1973, at 107-A, St-Joseph, Beauport.

Les dits biens consistent en: 1 machine à additionner, 2 bureaux, 2 fauteuils, etc. Le tout sera vendu suivant la loi, QUEBEC, le 4 août 1973. JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC No 104-073

IN THE PROVINCIAL COURT HOFFMAN LA ROCHE LIMITEE, demanderesse

Prix des métaux

MONTREAL (P.C.) — Voici les prix nominaux des principaux métaux en monnaie canadienne, à la livre f.a.b., Montréal.

Lot d'un wagon: plomb 0.16; zinc "prime western" 0.25; d'une teneur élevée 28; de catégorie spéciale 0.2550; lingots de cuivre 67.

Lot d'une tonne: étain 258 le cent livres; plomb 18.50; lingot de cuivre 84.75.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC No 02-099

DANS LA COUR PROVINCIALE CARTIER MENS-WEAR, demandeur

vs CONRAD SIMARD, défendeur

AVIS LEGAL AVIS PUBLIC est donné par le présent bref que les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 14 août 1973, à 11 heures de l'avant-midi, à 670, du Roi, 31ème étage.

Les dits biens consistent en: ameublement de bureau, etc. Le tout sera vendu suivant la loi, QUEBEC, le 4 août 1973. LECLERC & LECLERC & Ass., H.C.S.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC No 104-073

DANS LA COUR PROVINCIALE HOFFMAN LA ROCHE LIMITEE, demanderesse

vs NUTRAL INC., défendeur

LEGAL NOTICE Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on August 17th, 1973, at 107-A, St-Joseph, Beauport.

Les dits biens consistent en: 2 poêles à gaz, 1 bouilloire, etc. Le tout sera vendu suivant la loi, QUEBEC, le 4 août 1973. JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC No 104-073

IN THE PROVINCIAL COURT HOFFMAN LA ROCHE LIMITEE, demanderesse

vs NUTRAL INC., défendeur

LEGAL NOTICE Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case will be sold by public auction at 11 o'clock in the forenoon on August 17th, 1973, at 107-A, St-Joseph, Beauport.

Les dits biens consistent en: 1 machine à additionner, 2 bureaux, 2 fauteuils, etc. Le tout sera vendu suivant la loi, QUEBEC, le 4 août 1973. JEAN-MARIE PAYEUR, H.C.S.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC No 104-073

IN THE PROVINCIAL COURT HOFFMAN LA ROCHE LIMITEE, demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No 14-193

DANS LA COUR SUPERIEURE W. MARTIN LEE, demanderesse

vs HICKSON TIER CASING & AARON NABERNEY, défendeurs

AVIS LEGAL AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 14 août 1973, à 11 heures de l'avant-midi, au Rond-Point de Lévis, chez W. Martin LEE.

Les dits biens consistent en: 1 camion Ford 1966, 1 remorque. Le tout sera vendu suivant la loi, Québec, le 4 août 1973. JEAN-CLAUDE LEGARE, H.C.S.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No 14-193

IN THE SUPERIOR COURT W. MARTIN LEE, plaintiff

vs HICKSON TIER CASING & AARON NABERNEY, defendants

LEGAL NOTICE Public notice is hereby given that the goods and chattels of the defendant seized in this case, will be sold by public auction, at 11 o'clock in the forenoon, on August 14th, 1973, at Rond-Point de Lévis, chez W. Martin LEE.

The said goods and chattels consist of: 1 truck Ford 1966, 1 trailer. The whole will be sold according to Law, Québec, August 4th 1973. JEAN-CLAUDE LEGARE, B.S.C.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No 02-00002-73

DANS LA COUR PROVINCIALE SUPEREX CANADA LTD., demanderesse

vs HENRI MATHIEU, défendeur

AVIS LEGAL AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 14 août 1973, à 11 heures de l'avant-midi, à 107-A, St-Joseph, Beauport.

Les dits biens consistent en: 2 téléviseurs, 1 set de salon, 3 morceaux, 2 tables de salon, etc. Le tout sera vendu suivant la loi, QUEBEC, le 4 août 1973. EMILIE MILLER, H.C.S.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC No 91-820

DANS LA COUR PROVINCIALE ADELARD HUOT, demandeur

vs ANDRE BOISVERT, défendeur

AVIS LEGAL AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 14 août 1973, à 11 heures de l'avant-midi, à 909, boul. St-Gérard, Ville Vanier.

Barry & McManamy Courtiers en valeurs

ville de Sainte-Foy AVIS/OFFRES/DEMANDES

APPEL D'OFFRES Pour impression d'un journal bimestriel.

LA C.E.C.Q. 1460, chemin Sainte-Foy, Québec 6.

ville de Sainte-Foy AVIS/OFFRES/DEMANDES

APPEL D'OFFRES Des soumissions seront reçues au bureau du Greffier de la Ville de Sainte-Foy.

ville de Sainte-Foy AVIS/OFFRES/DEMANDES

PAVILLON SPORTIF — PHASE 2 SAINTE-FOY

DATE ET REMISE DES SOUMISSIONS: Les soumissions des entrepreneurs-généralistes pour la construction de la phase 2 du Pavillon Sportif.

CORPS DE METIER: 15 Ventilation, 16 Plomberie, 16 Electricité et chauffage électrique.

GARANTIE DE SOUMISSION: Chaque entrepreneur généraliste devra inclure dans sa soumission, un chèque visé par une banque à charte du Canada.

GARANTIE DE SOUMISSION POUR SOUS-TRAITANTS: Chacun des sous-traitants doit joindre à la copie de soumission, un chèque visé ou un cautionnement de soumission.

## Les essais nucléaires

# Une formule de compromis est en voie d'être adoptée à la conférence du Commonwealth

OTTAWA (Reuter) — Une formule de compromis sur une déclaration contre les essais nucléaires, non souterrains devrait bientôt émerger à la conférence du Commonwealth, apprend-on de source proche de la conférence.

C'est la Nouvelle-Zélande qui, d'entrée de jeu, dès l'ouverture de la première séance de travail de la conférence, jeudi, souleva la délicate question des essais nucléaires français dans le Pacifique.

La Nouvelle-Zélande et l'Australie, suivies par la majorité des 32 pays représentés, souhaitent faire adopter une déclaration "dure".

Mais la Grande-Bretagne, par la voix de M. Edward Heath, premier ministre, a fait savoir clairement qu'elle ne saurait s'associer à une condamnation d'un de ses partenaires du Marché commun. Le Canada et quelques autres pays ont appuyé la position de Londres, indiquant-on de source proche de la conférence.

Il fut alors décidé de confier

la rédaction du projet de déclaration à une commission spéciale de hauts fonctionnaires de tous les pays participants.

### Texte difficile

La commission étudie le projet de déclaration de la Nouvelle-Zélande qui demande une interdiction des explosions nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace et sous l'eau, mais qui ne mentionne pas la France ou la Chine, les deux puissances nucléaires qui poursuivent leurs essais dans l'atmosphère.

Le projet de déclaration insiste sur le préambule du traité sur la non-prolifération nucléaire de 1968. Il exprime la détermination des signataires de ce traité de poursuivre les négociations en vue d'aboutir à la fin des essais nucléaires pour éviter la contamination radio active de l'environnement.

Afin de recueillir l'unanimité sur ce projet, la Nouvelle-Zélande en a modéré le ton, mais de source proche de la conférence on déclare que M. Heath se penchera soigneusement sur

la formulation du texte pour s'assurer qu'il ne contient pas une condamnation implicite de la France.

La commission pourra peut-être remettre dès vendredi le projet de déclaration aux dirigeants du Commonwealth qui ont tenu dans la matinée leur deuxième séance de travail à huis-clos, consacrée au thème des changements dans les relations de puissance intervenus dans le monde ces dernières années.

### Une banque spéciale

Dans le cadre de ces discussions, le Kenya a proposé la création d'une nouvelle banque de développement destinée à aider les pays - membres à réaliser certains projets spéciaux.

M. Daniel Arap Moi, vice-président du Kenya, a dit à Reuter que la délégation qu'il préside a distribué un document exposant ces vues. "Le but est de coordonner toutes les activités des pays du Commonwealth dans ce do-

maine si important", a-t-il dit, ajoutant que le projet sera discuté la semaine prochaine dans le cadre du thème "coopération fonctionnelle du Commonwealth".

M. Moi a déclaré qu'une telle banque n'empêcherait pas les opérations de la Banque africaine de développement et permettrait aux pays en voie de développement d'obtenir des prêts à des taux d'intérêt modérés.

Jeudi, le chef de l'Etat nigérien, le général Yakubu Gowon, avait proposé à la conférence "un plan d'Ottawa" sur le modèle du plan de Colombo existant pour l'Asie du sud-est.

Vendredi soir, les chefs de délégation et ministres se rendent par avion dans la station de Mont-Tremblant, au nord de Montréal, où ils passeront le week-end dans une atmosphère détendue et sans protocole.

La conférence se poursuivra jusqu'à la fin de la semaine prochaine.

# Le Japon est le deuxième plus grand client du Canada

OTTAWA (PC) — Les commentaires du ministre des Finances, M. John Turner, jetant le blâme de l'inflation au Canada sur la demande croissante du marché mondial, particulièrement de la part du Japon, font suite à l'annonce, de la part du gouvernement fédéral, que les exportations vers le Japon vont en augmentant, cette année.

Le rapport gouvernemental révèle que les exportations d'aliments, de minerais, de bois et d'autres produits vers le Japon ont grimpé de 76 pour cent au cours de la première moitié de 1973, faisant ainsi du Japon, le deuxième plus important client du Canada, après les Etats-Unis.

"Le grand responsable est la demande croissante du marché mondial", a déclaré jeudi, M. Turner, en commentant le taux d'inflation de 8,1 pour cent au Canada par rapport à l'an dernier.

Il a annoncé que le gouvernement allait restreindre ses dépenses pour freiner le taux de croissance de 12 pour cent de l'économie nationale, qu'il considère comme "insupportable". Un taux de croissance moins accéléré, a également pour but, d'adoucir les pressions de l'inflation.

Le chef du Parti néo-démocrate, M. David Lewis, s'est dit d'accord avec M. Turner, quand ce dernier déclare que "la demande mondiale fait grimper les prix au Canada", mais il ne sait pas encore, quant à lui, ce qu'il faudrait faire pour régler le problème.

M. Lewis, dans une déclaration antérieure, ne s'était pas montré tendre pour M. Turner qui, selon lui, n'a pas eu le courage d'annoncer sa politique avant l'ajournement du Parlement.

"Encore une fois, a-t-il dit, il veut contraindre le secteur public, alors que ses concessions de taxes aux corporations donnent un jeu de 500 millions au secteur privé".

Selon M. Lewis, les coupures

### Le Japon

Au cours d'une conférence de presse, M. Turner a cité l'exemple du Japon qui dépense de plus en plus d'argent sur les marchés mondiaux et qui contribue ainsi à créer l'inflation.

"Le Japon achète du bœuf, des vins français et plusieurs articles qu'il n'avait jamais achetés auparavant", à mesure que sa population exige de plus en plus de biens de consommation.

"Le Japon est un pays riche, qui détient un pouvoir d'achat énorme", a commenté un assistant de M. Turner.

Le chef du Parti néo-démocrate, M. David Lewis, s'est dit d'accord avec M. Turner, quand ce dernier déclare que "la demande mondiale fait grimper les prix au Canada", mais il ne sait pas encore, quant à lui, ce qu'il faudrait faire pour régler le problème.

M. Lewis, dans une déclaration antérieure, ne s'était pas montré tendre pour M. Turner qui, selon lui, n'a pas eu le courage d'annoncer sa politique avant l'ajournement du Parlement.

"Encore une fois, a-t-il dit, il veut contraindre le secteur public, alors que ses concessions de taxes aux corporations donnent un jeu de 500 millions au secteur privé".

Selon M. Lewis, les coupures

dans les dépenses gouvernementales ne sont que la continuation de la politique du premier ministre Trudeau, qui s'est déjà révélée "désastreuse".

Il a été impossible de joindre les autres chefs de l'opposition, MM. Robert Stanfield et René Caouette, pour obtenir des commentaires.

Les Etats-Unis L'augmentation des exportations canadiennes au Japon a fait que ce pays a ainsi dépassé la Grande-Bretagne et les pays de la Communauté économique européenne comme meilleur client du Canada. Les Etats-Unis demeurent en première place avec un total de \$8,5 milliards d'importations canadiennes, cette année.

Statistique Canada révèle

que, au cours des six premiers mois de l'année, les exportations canadiennes vers le Japon ont augmenté de \$80 millions pour les aliments, \$155 millions en matières premières et \$31 millions en produits finis, comparativement à la période correspondante l'an dernier.

Si l'on considère tout le marché mondial, pour les six premiers mois de l'année, les exportations canadiennes ont augmenté de \$2,2 milliards, laissant une différence excédentaire de \$673 millions entre les exportations et les importations.

De ce gain de \$673 millions, 70 pour cent provient d'exportations accrues de blé, d'oléagineuses, de minerais de cuivre, de pâte, de bois, de minerais de nickel, de charbon et d'amiant.

## Yves Jasmin retourne à l'entreprise privée

MONTREAL (PC) — M. Yves Jasmin, vice-président aux relations publiques d'Air Canada depuis 1970, a décidé de quitter la société d'Etat et de retourner à l'entreprise privée.

M. Jasmin œuvre dans le domaine des communications depuis plusieurs années. En 1956, il était directeur

adjoint à la brasserie Melson; en 1961, directeur régional pour Ford Canada; en 1964, directeur général des relations publiques pour l'exposition universelle de Montréal.

En 1968, il ouvrait un cabinet de consultation en relations publiques qu'il quittait en 1970 pour Air Canada.

# LA BELLE PROVINCE

## Une autre industrie est vendue aux Américains

QUEBEC (PC) — La papeterie F.-F. Soucy Inc., de Rivière-du-Loup, a été vendue à la firme américaine Bato Company Inc., de Greenwich, Connecticut, au prix officiel de \$5,2 millions, soit \$2,7 millions aux détenteurs d'obligations et \$2,5 millions aux actionnaires.

La transaction a été annoncée, jeudi, par M. Henri Béique, président de la société de Fiducie, Prêt et Revenu, qui assumait la gestion de cette entreprise depuis 1965 par délégation de pouvoir.

M. Béique a déclaré que la décision de vendre la papeterie, qui ne parvenait pas à faire de profits, à des intérêts américains, avait été prise après de vaines sollicitations auprès de

tous les producteurs canadiens de l'Est du pays, certains producteurs de l'Ouest, ainsi que tous les organismes gouvernementaux susceptibles de prendre la situation en mains.

Il a souligné que "la responsabilité première de Fiducie Prêt et Revenu était de protéger les intérêts des nombreuses institutions financières du Québec et de centaines d'épargnants qui s'étaient portés acquéreurs des obligations de F.-F. Soucy Inc."

### Problèmes

M. Béique a attribué les problèmes financiers de l'entreprise à une production initiale de mauvaise qualité, ainsi qu'à une machinerie vétuste et défective, en dépit d'amélioration de \$2 millions.

Selon lui, les difficultés encourues se situaient cependant et surtout au niveau des marchés, alors que F.-F. Soucy n'a jamais réussi à écouler sa production sur le marché canadien et qu'une bonne partie de cette production devait être exportée à des prix désavantageux.

"Cette transaction, qui règle le grave problème de mise en marché du papier Soucy, a-t-il précisé, garanti par le fait même que le moulin pourra continuer à

opérer et à se moderniser, sans craindre les aléas du marché cyclique du papier journal. Les 110 employés de l'entreprise seront donc

assurés de conserver leur emploi".

Quant à la compagnie Bato, le président de Fiducie Prêt et Revenu a souli-

gné qu'elle vendait son papier depuis au-delà de 30 ans aux petits et moyens imprimeurs de l'Est des Etats-Unis.

### Par ELIE LALANCETTE

OTTAWA (PC) — Le Conseil de radio-télévision canadienne a octroyé une licence de radio-diffusion à la Coopérative de télévision de l'Outaouais CTV, en vue d'exploiter une station de télévision de langue française à Hull-Ottawa, canal 30.

Par cette décision rendue publique vendredi à Ottawa, la région de Hull-Ottawa pourra jouir d'une deuxième station de télévision de langue française, l'autre étant Radio-Canada.

CTVO, coopérative de télévision communautaire, a donc été choisie, de préférence à Radio-Mutuel et TVA Télé-métropole, qui avaient eux aussi, soumis des requêtes pour l'obtention de cette deuxième antenne de langue française.

Le Conseil, révèle un communiqué, a particulièrement considéré l'identification de CTVO avec les régions à desservir, le caractère très représentatif des appuis offerts par les individus, les organisations et institutions de ces régions, et le mode de participation de la population que CTVO entend mettre en oeuvre en ce qui touche les politiques, les program-

mes et la propriété de la station.

CTVO doit s'affilier avec le réseau TVA pour l'obtention d'une proportion importante de programmes en provenance du canal 10 de Montréal et des autres stations de télévision privées francophones.

La station devrait commencer à diffuser avant le 1er octobre 1974 et d'ici là, elle devra rendre compte à tous les trois mois des progrès de ses préparatifs au Conseil de radio-télévision canadienne.

Administration Le conseil d'administration définitif devra entrer en fonction d'ici le 15 janvier 1974.

A l'exception du président du Conseil d'administration, le Comité exécutif devra compter un nombre égal de membres venant du Québec et de l'Ontario.

En retenant CTVO, le CRCT précise qu'il a pris en considération les objectifs essentiels de la politique de radiodiffusion, lesquels avaient fait l'objet d'une énergie et d'un enthousiasme exceptionnels qui méritent considération".

Le CRCT espère ainsi que la

population pourra s'identifier plus facilement à une station de télévision, s'y exprimer plus spontanément et ainsi trouver des réponses à ses besoins.

Le Conseil est d'avis que la qualité de la demande démontre amplement qu'il faut lui accorder non pas le bénéfice du doute, mais le bénéfice de la confiance.

En accordant ainsi une licence à un groupe communautaire, le CRCT précise que la radiodiffusion est un service public et non une chasse gardée.

### Risques

Malgré le risque d'un exclusivisme idéologique, au cas où la station serait dominée par un groupe de professionnels idéologiques, le CRCT rappelle que la règle de la radiodiffusion comporte des risques nombreux et difficiles: "risque d'une mauvaise administration, risque d'un manque d'imagination, risque d'une gestion avariée, risque de cliques et d'"establishments", risque de vieillissement des structures, etc..."

Selon le CRCT, ces risques sont nombreux et ne peuvent être éliminés au départ.

## Nouvelle station de télévision de langue française à Hull

### Par ELIE LALANCETTE

OTTAWA (PC) — Le Conseil de radio-télévision canadienne a octroyé une licence de radio-diffusion à la Coopérative de télévision de l'Outaouais CTV, en vue d'exploiter une station de télévision de langue française à Hull-Ottawa, canal 30.

Par cette décision rendue publique vendredi à Ottawa, la région de Hull-Ottawa pourra jouir d'une deuxième station de télévision de langue française, l'autre étant Radio-Canada.

CTVO, coopérative de télévision communautaire, a donc été choisie, de préférence à Radio-Mutuel et TVA Télé-métropole, qui avaient eux aussi, soumis des requêtes pour l'obtention de cette deuxième antenne de langue française.

Le Conseil, révèle un communiqué, a particulièrement considéré l'identification de CTVO avec les régions à desservir, le caractère très représentatif des appuis offerts par les individus, les organisations et institutions de ces régions, et le mode de participation de la population que CTVO entend mettre en oeuvre en ce qui touche les politiques, les program-

**Roulez votre manche pour sauver une vie...**  
DONNEZ DE VOTRE SANG

**FEMMES DE SECURITE DEMANDEES**  
5 ans d'expérience  
Numéro de carte de compétence  
Kennedy Ship Building  
bte po. 12052, Chemin Ste-Foy  
Québec 10.



# Action politique

par GABRIEL LOUBIER

## La servilité partisane est funeste au Québec

par Gabriel Loubier

La mort de M. Louis St-Laurent évoque quelques-unes des pages les plus importantes de notre histoire constitutionnelle.

M. St-Laurent ne s'est jamais défini comme un nationaliste québécois ou un champion de l'autonomie provinciale. Il était plutôt ce qu'en langage populaire, on appelle un "Canadien tout court". Mais il l'était avec franchise, conviction et dignité.

Dans l'ensemble, la population québécoise témoignait à son égard d'un mélange de fierté et de méfiance. Elle était flattée de le voir à la direction du pays, mais elle savait par expérience, surtout depuis la cession de nos droits fiscaux en 1942, à quels abandons peut conduire la complicité des gouvernements "rouges à Québec et rouges à Ottawa". Aussi, avait-elle soin de rétablir l'équilibre en maintenant sur la scène provinciale un gouvernement fortement autonomiste.

Duplessis à Québec, c'était dans son esprit le contre-poids nécessaire de St-Laurent à Ottawa.

Pareille situation devait naturellement provoquer des conflits. Sans compter qu'Ottawa entendait garder pour lui seul les impôts accaparés à la faveur de la guerre, alors que le Québec n'était pas moins décidé à les reprendre.

La crise la plus aiguë éclata en 1954, quand le gouvernement d'Union nationale présenta une loi rétablissant l'impôt provincial sur le revenu et somma le gouvernement fédéral d'en accorder la déductibilité aux contribuables québécois pour les soustraire à la double taxation.

Plaçant la solidarité partisane au-dessus de la solidarité québécoise, les libéraux provinciaux votèrent contre le projet de loi. Ils espéraient faire leur moisson électorale du mécontentement des contribuables.

Mécontentement il y eut, mais contre Ottawa qui refusait avec morgue la déduction réclamée. On vit non seulement les associations culturelles et nationales, mais même les organismes de promotion économique comme les Chambres de Commerce, faire bloc avec le gouvernement du Québec pour réclamer des autorités fédérales plus de souplesse et de justice.

L'agitation dura des mois et l'on ne savait trop comment la crise allait se dénouer quand M. Duplessis appela M. St-Laurent au téléphone pour lui proposer une conférence à Deux-Montagnes ou sur le sommet eut effectivement lieu à l'hôtel Windsor. Avec la conséquence qu'Ottawa consentit à évacuer au profit des provinces une marge d'impôt qui fut d'abord limitée à dix pour cent, mais qui devait s'élargir graduellement par la suite.

Tout le monde fut enchanté, sauf les libéraux provinciaux, qui avaient été les seuls, avec quelques anglophones irréductibles, à ne pas faire la bataille de la déductibilité et qui faisaient un crime à leurs amis fédéraux de leur collaboration avec... le gouvernement de leur province.

Quant à M. St-Laurent, son attitude à l'égard du gouvernement unioniste fut toujours extrêmement déférente. Il avait manifestement plus de respect pour des adversaires durs et francs que pour des amis trop serviles.

La leçon qu'il faut en garder, c'est que le Québec finit toujours par obtenir la place qui lui revient de droit dans l'ensemble canadien, à la condition d'avoir un gouvernement qui ait suffisamment d'échine pour se tenir debout, même devant ses amis politiques.

# LES CROQUE MUSIQUE

Ne cherchez plus... de midi à quatorze heures, on croque musical du 30 juillet au 31 août.

65\* à l'ombre de la salle Octave-Crémasse  
Auditeurs de musique enregistrée.  
Procurez-vous sur place assiettes diverses et rafraîchissements... ou apportez votre casse-croûte!  
Entrée libre  
En collaboration avec Radio-Canada CBV/980

SEMAINE DU 5 AOÛT	
Lundi 6 août	LA JOURNÉE DES ENFANTS
Mardi 7 août	JAZZ
Mercredi 8 août	SPECIAL
Jeudi 9 août	MUSIQUE SYMPHONIQUE
Vendredi 10 août	QUÉBEC CHANTE

SEMAINE DU 12 AOÛT	
Lundi 13 août	LA JOURNÉE DES ENFANTS
Mardi 14 août	JAZZ
Mercredi 15 août	VOUS SOUVENEZ-VOUS DE...
Jeudi 16 août	MUSIQUE DE CHAMBRE
Vendredi 17 août	FOLKLORE DU QUÉBEC

SEMAINE DU 19 AOÛT	
Lundi 20 août	FOLKLORE INTERNATIONAL
Mardi 21 août	ROCK
Mercredi 22 août	SPECIAL WESTERN
Jeudi 23 août	OPÉRA ET OPÉRETTE
Vendredi 24 août	CHANSONNIERS DU QUÉBEC

SEMAINE DU 26 AOÛT	
Lundi 27 août	FOLKLORE INTERNATIONAL
Mardi 28 août	ROCK
Mercredi 29 août	SPECIAL: VOUS SOUVENEZ-VOUS DE...
Jeudi 30 août	OPÉRETTE ET OPÉRA
Vendredi 31 août	CHANSONNIERS DU QUÉBEC

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC  
SALLE OCTAVE-CRÉMASSE TEL.: 643-8131

# Université Laval

**EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE**  
**DIPLOME EN PEDAGOGIE DES INADAPTES**  
(Trimestre d'automne 1973)

L'Extension de l'enseignement universitaire, offre aux enseignants en exercice et aux administrateurs engagés dans le secteur de l'éducation spéciale, un programme d'études conduisant au

Diplôme en pédagogie des inadaptes

**Date limite de demande d'admission:**  
**LE 20 AOÛT 1973**

EXAMEN D'ADMISSION obligatoire pour tous les nouveaux candidats: LE 11 AOÛT, à 8h.15, à l'amphithéâtre 1-D du Pavillon de Koninck. Les candidats doivent s'y présenter sans convocation.

**RENSEIGNEMENTS ET PROSPECTUS:**

Secrétariat des études à temps partiel  
Bureau 422  
Faculté des sciences de l'éducation  
Cité universitaire  
Québec G1K 7P4  
Tel.: 656-3238

Cité universitaire

# LES SPORTS

## Baseball

**HIER**  
**LIGUE NATIONALE**  
 Chicago 3, Montréal 0  
 St-Louis 3, New York 9  
 Pittsburgh 3, Philadelphie 1  
 San Diego 4, Atlanta 5  
 Houston 1, Cincinnati 0  
 Houston 5, Cincinnati 11  
 Los Angeles à San Francisco (n)

**LIGUE AMERICAINE**  
 Oakland à California (nuit)  
 Pittsburgh à Philadelphie (2, s)  
 Texas 3, Chicago 5  
 New York 2, Detroit 7  
 Milwaukee 4, Cleveland 9  
 Boston 8, Baltimore 5  
 Boston 2, Baltimore 8

**LIGUE EASTERN**  
 Québec 1, West Haven 2  
 Sherbrooke 0, Waterbury 1  
 Trois-Rivières 2, Pittsfield 9  
 Bristol 3, Reading 4  
 Bristol 3, Reading 0

**SAMEDI**  
**LIGUE NATIONALE**  
 Chicago à Montréal (s)  
 St-Louis à New York (s)  
 Pittsburgh à Philadelphie (2, s)  
 San Diego à Atlanta (2, s)  
 Houston à Cincinnati  
 Los Angeles à San Francisco

**LIGUE AMERICAINE**  
 Oakland à California (s)  
 Kansas City à Minnesota  
 Texas à Chicago (s)  
 New York à Detroit (s)  
 Milwaukee à Cleveland (s)  
 Boston à Baltimore (s)

**LIGUE EASTERN**  
 Québec à West Haven  
 Sherbrooke à Waterbury  
 Trois-Rivières à Pittsfield  
 Bristol à Reading

**LIGUE JUNIOR**  
 Charlebourg à Lévis (2) 1h30  
 Beauport à Ste-Foy (2) 1h30

**DIMANCHE**  
**LIGUE NATIONALE**  
 Chicago à Montréal  
 St-Louis à New York  
 Pittsburgh à Philadelphie  
 San Diego à Atlanta  
 Houston à Cincinnati  
 Los Angeles à San Francisco

**LIGUE AMERICAINE**  
 Oakland à California (s)  
 Kansas City à Minnesota  
 Texas à Chicago (2)  
 New York à Detroit (s)  
 Milwaukee à Cleveland (2)  
 Boston à Baltimore (s)

**LIGUE EASTERN**  
 Québec à West Haven  
 Sherbrooke à Waterbury  
 Trois-Rivières à Pittsfield  
 Bristol à Reading

**LIGUE JUNIOR**  
 Ste-Foy à Charlebourg (2) 7h.00

**LES CLASSEMENTS**

**LIGUE NATIONALE**

Division	G.	P.	Moy.	Diff.
St-Louis	58	49	542	31%
Chicago	55	53	509	6
Pittsburgh	51	54	489	12
Montréal	51	55	481	61%
Philadelphie	51	57	472	71%
New York	47	57	452	91%

**Division QUEST**

G.	P.	Moy.	Diff.	
Los Angeles	67	41	620	31%
Cincinnati	64	48	557	2
San Francisco	60	47	561	61%
Atlanta	58	54	509	12
Houston	56	54	509	20
Atlanta	51	54	489	81%
Texas	40	65	381	191%

**LIGUE AMERICAINE**

Division	G.	P.	Moy.	Diff.
Baltimore	56	46	549	—
New York	60	50	538	—
Detroit	57	49	538	1
Boston	56	49	533	11%
Milwaukee	51	52	486	61%
Cleveland	49	59	461	20

**Division QUEST**

G.	P.	Moy.	Diff.	
Kansas City	62	48	554	—
Oakland	54	48	556	2
Minnesota	54	51	514	51%
Chicago	52	55	486	81%
California	51	54	489	81%
Texas	40	65	381	191%

**LIGUE EASTERN**

Division	G.	P.	Moy.	Diff.
Sherbrooke	57	45	559	—
Pittsfield	51	49	510	1
Waterbury	47	54	465	51%
Bristol	44	60	423	10

**LIGUE JUNIOR**

G.	P.	Moy.	Diff.	
Lévis	21	6	778	2
Dollard	19	8	704	2
Beauport	9	12	500	71%
Charlebourg	9	17	346	111%
Ste-Foy	4	22	154	161%

**Inter-cités**

**HIER**  
**MOSQUITO**  
 Quart-de-finale 2 de 3  
 DSN 1, Orsainville 2  
 (Orsainville mene 1-0)  
 Limouliou 3, Québec-centre 1  
 (Limouliou mene 2-0)

**PEE-WEE**  
 Les-Érables 2, Beauport 12

**BANTAM**  
 Québec-centre 7, Gifford 13

**SAMEDI**  
**MOSQUITO**  
 Quart-de-finale 2 de 3  
 Orsainville à DSN 10h.  
 (Orsainville mene 1-0)

**PEE-WEE**  
 Limouliou à Beauport 19h.

**BANTAM**  
 Ste-Foy à Limouliou 14h.

**DIMANCHE**  
**MOSQUITO**  
 Si nécessaire,  
 DSN à Orsainville 10h.

**LEO SEVIGNY**  
 Ent.  
 Exterminateurs d'insectes et rongeurs nuisibles.  
 Rep. National Chemical Extermination Co.  
 2949 chemin Ste-Foy, Qué. 10  
 TEL: 653-3101 — 653-0549

**GENERAL BEARING SERVICE**  
 111, Boul. Charest Ouest  
 Québec  
 529-9088 L.T.E.

## Les Expos blanchis

MONTREAL (PC) — Rick Reuschel a affiché une tenue de quatre coups sûrs et produit un point hier soir en conduisant les Cards de St-Louis à un gain de 3-0 sur les Expos à Montréal.

Reuschel, 12-8, a retiré 16 frappeurs d'affilée à un moment donné et a terminé le match avec 11 retraits au bâton et aucun but sur balles.

Il a connu ses seules difficultés dès la 1ère manche lorsque Mike Jorgensen a cogné un double après un retrait, mais celui-ci est demeuré sur les sentiers parce que Ron Fairly et Ken Singleton ont frappé des roullants au champ intérieur.

Les Cubs ont pris une avance de 1-0 dans la 2e reprise, qu'André Thornton a comminée avec son premier coup sûr dans les majeures, un roullant qui a échappé de justesse au lanceur Steve Renko, 10-7.

Après un retrait, Randy Hundley a poussé Thornton au 3e coussin avec un simple, puis Reuschel a produit avec un ballon sacrifié au champ centre.

Les Cubs ont ajouté un 2e point dans la 7e manche grâce

## Sommaire des Carnavals

**QUEBEC**

Ap	P	Cs	Pp
Down, CC	4	0	0
Schuldes, CD	4	0	1
Rivera, CG	4	0	0
Cotler, B	4	0	0
Scanlon, 2B	4	1	1
Damasca, 1B	3	0	1
Navarette, 2B	3	0	0
Creech, AC	3	0	0
Warthen, L	3	0	0
Scott, FU	0	0	0
Demola, L	0	0	0
Total	50	1	2

**WEST HAVEN**

Ap	P	Cs	Pp
Krizmanich, CG	2	0	0
Baretta, AC	2	0	0
Stodgel, 3B	2	0	0
Sanders, CD	2	0	0
Pacheco, 1B	4	0	0
Prince, 2B	3	1	1
Beasaris, B	2	1	1
Boudon, CG	30	0	0
Evenhuis, L	2	0	1
Hambright, L	0	0	0
Total	54	2	2

**QUEBEC** 010 000 000-1 3 0  
 West Haven 020 000 000-2 3 0

DJ: Québec 1, W.H. 2; LSB: Québec 5, W.H. 6; CC: Stearns, Scanlon; BV: Rivera.

**Les lanceurs:**

	mi	cs	p	pm	bb	rb
Warthen (P.)	7	1	0	0	0	2
Demola	1	0	0	0	0	2
Evenhuis (G.)	7 1/2	3	1	2	2	6
Hambright	1 1/2	0	2	4	0	4
FPI, Scanlon par Evenhuis; Temps: 2h45; Assistance: 736.						

## Coquetel sportif

NORTH LITTLE ROCK, Arkansas (AFP) — A l'issue du premier match de la finale de la zone américaine de la coupe Davis, les États-Unis ont mené par 1-0 devant le Chili.

L'Américain Tom Gorman a battu le Chilien Jaime Filol, à l'issue d'un match de quatre heures, 17-15, 6-4, 4-6, 6-3.

Le deuxième simple de la finale a été interrompu vendredi soir à huit heures en raison de l'obscurité.

Les deux joueurs Stan Smith USA et Patrick Cornejo, Chili, se trouvaient à ce moment à égalité, le score étant de 7-9, 6-2, 3-3, au moment de l'inter-répit.

Filol, Cornejo a livré une résistance farouche et il a même pris le premier set à Smith.

MONTREAL (PC) — A la suite d'une blessure au genou, subie contre Hamilton mercredi soir, le secondeur Mel Code ne pourra prendre part aux deux prochains matches des Aiguilles de Montréal, de la LCF.

Entre-temps, on donnera un essai de cinq jours à Phil Price, qui ne l'avait cédé devant Code à l'entraînement qu'en raison de l'expérience de ce dernier.

BOSTON. (PA) — Le secondeur Fred Summers reposait

## Sommaire des EXPOS

**MONDAY**

Ap	P	Cs	Pp
Hunt, CC	4	0	0
Kessinger, AC	4	0	1
Cardinal, CD	4	0	0
Williams, CG	4	0	1
Santo, 3B	4	0	2
Thornton, 1B	2	1	1
Becker, 2B	4	0	1
Popovich, 2B	0	0	0
Hundley, R	4	0	0
Reuschel, L	1	0	0
Total	33	3	9

**MONTREAL**

Ap	P	Cs	Pp
Hunt, 2B	4	0	0
Jorgensen, 1B	4	0	0
Cardinal, CD	4	0	0
Williams, CG	4	0	1
Santo, 3B	4	0	2
Thornton, 1B	2	1	1
Becker, 2B	4	0	1
Popovich, 2B	0	0	0
Hundley, R	4	0	0
Reuschel, L	1	0	0
Lintz, AC	0	0	0
Total	31	0	4

**CHICAGO** 019 000 110 — 3  
 Montréal 000 000 000 — 3

E: Marshall; LSB: Chicago 11, Montréal 4; 2B: Jorgensen, Santo; C: Hundley 9; BV: Williams; BS: —

**Les lanceurs:**

	mi	cs	p	pm	bb	rb
Reuschel, G. 12-8	9	4	0	0	11	—
Reuschel, G. 10-7	7 1/2	3	3	7	2	—
Jarvis	1 1/2	0	0	0	1	—
Marshall	1	0	0	0	1	—
Temps: 2h16; Assistance: 918,223.						

## La nouvelle ligue de tennis obtient Newcombe et Mme King

NEW YORK (AFP) — Un tirage au sort a désigné les meilleurs joueurs et joueuses de tennis du monde à eu lieu vendredi à New York. Les 16 villes américaines qui doivent disputer, de mai à août 1974, les premiers championnats intervilles des États-Unis, organisés par la WTT (World Team Tennis League), nouvellement créée, ont choisi leurs "joueurs préférés". C'est avec ces joueurs et joueuses, choisis tour à tour par les villes suivant un ordre déterminé par tirage au sort, que les différents clubs en lice pourront négocier un contrat dans les mois à venir.

Selon George MacCall, directeur exécutif de la WTT, l'Américain Billie Jean King, triple championne de Wimbledon, dont le mari est vice-président de la WTT, et l'Australien John Newcombe, ont déjà signé. Ils représenteront respectivement Philadelphie et Houston. Dennis Murphy, président de la WTT, a dit, de son côté, que des négociations étaient en cours avec huit autres joueurs de classe mondiale.

Les concurrents des championnats intervilles des États-Unis devraient logiquement se recruter parmi les premiers joueurs choisis par les clubs.

Ainsi, la jeune étoile américaine Chris Evert aurait déjà conclu un accord, apprend-on de bonne source. Par contre, l'Américain Stan Smith, numéro mondial, qui joue en coupe Davis pour son pays, serait opposé à ce nouveau championnat.

**OPPOSITION**  
 On sait que l'assemblée générale de la Fédération internationale de lawn tennis, FILT, a donné tout pouvoir à son comité directeur de suspendre tout joueur qui conclurait un contrat empêchant de participer aux championnats patronnés par la FILT coupe Davis, championnats européens, Jack Kramer, président de l'Association des joueurs professionnels, a déclaré à l'AFP qu'il soutenait ce point de vue.

Les dirigeants de la WTT affirment que Kramer soutient une "opinion personnelle" qui n'est pas partagée par la majorité des membres de l'ATP. "Les joueurs vont là où il y a le plus d'argent. Qui peut les empêcher?", a déclaré Murphy.

## Le Québec aux Jeux

**SAMEDI**

9h.30 - Baseball	Québec vs Saskatchewan
10h.00 - Canoë-kayak	Qualifications
10h.00 - Cyclisme	25 milles contre la montre
9h.30 - Pionnage	Tremplin à 3 mètres, Dames
	Tour de 10 mètres, Hommes
9h.00 - Hockey sur gazon	Nouveilles équipes vs Québec
9h.00 - Boulingrin	Simple, double, quadrettes
9h.00 - Tir	Matchs par équipes
10h.00 - Soccer	Québec vs Manitoba
10h.00 - Natation	50m., 100m., 200m., Hommes et Dames
8h.00 - Ski nautique	Salom, Hommes et Dames

**DIMANCHE**

10h.00 - Baseball	Alberta vs Québec
10h.30 - Canoë-kayak	60 milles sur route
9h.00 - Cyclisme	Tremplin à 1 mètre, Hommes
9h.00 - Pionnage	Tour 10 mètres, Dames
10h.00 - Hockey sur gazon	Matchs par équipes
9h.00 - Boulingrin	Simple, double, quadrettes
9h.00 - Tir	Matchs par équipes
10h.00 - Soccer	Québec vs He de Prince-Edouard
10h.00 - Natation	100m., 400m., 800m., Hommes et Dames
8h.00 - Ski nautique	Sauts, Hommes et Dames

**LENDI**

9h.30 - Baseball	Québec vs Terre-Neuve
10h.30 - Pionnage	25 milles contre la montre
11h.00 - Hockey sur gazon	Colombie-Britannique vs Québec
9h.00 - Boulingrin	Simple et double, quadrettes
9h.00 - Natation	Nouveilles équipes vs Québec
9h.00 - Tir	Simple et double
8h.00 - Ski nautique	Figures libres



La réputation de Muhammad Ali n'a apparemment pas encore atteint ce garconnet de 17 mois qui ne sourit pas aux facilités de l'ancien champion poids-lourd. Ali s'entraîne au gymnase de la 5e Avenue à Miami Beach en vue de son match revanche contre Ken Norton.

## Dumont fait confiance à Plante

(Par JEAN POULIOT)

Les Nordiques ont fait parvenir à la presse leur calendrier pour la saison 1973-74. L'ACTION - QUEBEC ne le publiera pas de nouveau, puisqu'elle l'a fait lundi dernier. Il contient toutefois un fait révélateur, soit que l'entente à laquelle Jacques Plante et Paul Dumont en étaient venus pour leurs conflits de dates n'a pas été ratifiée puisque les Nordiques annoncent qu'ils conserveront leurs deux vendredis en février.

J'ai rejoint Plante et il m'a expliqué qu'il devait s'en tenir pour le moment à ces dates, car le président Gary Davidson l'a avisé par TELEX que le calendrier expédié par la ligue était final. Le gérant-général des Nordiques ne désespère pas pour autant obtenir ces changements la semaine prochaine à la réunion annuelle des gouverneurs de l'AMH, où Québec sera représenté par Paul Racine et Marcel Jobin et où il assistera lui-même en observateur.

"Toronto et Minnesota sont consentants à changer ces dates, d'expliquer Plante, et j'ai bon espoir qu'après avoir expliqué la situation aux gouverneurs, ils accepteront ces changements pour le plus grand bien du hockey à Québec".

**DUMONT**  
 Rejoint à son tour, Paul Dumont a fait faire entièrement confiance à Plante. "Il est venu me montrer le télégramme en question, de dire Dumont, et il est fermement convaincu que les vendredis sont essentiels à la clientèle du junior, alors que c'est un soir comme les autres pour les Nordiques".

L'erreur dans le calendrier

semble provenir du fait que l'AMH n'a pas consulté le gérant-général pour effectuer le changement, mais bien un autre membre du bureau de direction qui a donné son assentiment.

Quant à la commission de l'Exposition, elle n'accorde aucune priorité à l'une ou l'autre des deux équipes, leur demandant de s'entendre sur les dates disponibles.

**ENTRAINEMENT**  
 Le camp d'entraînement des Nordiques débutera lundi le 10 septembre prochain. Tous les joueurs invités au camp se présenteront pour l'examen médical à compter de neuf heures au Collège, pour ensuite se rapporter sur la glace de l'Aréna Gilles Tremblay à Villeneuve aux instructeurs Jacques Plante et Michel Harvey, à compter de 2 heures p.m.

Quelque 44 joueurs, professionnels et amateurs se produiront pour ce premier exercice, qui sera ouvert au public. Pour tous les autres exercices ainsi que durant la saison régulière, on ne permettra à aucun amateur d'y assister; toutes les pratiques de l'équipe seront tenues à portes fermées. "Les joueurs ont assez de pression durant une partie, nous ne pouvons leur en imposer davantage, par la présence d'amateurs aux pratiques; de plus, nous aurons besoin de concentration lors de nos exercices, car c'est là que nous apprenons nos jeux, qui nous feront gagner nos parties", de spécifier Jacques Plante.

Le camp d'entraînement se poursuivra du 10 au 19 septembre à l'Aréna de Villeneuve, puis se transportera au Collège le 20 septembre.

Jacques Plante a indiqué que

## Mikita? Pas encore

CHICAGO (PC) — Les Cougars de Chicago, de l'AMH, ont été surpris en apprenant la nouvelle au sujet de Mikita, attribué à un commentateur de la NBC à New York.

"Ce doit être une grosse rumeur".

On n'a pu obtenir les commentaires du directeur-gérant Tommy Ivan et du pilote Billy Reay, des Hawks.

Les Nordiques de Québec qu'on vendit jusqu'ici 3,913 billets de saison, et les Nordiques du Maine joueront quelques parties d'exhibition durant le camp. Les dates et endroits de ces parties seront divulgués la semaine prochaine. L'équipe du Maine, présidée par Larry Fournier, a comme gérant-général Marcel Laplante. Elle évolue dans la ligue Nord-Américaine du président Jack Newkirk.

**Dr Marcel TREMBLAY**  
 OPTOMETRISTE  
 871 St. Antoine  
 Québec 3 524-2869

**NOTAIRES**  
 Raymond Deraspe  
 Germain Paiement  
 Hugette Viger  
 Marc-André Verville  
 264 de la Couronne — 529-5701  
 Stationnement voisin de l'édifice

**Verres de Contact**  
 Centre d'Application de  
 Lentille Cornéenne  
 DR FERNAND BELLEMAIRE, M.D.  
 300 Boul. Charest Est  
 Québec — 529-3694

**SPECIALISTE DE LA VUE**  
**Dr Laurent Massicotte**  
 OPTOMETRISTE  
 LENTILLES CORNEENNES  
 1111, rue ST-JEAN — Québec — 529-6686

**CHARLES RHEAUME**  
 OPTICIEEN  
 D'ORDONNANCES  
 LUNETTES - VERRES DE CONTACT  
 1680, 1ère Avenue  
 (Face à l'Hôpital St-François d'Assise)  
 524-9214

GOLF

Tournoi du club de Réforme

LENDI LE 6 AOUT 1973 CLUB DE GOLF CAP-ROUGE

- Hommes
7.08 Frank Langevin, Delpha Bélanger
7.16 Jean-Marie Jodoin, Ruddy Laporte, François Guerin
7.24 J.-P. Marcotte, Jacques Samson, Henri Bergeron, Georges Dostie
7.32 Jules Vallières, Gilles Bachand, Eugène Raymond, Fernand Carpentier
7.40 Maurice Gauthier
7.48 Roger Martineau, Denis Morissette, Ben Payeur, André Savary
7.56 John Mackay, Gustave Fleury, André Cléon, Georges Nadeau
8.04 Raymond Garneau, Jean Marchand, René Martineau, Charles-E. Rochette
8.12 L.-P. Tréheun, Yvon Lafontaine, Robert Boulanger, Pierre Tétreault
8.20 Jean Lemelin, Paul Lemelin, Michel Longpré, Charles Parent
8.28 Pierre Poliquin, J.-J. Rousseau, Fernand Poulin, Léo Harvey
8.36 Maurice Masse, André Harvey, Adrien Bernier, Laurier Beaulieu
8.44 Maurice Renaud, J.-P. Gendreau, Laurier Noël, Pierre Mercier
8.52 Guy Beauvais, Sergio Plante, Raymond DeBlois, Pierre LeGault
9.00 Benoît Gaudreau, Raymond Drouin, Robert Poirier, Guy Sirriès
9.08 Eugène Cléon, Denis Sylvain, Hugues Ferland, J.-Guy Vachon
9.16 Claude Bédard, Paul Ballanger, J. Bourque, Louis Chassé
9.24 J. Fortin, A. Daigle, R. Carrier, Gustave Papillon
9.32 Benoît Gravel, Roger Lachance, Marc Lachance, Yves Veilleux
9.40 Philippe Dion, André Bédard, Pierre Lamontagne, Robert Poirier
9.48 Emile Langlois, Raymond Tremblay, Claude Bélisle, Luc Pelletier
9.56 J.-Lac Duquet, Roger Dion, Pierre Cloutier, Paul Couture
10.04 Gaston Lambert, Jacques Payer, André Ouellet, Stacey Welch
10.12 Armand Tawell, Paul Voyer, Simon Noël, Gilles Courchesane
10.20 Raymond DeBlois, Lionel DeBlois, Pierre Beaupré, Fernand Gagné
10.28 Jacques Boily, Marcel Drouin, Clément Gendron, Edwin Gendron
10.36 Henri Roy, Henri Dutil, Irénée Lapierre, Raymond Letarte
10.44 Gilles Lafont, Gilles Gendron, Paul Tremblay, J.-A. Williamson
10.52 Ray Koirion, Yves Poulin, Ludger St-Pierre, Paul-A. Tremblay
10.60 Marc Roberge, Luc Roberge, Yves Caron, Réjean Moreau
11.08 René Fortin, Paul-Louis, Roland Chonière, Roland Contois
11.16 Laurent Bontreau, Claude Dallaire, Yvon Alizon, Raymond Grenier
11.24 Gérard Gaudreau, Roger Chabot, André Couet, Denis Mathieu
11.32 Hubert Walter, André Desmeules, Notaire Claveau
11.40 Bertrand Morissette, Jean Coulombe, Clément Roy, Victor Loyer
11.58 Réal Lajoie, J.-M. Pellerin, Paul Lafrenaye, J. J. Rousseau
12.04 Michel Faugé, Michel Robitaille, Richard Mongeau, Claude Vadboncoeur
12.12 Claude Fortin, Pierre Bégin, Viator Blouin
12.20 Guy Mercier, Richard Cléon, Lionel Desrosiers, Philippe Vachon
12.28 René Fortin, Gilles Pelchat, Ed. Ruel, Y. Landry
12.36 Paul Renaud, Réjean Lemieux, Robert Chamberlain, Laval Gendron
12.44 Camille Archambault, Réal Desrosiers, Normand Jutra, Jean-Paul Boudry
12.52 Jacques Plante, Jacques Fortier, Charles Marquis, Roland Dubéau
1.00 Gérard Venne, Paul Lavoie, Jean Lesage, Roger Eblé
1.08 Claude Tessier, Louis Morin, Guy Bissonnette, Jean Dolé
1.16 Paul Maloin, Ronald Dubéau, Robert Malouin, Jacques Côté
1.24 Maurice Sigoin, Jacques Sigoin, Charles Hébert, Grégoire Mercier
1.32 Yvon Pélissier, J.-C. Pinard, Hervé Savoie
1.40 J.-A. Mercier, Henri Desmarais, Ronald Ligué
1.48 Jacques Roberge, Louis Biodeau, J.-M. Boudreau
1.56 Gaudin, Claude Malo, Michel Gignac, Jean Guilhaud, De Jean Morin, Marcel Yves Plante, Jean Lafontaine, Jean-Yves Papiereau
2.12 Gilles Verrel, Michel Nadeau, Yvan Trudel, Léopold Arcand
2.20 Ernest Desrosiers, Gilles Verrel, Gilles Couillard, Bertrand Vézina
2.28 Paul Gaudreau, Maurice Payer, René Coriveau, Edmond Brassard
2.36 Ben Ferland, Alva Chasson, Emilien Hudon, Bruno Gauthier
2.44 M. J. Lesage, Mme Guy Marchand, Mme J. Ruel, Mme Denis Perrault
2.52 Mme Gisèle MacKay, Mme R. Martineau, Mme Paul Renaud
2.60 Mme Lisette Cléon, Mme J.-P. Gagné, Mme Jacques Fournier, Mme Claire Bergeron, Mme Thérèse Beauvais, Mme Henriette Couture, Mme Martine Paquet
2.68 Mme Marthe Cléon, Mme Louise Mercier, Mme Pauline Gagné, Mme Jeannette Demers
2.76 Claude Simard, Nicole Power, Ray Power, Lorne Henry

Délégation de 9 pays à la 19e traversée du lac St-Jean demain

ROBERVAL — Neuf pays seront représentés à la 19ème édition de la Traversée internationale du lac St-Jean qui aura lieu demain.

Nicole Marois perd en finale

TORONTO (PC) — Voici la liste de titulaires aux championnats ontariens de tennis junior. Mike McLoughlin, de Toronto, a triomphé chez les gars de moins de 18 ans et la Japonaise Naoka Sato a fait de même chez les filles du même âge.

Résultats à Blue Bonnets

VENDEDI COURSE NO 1 Amble — Bourse \$3,000. No 7 Windy Ridge (P. Charron) 12.10 3.30 3.00 — No 6 The Goat (J. Hébert) 30.50 11.20 — No 2 Short Time (S. Girard) 11.00

Table with columns for course number, horse name, jockey, and time. Includes COURSE NO 2, NO 3, NO 4, NO 5, NO 6, NO 7, NO 8, NO 9, NO 10, NO 11, NO 12.

SAMEDI Table with columns for course number, horse name, jockey, and time. Includes COURSE NO 1, NO 2, NO 3, NO 4, NO 5, NO 6, NO 7, NO 8, NO 9, NO 10, NO 11, NO 12.

DIMANCHE Table with columns for course number, horse name, jockey, and time. Includes COURSE NO 1, NO 2, NO 3, NO 4, NO 5, NO 6, NO 7, NO 8, NO 9, NO 10, NO 11, NO 12.

sera la plus importante. Elle comprendra une équipe de six nageurs, dont les vétérans Marawan Shedid et Samia Marandour, de même que Marawan Ghazawi, Oussama Rachad, Magdy Mandour et Shadia El Ragheb, quatre nouvelles figures qui ajouteront sûrement beaucoup de couleurs à la compétition.

La Hollande ne sera pas en reste avec l'Egypte puisque qu'elle pourra compter sur la présence de Jan Van Scheindel et Johan Schans, deux rapides sprinters qui ont déjà remporté cette classique en 1972 et 1970, en plus de celle de Corrie Abbelaar et Raymond Dixon, premier couple inscrit à la traversée.

Des Etats-Unis, on note la participation du géant Dennis Matuch, de la déesse Diana Nyad et du jeune John Erickson, trois nageurs qui n'ont plus besoin de présentation.

Pour sa part, la Syrie déléguera les colorés Marawan Sa-

len et Manhmond Khamis, tandis que le jeune Philipp Gallop sera l'unique représentant de l'Angleterre.

L'Argentin Horacio Iglesias, seul nageur à avoir inscrit son nom 3 fois sur le trophée du vainqueur sera de nouveau de la compétition, tout comme son compatriote Claudio Pitt et le Mexicain Raoul Villagomez la révélation, de la traversée en 1972.

On note l'inscription de Jean Zabeck, premier français à participer à la traversée, de même que celle de Québécois Yvon Montpetit, Jacques Bernier Yves Lavoie.



Le premier couple à participer à la traversée du lac St-Jean est formée de Raymond Dixon et de son épouse Corrie Abbelaar.

Télé

Table with columns for course number, horse name, jockey, and time. Includes COURSE NO 1, NO 2, NO 3, NO 4, NO 5, NO 6, NO 7, NO 8, NO 9, NO 10, NO 11, NO 12.

La popularité des courses sous harnais dépend du travail soutenu des conducteurs

Le vétérinaire Robert Bélanger a décroché les honneurs du championnat des conducteurs pour le mois de juillet en conservant l'excellente moyenne de 448. En 33 présences en piste, il a remporté 7 premières places, 9 deuxièmes et 6 troisièmes.

André Jean a terminé au 2e rang avec l'impressionnante moyenne de 394. Pierre Lachance est au 3e rang avec 387, suivi de Jean Cyrenne 377, Claude St-Jacques 368, Yvon Cattellier 354, Yvon Pelchat 352.

NOS FAVORIS

Programme pour SAMEDI, 4 AOUT 1973

- COURSE NO 1 — BELLE MELODY n'a pas encore réussi à visiter le cercle des vainqueurs depuis sa venue à Québec mais ses dernières courses ont été excellentes et cette protégée de Ronald Beaudoin devrait vaincre FIACCO JULIE qui a déçu dernièrement.
COURSE NO 2 — Robert Bélanger sera dans le sulky de GAY GONCHO et cet ambleur devrait compléter le pari double de ce soir. GLENDA DOYLE a toujours bien fait dans les courses à réclamer de \$800 et ce ne sera pas différent aujourd'hui.
COURSE NO 3 — NELK HANOVER a brisé son allure à sa dernière sortie en piste et s'il ne commet pas cette erreur, il devrait gagner la 3e course au cours de ses 4 derniers darts. GAL-LATIN s'améliore constamment et peut surprendre.
COURSE NO 4 — LOCUST TIME est avantagé de la première position et c'est ce qui lui donnera une victoire louguement attendue. MR COFFEE est inconnu des amateurs locaux mais c'est un gagnant de plus de \$10,000 en 1972 et doit être respecté. Prenez 1-8-3 pour la quiniella.
COURSE NO 5 — PAYSAN FLEURIE a de nouveau subi la défaite mardi soir mais nous lui faisons confiance quand même ce soir pour battre REDDI J ADIOS, un ambleur qui termine ses courses avec beaucoup de force lorsqu'il profite d'un premier demi-mille très rapide.
COURSE NO 6 — Favorisée par la première position de départ, MYTHOLOGIST devient notre premier choix dans cette sixième épreuve de la journée. GABY HIGH TEST a ralenti depuis quelque temps mais demeure le cheval à battre ici. Prenez 1-3-7 pour la quiniella.
COURSE NO 7 — PETTY BOY a finalement remporté sa première victoire de la saison en dernière fin de semaine et nous le favorisons pour répéter. PICK COLETTE donnera le ton à cette course et cherchera à résister dans le dernier droit.
COURSE NO 8 — WOTH BETTING prend le départ dans une classe supérieure mais il est en excellente condition présentement et peut battre DOUG JOHNSTON C, un ambleur qui fait la pluie et le beau temps dans cette catégorie. Prenez 7-1-5 pour la quiniella.
COURSE NO 9 — FRAN BROWN a remporté une victoire facile à sa dernière sortie en piste et nul doute que cette jument héritière de rôle de favori, GLOMARS BLUE a dû se contenter d'une deuxième place et pourrait prendre sa revanche ce soir.
COURSE NO 10 — HONOR PENCE fait sa première apparition dans une course à réclamer de \$1,500 et, pour cette raison, nous lui donnons notre vote. ORLEANS GIRL a beaucoup de rapidité dans le dernier droit et sera dans la photo. Reversez 4-3, 3-4 pour le pari exacta.

MEILLEUR CHOIX : NELK HANOVER (3e course) NEGLIGE : THEYRE OFF (8e course)

Programme pour DIMANCHE, 5 AOUT 1973

- COURSE NO 1 — A la suite de ses deux victoires faciles qu'il vient de remporter, SMART FELLA devrait compléter son tour de chapeau facilement ce soir. JULIEKAYBOB n'a pas eu trop de chance et elle prend le départ dans une classe inférieure.
COURSE NO 2 — ADIOS BYRD a finalement gagné une course mais il est handicapé de la dernière position ce soir et a beaucoup de pain sur la planche. SONY ARDEN est inscrit dans une course à réclamer de \$1,000 et sera parmi les meneurs.
COURSE NO 3 — DARNLEY'S CHOICE a connu beaucoup de succès en 1973 même s'il a quelque peu ralenti récemment. Toutefois, cette 3e course devrait lui donner une victoire aux dépens de LINCOLN LAND ABE, un trotteur qui connaît des difficultés présentement.
COURSE NO 4 — BLUE WALNUT a retrouvé le chemin de la victoire en dernière fin de semaine et nous lui donnons notre premier choix pour ce soir. GERRY ROTAN a tiré la première position et cherchera à tirer les meilleurs profits. Prenez 2-1-7 pour la quiniella.
COURSE NO 5 — SPEED CHAMP a démontré les qualités d'un champion depuis son arrivée à Québec et ses seules défaites sont survenues lorsqu'il a brisé son allure. S'il ne commet pas cette erreur ce soir, il devrait battre MISS PARLEY qui a excellé récemment.
COURSE NO 6 — MCFEATHERS prend le départ dans une course à réclamer de \$1,000 et il fait toujours le respecter dans cette catégorie. FREDA WAY n'a pas encore gagné sur le tracé local mais ses dernières performances ont été meilleures. Prenez 1-7-1 pour la quiniella.
COURSE NO 7 — JUST MISSED fait la pluie et le beau temps dans les courses à réclamer de \$4,500 et il devrait ajouter une victoire à son palmarès. GUSTY VIKING, la protégée de Nicol Tremblay, semble le principal rival du no 4.
COURSE NO 8 — Nous avons toujours eu un faible pour MEADOW BYRD et nous lui faisons confiance encore aujourd'hui. SCOTTENA à la première position de départ et un premier demi-mille rapide pourrait lui aider à se glisser parmi les meneurs. Prenez 7-1-8 pour la quiniella.
COURSE NO 9 — FIESTA RICHELIEU a rencontré une très forte opposition depuis quelque temps mais cette classe pourrait lui permettre de respirer un peu. RIGAUD EDEN cherchera à tirer les meilleurs profits de sa position de départ.
COURSE NO 10 — DREAMING JOHN est revenu dans l'écurie de André Jean et ce dernier a connu beaucoup de succès avec ce protégé. WIL DIAMOND en sera à son premier départ à Québec mais il devrait vaincre le handicap de sa position. Reversez 7-8, 8-7 pour le pari exacta.

Inscrits à Québec

Table with columns for course number, horse name, jockey, and time. Includes COURSE NO 1, NO 2, NO 3, NO 4, NO 5, NO 6, NO 7, NO 8, NO 9, NO 10, NO 11, NO 12.

Inscrits à Blue Bonnets

Table with columns for course number, horse name, jockey, and time. Includes COURSE NO 1, NO 2, NO 3, NO 4, NO 5, NO 6, NO 7, NO 8, NO 9, NO 10, NO 11, NO 12.

# La Nouvelle-Ecosse: "Paradis maritime du Canada"

Des centaines de milles de côtes escarpées, découpées par l'incessant battement des vagues bordent la province de Nouvelle-Ecosse, le "paradis maritime du Canada". Des plages de sable doré alternent avec des falaises nues tombant à pic dans la mer. Les marées gigantesques se ruent vers les rivages, et certaines atteignent 70 pieds de hauteur.

Le "paradis maritime du Canada", ce sont de vieux villages de pêcheurs patinés sur les vents et les embruns, des bateaux qu'on utilise pour la pêche au homard se balançant dans une anse paisible, des ports qui fréquentent les navires qui font l'Atlantique Nord et tous les souvenirs historiques que l'on rencontre au hasard des routes, dans cette province au paysage toujours changeant.

A l'intérieur du pays, lacs et rivières parsèment les collines et les massifs forestiers. Les pêcheurs, les chasseurs connaissent bien cette région où gisent l'orignal, l'ours, le saumon et la truite. Quant aux autres, beaucoup de distractions agréables les attendent: la voile, la natation, le golf, les barbecues sur une plage autour d'un feu de grève qui embau-me, n'en sont que quelques-unes.

Des forêts, des musées, des lieux historiques restaurés avec soin illustrent le patrimoine exception-

nellement riche de cette province. C'est, bien sûr, la patrie des Acadiens, descendants des lointains pionniers français, de diverses tribus indiennes et de l'immortelle Evangéline dont parle Longfellow. Jadis, le roi Louis XV fit construire au Cap Breton la puissante forteresse de Louisbourg, et c'est en Nouvelle-Ecosse que l'on construisit quelques-uns des voiliers à coque de bois les plus robustes et les plus rapides. Et ce dont le touriste bénéficie partout, c'est de l'hospitalité franche, de l'accueil chaleureux qui, en Nouvelle-Ecosse, font encore partie de la vie courante. Il y trouvera des gens pour lui souhaiter la bienvenue et lui rendre service.

Même si le passé est partout visible, le modernisme est loin d'être absent. Centres d'achats, restaurants, spectacles, galeries d'art, théâtres et musées en sont des exemples. Et, pour faire diversion, des festivals colorés, des fêtes font revivre les vieilles coutumes d'autan.

Ici, les possibilités de logement sont quasiment illimitées. On trouve des hôtels et motels de luxe, des pensions de famille à prix modique et des "camps" au bord de la mer. Les parcs, les terrains de camping privés ou administrés par les gouvernements national, provincial ou municipaux, rendent

facile la vie en plein air.

De plus, rien de plus commode que de s'y rendre. La route transcanadienne et un réseau de routes asphaltées rendent le voyage en automobile d'autant plus plaisant. Le chemin de fer, l'avion et, dans certains cas le bateau vous conduisent à destination en un rien de temps. Pour atteindre cet endroit rêvé, choisissez le chemin qui vous convient.

Du Québec, la route transcanadienne jusqu'à Amherst, sorte de "ville frontière" provinciale, est le plus court trajet. Du Nouveau-Brunswick, on peut rejoindre la Nouvelle-Ecosse en empruntant le traversier (Saint-Jean à Digby). Du Maine, deux traversiers se rendent à Yarmouth. Bien entendu, la province est régulièrement desservie par le chemin de fer, les autobus et l'avion.

En Nouvelle-Ecosse, les quelques 4,600 milles de côtes sont aussi variés et changeants que la mer elle-même. Les baies tourmentées alternent avec les petits ports bien abrités. Tout le long du littoral, des plages de sable blond où il fait bon se prélasser, de longues lames idéales pour la navi-

gation, des criques et des baies pittoresques et d'immenses étendues d'eau que recherchent les mordus de la pêche sportive. L'un des plus beaux itinéraires est le Cabot Trail, cette route panoramique de 184 milles de longueur qui contourne l'extrémité nord de l'île du Cap Breton.

L'histoire, en Nouvelle-Ecosse, revit comme par miracle dans des endroits comme Port Royal, où l'on peut voir une reconstruction fidèle de l'habitation bâtie par Samuel de Champlain. Mais le site historique le plus grandiose de la province est naturellement la forteresse de Louisbourg, sur la côte de l'île du Cap Breton.

Plus de deux siècles après que Louisbourg eut été prise par les Anglais et transformée en un monceau de ruines, le gouvernement du Canada consacre \$15 millions pour en faire une reconstruction partielle et minutieuse.

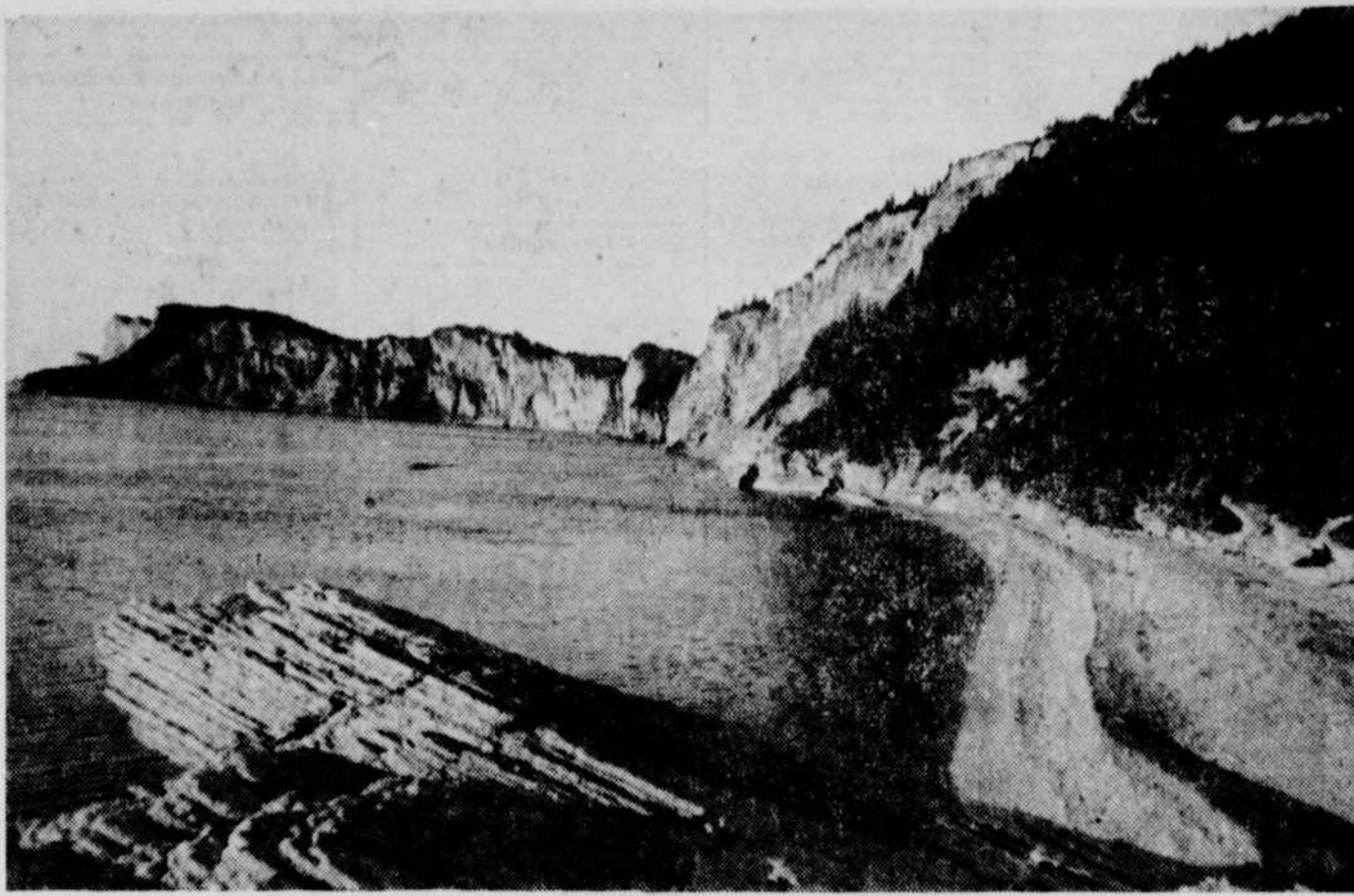
Halifax, qui fut pendant longtemps le bastion de la puissance maritime anglaise en Amérique du Nord, demeure l'un des grands ports du monde. L'imposante Citadelle, construite vers le milieu du 18e siècle,

garde encore, symboliquement, la rade magnifique. Des remparts, on aperçoit les toits de maisons deux

fois centenaires, blotties à l'ombre des élégants gratte-ciel de verre et d'acier qui à présent dominent le

paysage. Dotée d'une riche culture et d'une histoire passionnante, la province s'efforce de préserver l'es-

sentiel de son passé tout en préparant activement l'avenir. Et le visiteur y est toujours reçu avec chaleur.



L'île Brier: un site merveilleux qui attire des milliers de touristes.

## Tentes et roulottes sont les bienvenues en Nouvelle-Ecosse

En faisant de la Nouvelle-Ecosse l'une des régions du Canada les plus favorables au camping, la nature s'est certainement montrée bien généreuse envers cette province maritime. A tel point qu'il est difficile de trouver des terrains de camping qui ne soient pas en vue de la mer, d'un lac aux rives boisées ou d'une série de collines douces.

Grâce à toute cette beauté, à cette situation naturelle privilégiée, il devenait relativement facile d'aménager des emplacements convenables pour recevoir les tentes et les roulottes. Ensuite, on ajouta quelques éléments de confort bien appréciés des campeurs: douches, toilettes, prises d'électricité, rampes pour mettre les bateaux à l'eau, tables de pique-nique et foyers. Du port de Yarmouth à l'extrémité nord de l'île du Cap Breton, la Nouvelle-Ecosse dispose donc de tout ce qu'il faut pour bien accueillir les campeurs. Comme il y a dans la province plus de 170 terrains, le campeur n'a vraiment que l'embarras du choix pour planter sa tente ou garer sa roulotte.

De plus, avec un parc national à chacune des extrémités de la province, le voyageur peut y passer un certain temps et visiter en même temps les lieux historiques et les endroits les plus pittoresques.

Situé au nord de l'île du Cap Breton, le parc national du Cap Breton comprend 370 milles carrés d'un territoire d'une exceptionnelle beauté s'étendant du Golfe du St-Laurent, à l'ouest, aux côtes de l'Océan Atlantique à l'est. Sur son pourtour, le Cabot Trail longe les anfractuosités des côtes et s'élève graduellement du niveau de la mer à une altitude de 1,750 pieds. A chaque tournant de la route, derrière chaque colline, un panorama extraordinaire attend le voyageur, et c'est ce paysage toujours changeant qui attire le visiteur au Cap Breton des premiers jours du printemps à la fin de l'automne.

A Ingonish, un nouveau remonte-pente de 4000 pieds de longueur (utilisé l'hiver par les skieurs) transporte les estivants au sommet d'un versant de montagne dominant Ingonish Beach, et les abords du parc national, côté est. Auparavant, seuls ceux qui étaient assez entreprenants pour escalader les collines abruptes et boisées des alentours pouvaient découvrir un panorama grandiose

dont chacun, aujourd'hui, peut profiter. Le parc comprend huit terrains de camping, suffisamment d'espace pour 950 tentes et roulottes.

Dans l'île du Cap Breton, les curiosités historiques sont aussi extraordinaires que les paysages. Et bien entendu la forteresse de Louisbourg vient en tête de liste. Jadis la principale place forte française en Amérique du Nord, Louisbourg renaît de ses ruines grâce à un projet de restauration de plusieurs millions de dollars. Plusieurs sections dont la Citadelle sont ouvertes au public tandis que les travaux continuent dans d'autres bâtiments qu'abritait la ville fortifiée.

A Glace Bay, le Musée des mineurs est frappant par sa conception moderne. Il évoque l'histoire de l'industrie minière en Nouvelle-Ecosse à l'aide d'intéressants graphiques et exhibits. Les visiteurs peuvent chausser des bottes de caoutchouc et endosser un imperméable pour faire le tour d'une galerie souterraine en compagnie d'un guide qui est un mineur retraité. En chemin, il leur contera ses expériences personnelles.

Alexander Graham Bell passa la majeure partie de sa vie d'adulte à Baddeck et il était bien naturel qu'un musée moderne fut construit dans ce coquet centre de villégiature de l'île du Cap Breton. Le bâtiment abrite de nombreuses inventions du savant et montre son génie et la grande diversité de son talent.

A l'autre extrémité de la province, le parc national Kejimikujik occupe 145 milles carrés d'un territoire vierge et paisible comme il en existe en Nouvelle-Ecosse. Ses lacs tranquilles sont parsemés d'îles; des ruisseaux et des sentiers d'excursion serpentent dans ses vastes forêts. Il y a des voies d'accès à partir de la route 8 qui traverse la province entre Liverpool, sur la rive sud, et Annapolis Royal sur la côte de la Baie de Fundy.

D'excellentes conditions de camping et de pique-nique permettent aux visiteurs de jouir de la vie de plein air dans le parc. Les lacs sont bordés de plages de sable et un établissement piscicole attire les curieux de tout âge.

Une section spéciale est réservée à ceux qui désirent camper dans un lieu sauvage. Les campeurs sembleront

à l'île Brier: un bijou

En partant de Digby il faut parcourir 80 milles, aller-retour, pour se rendre à la petite île Brier en Nouvelle-Ecosse mais le voyageur est largement récompensé de sa peine par les 2,800 acres d'enchantement qu'il y trouve.

De curieuses formations géologiques en même temps qu'une beauté scénique à son mieux justifient cette promenade à l'île que l'on atteint par une route pavée et deux courtes traversées sur des transbordeurs.

L'île, baignée d'un côté par les eaux de la baie Ste-Marie qui la sépare de la région la plus française de la province, est située à la pointe de Digby Neck, cette étroite bande de terre qui s'accroche à la ville terminus de Digby.

Qu'y a-t-il de si spécial à l'île Brier? Son attraction sans doute la plus frappante est située sur la côte sud de l'île — ce sont de hautes colonnes de basalte dont la structure imite la forme d'escaliers que le tourbillon de la mer escalade sans cesse avec force.

C'est là aussi qu'on trouve une plaque à la mémoire du Capitaine Joshua Slocum qui de 1895 à 1898 accomplit un voyage solo autour du monde dans un sloop de 36 pieds. Le Capitaine Slocum passa dix ans de sa vie à Westport, le seul village de l'île Brier et le plus grand de Digby Neck. Dans ce ravissant petit village de pêcheurs on se croirait à l'autre bout du monde de la vie trépidante de l'ère des réactés.

Sur le côté ouest de l'île, un phare fait la sentinelle pour les bateaux navigant

tation de Port-Royal, une réplique exacte du premier établissement fondé par Champlain en 1605; du Fort Anne, à Annapolis Royal, bâti sur l'emplacement d'un ancien village acadien et, plus tard, d'une garnison britannique; de la maison Perkins, à Liverpool, où la Nouvelle-Ecosse de la fin du 19e siècle revit à travers les écrits et le mobilier de Simeon Perkins.

Pour de plus amples renseignements sur la Nouvelle-Ecosse, prière de vous adresser au Bureau du tourisme de la Nouvelle-Ecosse, Gare Centrale, Montréal, Québec.

**LEVIS-MONTREAL EXPRESS 150 MINUTES**

DEPARTS: TRAVERSE DE LEVIS

**AUTOBUS DESHAIES**

LUNDI AU JEUDI 9.15 A.M. - 12.45 P.M.  
LE VEN. 9.15 A.M. - 12.45 P.M. - 7.30 P.M.  
LE SAMEDI 9.15 A.M. - 12.45 P.M.  
LE DIMANCHE 12.45 P.M. - 8.00 P.M.

**\$5.40**

Bureau-achat et informations à Lévis et Québec 692-0418

**Washington, Virginia Beach**

Jamestown (début de l'histoire de l'Amérique), Philadelphie, New York. Nombreuses excursions.

11-15 août ..... **\$98.**

**L'Acadie** Caraquet, Shippagan

11-13 août ..... **\$58.**

PLACES LIMITEES! — RESERVER TOT!  
Escompte aux personnes âgées et aux jeunes.

**Agences Franciscaines VOYAGES A. F. Ltée.**

500, 8e Ave, Québec: 523-0031,

Saguenay: 542-6987 Riv-du-Loup: 862-7889 Lac St-Jean: 348-6392

**CROISIÈRES**

**Croisières "SS FRANCE"**

Du 1er au 13 novembre 1973

New-York - Nassau - St-Martin - Les Saintes  
St-Thomas - Nassau - New-York.  
Prix minimum de New-York **\$545.**

Autobus ou avion de Québec en plus.

**RESERVEZ MAINTENANT**

**Croisière autour du monde**

du 9 janvier au 11 avril 1974  
26 escales **PRIX SUR DEMANDE**

**M.S. "AQUARIUS" (11 jours)**

du 24 décembre au 4 janvier 1974

Départ d'Athènes - Alexandrie - Beyrouth  
Haïffa - Limassol - Rhodes - Izmir - Athènes

Prix minimum d'Athènes **\$462.**

(3 par cabine)

Excursions possibles: Caïre - Louxor - Jérusalem.  
Avion Montréal-Athènes: prix sur demande.

**42, côte de la Fabrique**

**VOYAGES BEL AIR QUEBEC**

**692-2221**

AGENCE CANADIENNE DE VOYAGES IATA

Un tour exclusif planifié et accompagné par M. Jean Juan, le spécialiste des voyages en groupe, avec la collaboration d'ALITALIA

**VACANCES EN GRECE**

du 13 sept. au 4 oct.

MILAN - LACS ITALIENS - ATHENES - CORINTHE - NAUPLIE - CROISIÈRE DES ILES GRECOUES - GLYFADA - ROME

Quelques places encore disponibles

**VOYAGES JEAN JUAN**

1033, Route de l'Église, Ste-Foy. — Tél.: 653-7264

**NEW YORK**  
31 août au 3 septembre \$47  
et du 5 août au 8 octobre

**ATLANTIC CITY**  
Départ chaque semaine.  
\$99 \$139 \$169

**L'ACADIE**  
Nouvelle-Brunswick, Fredericton, villages de pêcheurs etc... 11-13 août \$58

**WASHINGTON, JAMESTOWN,** New York, Virginia Beach, 11-15 août \$98

**TORONTO, NIAGARA, MILLE-ILES** 18-21 septembre 1-3 septembre \$59

**ESTRIE, MEGANTIC** Vallée du Richelieu, Vieux-Montréal 25-27 août \$49

**HOWE CAVERNS, AURIESVILLE, LAC GEORGE** 1-3 septembre \$57

Exempte aux personnes âgées et aux jeunes

PLACES LIMITEES RESERVER TOT!

**AUTRES VOYAGES:**

LA GASPESIE: (7 jrs) A partir de \$195

LA CALIFORNIE (23 jrs) A partir de \$460

**Agences Franciscaines VOYAGES A. F. Ltée.**

500, 8e Ave, Québec: 523-0031,

Saguenay: 542-6987 Riv-du-Loup: 862-7889 Lac St-Jean: 348-6392

**Rev. Père TOUR D'EUROPE**

L. POIRIER o.i.m., guide Spécialiste des Lieux-Saints. Professeur de Bible.

Côte d'Azur, Paris, Paray le-Monial, Avignon, Marseille, Milan, Gênes, Nice, Suisse. 13-27 sept. **\$744**

**LOURDES, PARIS, LISIEUX** Sanctuaires et visites touristiques. 1-7 novembre. **\$498**

**TERRE SAINTE** Grèce, Belgique 13-27 septembre **\$898**

**AUTRES VOYAGES:**

MEXIQUE (10-17 jours) Chaque semaine \$353. **\$535**

MIAMI (8 jours) A partir de ..... **\$178**

CROISIÈRE SUR "LE FRANCE" AUX CARAIRES (de New York) 1-13 novembre **\$545**

EN AFRIQUE (de Havre) 21 déc. - 2 jan. **\$755**

CROISIÈRE Turquie, Grèce, Crète (de Piré) 20-26 octobre **\$302**

**Agences Franciscaines VOYAGES A. F. Ltée.**

500, 8e Ave, Québec: 523-0031,

Saguenay: 542-6987 Riv-du-Loup: 862-7889 Lac St-Jean: 348-6392



Surveillez les annonces classées

L'horoscope

DIMANCHE LE 5 AOÛT

21 mars au 20 avril (Bélier) — Votre équilibre facilitera la bonne marche des négociations, dans lesquelles vous êtes engagé. Une journée propice aux règlements de compte.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Faites montre de plus de compréhension et de persuasion. Rien ne vous stimulera comme une bonne conversation sur un sujet qui vous convient.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Tout indique que votre intuition vous mettra sur une bonne piste. Vos mains seront vos meilleurs outils de travail pour les ouvrages domestiques.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Votre amour du changement ne vous conduira pas loin, aujourd'hui. Une journée idéale pour approfondir des sujets déjà à l'étude.

24 juillet au 23 août (Lion) — Les netifs de ce signe sont soumis aux mêmes influences planétaires que ceux des Gémeaux. Gardez vos émotions sous contrôle.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Oubliez vos ennuis passés et allez vers l'avenir avec confiance et lucidité. N'ayez pas peur d'innover.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous serez particulièrement sensible aux fluctuations atmosphériques. Vos capacités de travail en seront un peu réduites.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne vous contentez pas de l'apparence. Dans la vie sociale vous serez en position de défense. On aime votre tenue vestimentaire.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous manifesterez surtout de la fidélité pour vos antipathies que pour vos amitiés. Influences planétaires propices aux travaux domestiques.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — On craint vos critiques, mais on admire votre courage. Vous vous adapterez mal à de nouveaux venus dans votre milieu.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous poserez des gestes en apparence contradictoires, mais dont vous saisirez très bien les affinités. Les amitiés masculines l'emporteront sur les amitiés féminines.

20 février au 20 mars (Poissons) — Ne mettez pas votre santé dans l'obligation d'être cruelle à votre égard, accordez-lui toutes les attentions qu'elle réclame.

LUNDI 6 AOÛT

21 mars au 20 avril (Bélier) — N'émoulez pas votre énergie aux quatre vents si vous désirez faire du travail productif. Perspective stimulante pour les travailleurs manuels.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Considérez attentivement l'objet de vos dépenses avant d'envisager une somme importante. Vous aurez une conversation profitable.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Vibrations planétaires mixtes. Préparez-vous à des événements qui dérangeront vos petites habitudes. Efforcez-vous d'être réceptif aux changements.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — On fera appel à votre savoir-faire. Soyez aimable avec les nouveaux venus dans votre milieu. Journée d'un mouvement insaisissable.

24 juillet au 23 août (Lion) — Votre personnalité magnétique obtiendra des faveurs qui sont refusées à d'autres. Ne vous faites pas attendre à un rendez-vous.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Abstenez-vous de tout excès dans l'intérêt de votre santé. Vous passerez d'une surprise à une autre, aujourd'hui.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — "C'est l'union qui fait la force", ne l'oubliez pas. Rayons planétaires stimulants pour ceux qui ont des programmes chargés.

24 octobre au 23 novembre (Scorpion) — Vous devrez accorder la seconde place à vos désirs personnels dans l'intérêt du bien commun. La routine sera absorbante.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — La plupart de vos familles seront dans d'excellentes dispositions ce qui aura un heureux effet sur votre caractère. On vous témoigne de la considération.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous réussirez bien dans les domaines où vous avez de la compétence, mais vous aurez quelques difficultés face à l'inconnu.

21 janvier au 19 février (Verseau) — On ne sanctionnera pas toutes vos initiatives. Vous passerez ce jour de travail dans des conditions idéales. Journée formative pour le caractère.

20 février au 20 mars (Poissons) — Acceptez la critique constructive, les suggestions et l'aide qu'on vous offrira. Quelqu'un cherche à faire votre connaissance.

La météo

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour la journée de samedi et aperçu pour la journée de dimanche: Outaouais, Montréal, Laurentides, Cantons de l'Est et Québec: généralement ensoleillé; possibilité d'une averse isolée au cours de l'après-midi; maximum, de 75 à 80; dimanche, généralement ensoleillé.

SOUSCRIVEZ GÉNÉREUSEMENT À LA LUTTE CONTRE LE CANCER SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Mots croisés

Problème No 2519 HORIZONTAL 1-Instruire un oiseau avec la serinette... VERTICAL 1-Application d'esprit... SOLUTION DU PROBLÈME NO 2518

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Nécrologie

GAGNE-INST. (Blanche) — A Québec le 2 août 1973 à l'âge de 63 ans et 7 mois, est décédée Mlle Blanche Gagné-Inst, fille de feu M. Pierre Gagné et de feu Anna Fradet. Elle demeurait à St-Narcisse, Cte Lotbinière.

KIROUAC (Léon) — Au Centre Hospitalier de l'université Laval le 2 août 1973, à l'âge de 77 ans et 3 mois, est décédé le Sergent Léon Kirouac époux de Dame Léa Sirois. Il demeurait au 50 rue des Intendants, St-Romuald.

TRUELLE (Louis-Philippe) — A Québec le 1 août 1973, à l'âge de 65 ans, est décédé Louis-Philippe Truelle, ex-employé de l'Action Sociale Ltée, époux de Dame Eva Desjardins. Il demeurait au 2286, de la Ronde, Qué.

MICHAUD (Alphonse) — A Lévis le 3 août 1973, à l'âge de 88 ans, est décédé Alphonse Michaud époux de Dame Marie-Anne Michaud. Il demeurait au 15 Du Fleuve, Lauzon.

PICARD (Alfred) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis le 2 août 1973, à l'âge de 75 ans et 11 mois, est décédé M. Alfred Picard époux de Dame Marie-Louise Baillargeon. Il demeurait à St-Malachie, Co. Dorchester.

HAMEL (Albertine) — A Neufchâteau le 3 août 1973, à l'âge de 84 ans, est décédée Dame Albertine Légaré épouse de feu M. Pierre Hamel. Elle demeurait au 299 Boul l'Ormeire.

WAGNER (Paul-Emile) — A Québec le 2 août 1973, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Paul-Emile Wagner, ex-représentant des magasins Coop, époux de feu Dame Marie-Jeanne Boucher. Il demeurait au 379, de la Salle app. 5.

VERREAULT (Sr. Adrienne) — A la Maison-Mère des Soeurs St-Joseph-de-St-Vallier le 2 août 1973, à l'âge de 81 ans et 8 mois, est décédée Sr. Marie de l'Annonciation (Adrienne Verreault).

PICARD (Alfred) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis le 2 août 1973, à l'âge de 75 ans et 11 mois, est décédé M. Alfred Picard époux de Dame Marie-Louise Baillargeon. Il demeurait à St-Malachie, Co. Dorchester.

HAMEL (Albertine) — A Neufchâteau le 3 août 1973, à l'âge de 84 ans, est décédée Dame Albertine Légaré épouse de feu M. Pierre Hamel. Elle demeurait au 299 Boul l'Ormeire.

WAGNER (Paul-Emile) — A Québec le 2 août 1973, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Paul-Emile Wagner, ex-représentant des magasins Coop, époux de feu Dame Marie-Jeanne Boucher. Il demeurait au 379, de la Salle app. 5.

VERREAULT (Sr. Adrienne) — A la Maison-Mère des Soeurs St-Joseph-de-St-Vallier le 2 août 1973, à l'âge de 81 ans et 8 mois, est décédée Sr. Marie de l'Annonciation (Adrienne Verreault).

PICARD (Alfred) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis le 2 août 1973, à l'âge de 75 ans et 11 mois, est décédé M. Alfred Picard époux de Dame Marie-Louise Baillargeon. Il demeurait à St-Malachie, Co. Dorchester.

HAMEL (Albertine) — A Neufchâteau le 3 août 1973, à l'âge de 84 ans, est décédée Dame Albertine Légaré épouse de feu M. Pierre Hamel. Elle demeurait au 299 Boul l'Ormeire.

WAGNER (Paul-Emile) — A Québec le 2 août 1973, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Paul-Emile Wagner, ex-représentant des magasins Coop, époux de feu Dame Marie-Jeanne Boucher. Il demeurait au 379, de la Salle app. 5.

VERREAULT (Sr. Adrienne) — A la Maison-Mère des Soeurs St-Joseph-de-St-Vallier le 2 août 1973, à l'âge de 81 ans et 8 mois, est décédée Sr. Marie de l'Annonciation (Adrienne Verreault).

PICARD (Alfred) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis le 2 août 1973, à l'âge de 75 ans et 11 mois, est décédé M. Alfred Picard époux de Dame Marie-Louise Baillargeon. Il demeurait à St-Malachie, Co. Dorchester.

HAMEL (Albertine) — A Neufchâteau le 3 août 1973, à l'âge de 84 ans, est décédée Dame Albertine Légaré épouse de feu M. Pierre Hamel. Elle demeurait au 299 Boul l'Ormeire.

WAGNER (Paul-Emile) — A Québec le 2 août 1973, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Paul-Emile Wagner, ex-représentant des magasins Coop, époux de feu Dame Marie-Jeanne Boucher. Il demeurait au 379, de la Salle app. 5.

GAGNE-INST. (Blanche) — A Québec le 2 août 1973 à l'âge de 63 ans et 7 mois, est décédée Mlle Blanche Gagné-Inst, fille de feu M. Pierre Gagné et de feu Anna Fradet. Elle demeurait à St-Narcisse, Cte Lotbinière.

KIROUAC (Léon) — Au Centre Hospitalier de l'université Laval le 2 août 1973, à l'âge de 77 ans et 3 mois, est décédé le Sergent Léon Kirouac époux de Dame Léa Sirois. Il demeurait au 50 rue des Intendants, St-Romuald.

TRUELLE (Louis-Philippe) — A Québec le 1 août 1973, à l'âge de 65 ans, est décédé Louis-Philippe Truelle, ex-employé de l'Action Sociale Ltée, époux de Dame Eva Desjardins. Il demeurait au 2286, de la Ronde, Qué.

MICHAUD (Alphonse) — A Lévis le 3 août 1973, à l'âge de 88 ans, est décédé Alphonse Michaud époux de Dame Marie-Anne Michaud. Il demeurait au 15 Du Fleuve, Lauzon.

PICARD (Alfred) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis le 2 août 1973, à l'âge de 75 ans et 11 mois, est décédé M. Alfred Picard époux de Dame Marie-Louise Baillargeon. Il demeurait à St-Malachie, Co. Dorchester.

HAMEL (Albertine) — A Neufchâteau le 3 août 1973, à l'âge de 84 ans, est décédée Dame Albertine Légaré épouse de feu M. Pierre Hamel. Elle demeurait au 299 Boul l'Ormeire.

WAGNER (Paul-Emile) — A Québec le 2 août 1973, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Paul-Emile Wagner, ex-représentant des magasins Coop, époux de feu Dame Marie-Jeanne Boucher. Il demeurait au 379, de la Salle app. 5.

VERREAULT (Sr. Adrienne) — A la Maison-Mère des Soeurs St-Joseph-de-St-Vallier le 2 août 1973, à l'âge de 81 ans et 8 mois, est décédée Sr. Marie de l'Annonciation (Adrienne Verreault).

PICARD (Alfred) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis le 2 août 1973, à l'âge de 75 ans et 11 mois, est décédé M. Alfred Picard époux de Dame Marie-Louise Baillargeon. Il demeurait à St-Malachie, Co. Dorchester.

HAMEL (Albertine) — A Neufchâteau le 3 août 1973, à l'âge de 84 ans, est décédée Dame Albertine Légaré épouse de feu M. Pierre Hamel. Elle demeurait au 299 Boul l'Ormeire.

WAGNER (Paul-Emile) — A Québec le 2 août 1973, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Paul-Emile Wagner, ex-représentant des magasins Coop, époux de feu Dame Marie-Jeanne Boucher. Il demeurait au 379, de la Salle app. 5.

VERREAULT (Sr. Adrienne) — A la Maison-Mère des Soeurs St-Joseph-de-St-Vallier le 2 août 1973, à l'âge de 81 ans et 8 mois, est décédée Sr. Marie de l'Annonciation (Adrienne Verreault).

PICARD (Alfred) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis le 2 août 1973, à l'âge de 75 ans et 11 mois, est décédé M. Alfred Picard époux de Dame Marie-Louise Baillargeon. Il demeurait à St-Malachie, Co. Dorchester.

HAMEL (Albertine) — A Neufchâteau le 3 août 1973, à l'âge de 84 ans, est décédée Dame Albertine Légaré épouse de feu M. Pierre Hamel. Elle demeurait au 299 Boul l'Ormeire.

WAGNER (Paul-Emile) — A Québec le 2 août 1973, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Paul-Emile Wagner, ex-représentant des magasins Coop, époux de feu Dame Marie-Jeanne Boucher. Il demeurait au 379, de la Salle app. 5.

VERREAULT (Sr. Adrienne) — A la Maison-Mère des Soeurs St-Joseph-de-St-Vallier le 2 août 1973, à l'âge de 81 ans et 8 mois, est décédée Sr. Marie de l'Annonciation (Adrienne Verreault).

PICARD (Alfred) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis le 2 août 1973, à l'âge de 75 ans et 11 mois, est décédé M. Alfred Picard époux de Dame Marie-Louise Baillargeon. Il demeurait à St-Malachie, Co. Dorchester.

HAMEL (Albertine) — A Neufchâteau le 3 août 1973, à l'âge de 84 ans, est décédée Dame Albertine Légaré épouse de feu M. Pierre Hamel. Elle demeurait au 299 Boul l'Ormeire.

WAGNER (Paul-Emile) — A Québec le 2 août 1973, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Paul-Emile Wagner, ex-représentant des magasins Coop, époux de feu Dame Marie-Jeanne Boucher. Il demeurait au 379, de la Salle app. 5.

GAGNE-INST. (Blanche) — A Québec le 2 août 1973 à l'âge de 63 ans et 7 mois, est décédée Mlle Blanche Gagné-Inst, fille de feu M. Pierre Gagné et de feu Anna Fradet. Elle demeurait à St-Narcisse, Cte Lotbinière.

KIROUAC (Léon) — Au Centre Hospitalier de l'université Laval le 2 août 1973, à l'âge de 77 ans et 3 mois, est décédé le Sergent Léon Kirouac époux de Dame Léa Sirois. Il demeurait au 50 rue des Intendants, St-Romuald.

TRUELLE (Louis-Philippe) — A Québec le 1 août 1973, à l'âge de 65 ans, est décédé Louis-Philippe Truelle, ex-employé de l'Action Sociale Ltée, époux de Dame Eva Desjardins. Il demeurait au 2286, de la Ronde, Qué.

MICHAUD (Alphonse) — A Lévis le 3 août 1973, à l'âge de 88 ans, est décédé Alphonse Michaud époux de Dame Marie-Anne Michaud. Il demeurait au 15 Du Fleuve, Lauzon.

PICARD (Alfred) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis le 2 août 1973, à l'âge de 75 ans et 11 mois, est décédé M. Alfred Picard époux de Dame Marie-Louise Baillargeon. Il demeurait à St-Malachie, Co. Dorchester.

HAMEL (Albertine) — A Neufchâteau le 3 août 1973, à l'âge de 84 ans, est décédée Dame Albertine Légaré épouse de feu M. Pierre Hamel. Elle demeurait au 299 Boul l'Ormeire.

WAGNER (Paul-Emile) — A Québec le 2 août 1973, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Paul-Emile Wagner, ex-représentant des magasins Coop, époux de feu Dame Marie-Jeanne Boucher. Il demeurait au 379, de la Salle app. 5.

VERREAULT (Sr. Adrienne) — A la Maison-Mère des Soeurs St-Joseph-de-St-Vallier le 2 août 1973, à l'âge de 81 ans et 8 mois, est décédée Sr. Marie de l'Annonciation (Adrienne Verreault).

PICARD (Alfred) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis le 2 août 1973, à l'âge de 75 ans et 11 mois, est décédé M. Alfred Picard époux de Dame Marie-Louise Baillargeon. Il demeurait à St-Malachie, Co. Dorchester.

HAMEL (Albertine) — A Neufchâteau le 3 août 1973, à l'âge de 84 ans, est décédée Dame Albertine Légaré épouse de feu M. Pierre Hamel. Elle demeurait au 299 Boul l'Ormeire.

WAGNER (Paul-Emile) — A Québec le 2 août 1973, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Paul-Emile Wagner, ex-représentant des magasins Coop, époux de feu Dame Marie-Jeanne Boucher. Il demeurait au 379, de la Salle app. 5.

VERREAULT (Sr. Adrienne) — A la Maison-Mère des Soeurs St-Joseph-de-St-Vallier le 2 août 1973, à l'âge de 81 ans et 8 mois, est décédée Sr. Marie de l'Annonciation (Adrienne Verreault).

PICARD (Alfred) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis le 2 août 1973, à l'âge de 75 ans et 11 mois, est décédé M. Alfred Picard époux de Dame Marie-Louise Baillargeon. Il demeurait à St-Malachie, Co. Dorchester.

HAMEL (Albertine) — A Neufchâteau le 3 août 1973, à l'âge de 84 ans, est décédée Dame Albertine Légaré épouse de feu M. Pierre Hamel. Elle demeurait au 299 Boul l'Ormeire.

WAGNER (Paul-Emile) — A Québec le 2 août 1973, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Paul-Emile Wagner, ex-représentant des magasins Coop, époux de feu Dame Marie-Jeanne Boucher. Il demeurait au 379, de la Salle app. 5.

VERREAULT (Sr. Adrienne) — A la Maison-Mère des Soeurs St-Joseph-de-St-Vallier le 2 août 1973, à l'âge de 81 ans et 8 mois, est décédée Sr. Marie de l'Annonciation (Adrienne Verreault).

PICARD (Alfred) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis le 2 août 1973, à l'âge de 75 ans et 11 mois, est décédé M. Alfred Picard époux de Dame Marie-Louise Baillargeon. Il demeurait à St-Malachie, Co. Dorchester.

HAMEL (Albertine) — A Neufchâteau le 3 août 1973, à l'âge de 84 ans, est décédée Dame Albertine Légaré épouse de feu M. Pierre Hamel. Elle demeurait au 299 Boul l'Ormeire.

WAGNER (Paul-Emile) — A Québec le 2 août 1973, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Paul-Emile Wagner, ex-représentant des magasins Coop, époux de feu Dame Marie-Jeanne Boucher. Il demeurait au 379, de la Salle app. 5.

REMERCIEMENTS DECES LEFEBVRE (Elizabeth) — La famille de Mme Adrien Lefebvre, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mme Adrien Lefebvre (Elizabeth McLean), soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistances aux funérailles. A tous, un cordial merci.

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE Remerciements et reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.N. 36860 4-8 (2fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE Remerciements pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. V.H. 4-8 (1fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS FAVEUR OBTENUE Remerciements pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. V.H. 4-8 (1fs) R.F.O.

Offres et demandes d'emploi

On recherche: Une caissière demandée, \$1.75/hre, 40 à 45 hrs/sem... Monteurs de lignes téléphoniques pour travailler en Ontario... Sont demandées des serveuses de table, aide-cuisiniers, coiffeuses d'expérience et barmaid avec expérience pour du travail local et à l'extérieur... Plombiers avec carte de compétence pour le chantier maritime de Lauzon... Une commis-vendeuse, bil., 30 ans et plus, expérience nécessaire de la vente dans une boutique de cadeaux... Jeune fille de 20 à 30 ans pour un travail de téléphoniste... Un employeur de la Côte de Beauport est à la recherche d'une personne de 30 à 50 ans pour travailler comme domestique... Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser aux bureaux du Centre de Main-d'oeuvre du Canada et Centre Manpower Canada.

LE FANTOME par Lee Falk et Ray Moore

Diablot, je ne suis pas certain de ce que j'attendais trouver dans un cercueil, mais pas ça! Un faux-mort en titre!

PHILOMENE par Ernie Bushmiller

RENCONTRE-MOI AU COIN DE LA RUE PRINCIPALE, SLOGO, ET NE BOUGE PAS DE LA AVANT QUE J'ARRIVE. JE REGRETTE D'ETRE EN RETARD, EST-CE QUE TU ATTENDS? OH, A PEU PRES SIX VOITURES, DEUX CAMIONS ET UN BI CYCLE.

LA FAMILLE TETEBECHE par Chic Young

Rosaire, tu ne peux l'imaginer combien la viande est chère. Bien, chérie, nous n'avons qu'à nous servir la ceinture. Ce n'est pas une question de se servir la ceinture. Nous en sommes responsables en continuant l'en manger.

Services spéciaux

GARDONS LE QUEBEC VERT LIVRAISON RAPIDE QUEBEC METROPOLITAIN Face Hôpital St-François d'Assise Tél.: 524-1196 - 524-8586

Tarif de publication

Avis de décès, Services anniversaires: Formule régulière (sans photo): \$3.50 Mots additionnels chacun: 0.05 Photo: \$10.00 additionnel par parution Remerciements pour sympathies Formule régulière: \$3.50 Mots additionnels chacun: 0.05 Compte rendu de funérailles Sans photo: \$20.00 Photo: \$10.00 additionnel par parution SERVICE 24 HEURES PAR JOUR 522-4771

## Les trois clubs de Ste-Foy triomphent



Les joueurs des Saules ont eu beau crier leur encouragement, leur avance de 6 à 1 s'est effritée et ils ont baissé pavillon 9-8 devant le St-Yves de Sainte-Foy.

(Photo l'Action-Québec, par Marcel Laforce) ■

### Calendrier du pee-wee

HIER	
ST-MATHIEU	000 612 — 9 7 3
BARDY	104 000 — 5 4 3
STE-CLAIRE	000 010 — 1 3 0
QUEBEC DSN	400 01x — 5 8 2
ST-YVES	012 411 — 9 10 7
LES SAULES	150 110 — 8 5 2
ST-FRANCOIS SOLANO	000 000 — 0 2 3
LIMOILLOU	543 00x — 12 9 1
BINGOS DE STE-FOY	100 411 — 7 5 0
ST-DENIS	100 000 — 1 1 5

#### AUJOURD'HUI

1h.15 P.M.	— St-Jean Baptiste vs Parc Ferland	(B)
3h.00 P.M.	— St-Sacrement vs Ste-Ursule	(B)
4h.45 P.M.	— Parc Marchand vs St-Yves	(B)
6h.30 P.M.	— Pierrefonds vs Lévis	(A)
8h.15 P.M.	— Immaculée-Conception vs Québec-centre	(A)

#### DIMANCHE

9h.15 A.M.	— Patro Charlesbourg vs Duberger	(B)
11h.30 A.M.	— St-Mathieu vs St-Sacrement ou Ste-Ursule	(B)
1h.15 P.M.	— Courville vs Parc Ferland ou St-Jean Baptiste	(B)
3h.00 P.M.	— Verdun vs Laval	(A)
4h.45 P.M.	— Limoilou vs Pierrefonds ou Lévis	(A)
6h.30 P.M.	— Optimistes de Charlesbourg vs Québec DSN	(A)
8h.15 P.M.	— Bingos de Ste-Foy vs Immaculée-Conception ou Québec-centre	(A)

Par Henri BERTRAND

Après une journée d'interruption à cause de la mauvaise température, le tournoi de baseball pee-wee a repris de plus belle hier au stade municipal et deux autres clubs de la métropole ont été éliminés. La ville de Ste-Foy s'est particulièrement mise en évidence lorsque trois de ses représentants ont triomphé. Les clubs St-Mathieu, St-Yves et Bingo ont gagné leur match contre Bardy, Les Saules et St-Denis. Une autre équipe de Montréal, le St-François Solano a subi la défaite aux mains du Limoilou et en conséquence il ne reste plus que deux équipes étrangères en lice. Il s'agit du club Immaculée-Conception et Pierrefonds qui joueront aujourd'hui.

Dans la première partie de catégorie A le Québec DSN de la ligue inter-cités a vaincu le Ste-Claire de Montréal par le compte de 5 à 1, le lanceur des Québécois Marc Garneau tenant ses adversaires à trois maigres coups sûrs pendant que ses coéquipiers en cognaient huit dont un double de Denis Messier, ce coup faisant produire deux points dès la première manche. Il a de plus été excellent au monticule en n'accordant que trois coups sûrs. Il a retiré six hommes au bâton et n'a donné aucun but sur balles. Le DSN a réussi à voler sept buts durant la rencontre.

### Spectaculaires ralliements en classe B

Deux parties de la catégorie B étaient à l'affiche et quatre clubs de la région étaient en lice. Dans la première rencontre le St-Mathieu de Ste-Foy a défait le Bardy par le compte de 9 à 5, grâce à une grosse manche de 6 points, la 4e. Dans les trois premières le Bardy avait pris une avance de 5 à 0 en croisant le marbre une fois dans la première et 4 fois dans la 3e. Dans la manche initiale, une erreur, 2 buts sur balles et deux simples ont produit le point tandis que la 3e, deux buts gratuits, deux simples, trois buts volés, deux mauvais lancers, une erreur et un frappeur atteint par un lancer ont résulté en quatre autres points. Les perdants ne devaient pas par la suite enregistrer un seul point, tandis que le St-Mathieu s'assurait de la victoire avec six points dans la 4e, un dans la 5e et deux dans la 6e et dernière manche.

La 4e a été marquée du 11e circuit d'un tournoi, réussi par Paul Leblanc, coup qui a produit trois points. Trois erreurs, deux buts sur balles et deux buts volés n'ont pas aidé la cause des perdants dans cette manche. Alain Voyer, qui est venu en relève à Jean Sanfaçon a été le lanceur gagnant en n'accordant aucun coup sûr, aucun point, aucun but sur balles et en retirant 7 frappeurs sur trois prises durant les 3<sup>es</sup> manches où il a travaillé.

Dans la joute suivante, on a encore assisté à un retour lorsque le St-Yves de Ste-Foy a éliminé le club Les Saules 9-8 avec un point en sixième manche. Les Saules menait 6 à 1 après deux manches, mais St-Yves est revenu à la charge avec deux points dans la troisième, quatre dans la quatrième, et un dans la cinquième et la sixième. Les Saules avait égalisé le compte en croisant le marbre une fois dans la quatrième et une fois dans la cinquième. Le lanceur gagnant a été Claude Picard qui a retiré 10 frappeurs sur trois prises. ■

Le grand lanceur gaucher Martin Bouchard a lancé une partie de toute beauté contre le St-François Solano et le Limoilou a blanchi son adversaire 12 à 0. Il n'a accordé que 2 coups sûrs aux joueurs de la métropole, pendant que ses coéquipiers en cognaient neuf. Il a retiré 10 hommes sur trois prises tout en allouant 7 buts sur balles. Le premier but Jacques "Coco" Chouinard a été le meilleur des siens avec trois coups sûrs, dont un double, en autant de présences au bâton. Il a fait compter deux points tout comme Claude Landry et Denis l'Heureux. Bouchard est devenu le premier lanceur du tournoi à gagner par blanchissage.

La dernière joute de la soirée qui mettait aux prises les Bingos de Ste-Foy et les Loisirs St-Denis de Montréal s'annonçait pour être la plus intéressante de la journée après les trois premières manches,

alors que le compte était de 1 à 1, mais des erreurs coûteuses de la part des joueurs du St-Denis ont pratiquement donné la victoire aux représentants de Ste-Foy.

Jusqu'à la quatrième les lanceurs Michel Gauvin, pour les Bingos, et Richard Morrisseau, des Loisirs, s'étaient livrés un excitant duel mais dans cette quatrième strophe deux simples, deux buts volés, une balle passée, et une mauvaise feinte du lanceur ont produit quatre points pour les gagnants. Ils ont ajouté un point dans les trois manches suivantes pour mettre le pointage final à 7 à 1.

Demain cinq matches sont au calendrier et les champions de l'an dernier dans la catégorie A, le club Immaculée-Conception fera sa première apparition au tournoi alors qu'il rencontrera le Québec-Centre.

Dimanche, sept joutes sont à l'affiche et la première aura lieu à 9 h.15 a.m. ■

## Admiration mutuelle d'Aaron et d'Evans

ATLANTA (P.A.) — Le club de circuits Hank Aaron-Darrell Evans est une société d'admiration mutuelle.

Aaron en a cogné 28 cette saison en portant son total à vie à 701 tanodis que Evans, son jeune coéquipier du Atlanta, en a réussi 31, ce qui lui permet de partager le premier rang dans la LN.

Avant le match d'hier contre San Diego, Evans parlait des chances d'Aaron d'améliorer le record de 714 circuits de Babe Ruth comme tout citoyen américain.

"Il est la vedette no 1 au baseball. Il reçoit enfin le crédit qui lui est dû", a déclaré Evans.

"Sa tentative m'excite aussi. Je serai le premier à le féliciter lorsqu'il cognera son 715e". Par ailleurs, Evans qui est parmi les meneurs dans les points produits avec 78, se fiche pas mal du fait que la tentative d'Aaron le rejette dans l'ombre.

"S'il ne cognait pas de circuits, je n'obtiendrais pas de bons lancers à frapper".

### Au tournoi de Lac St-Charles

Le tournoi de balle-molle et de fastball du Québec est en cours à Lac St-Charles en banlieue de Québec, depuis hier soir et les résultats des parties disputées jusqu'à maintenant démontrent que la rivalité sera grande tout au long de la compétition qui réunit 32 des meilleures équipes de la province.

Les rencontres présentées hier soir ont surtout opposées des formations locales ce qui n'a pas manqué d'enthousiasmer des centaines de spectateurs qui ont bravé la température quelque peu maussade.

Selon le calendrier des parties, les clubs de l'extérieur évolueront pour la plupart à compter de 10 heures ce matin.

"Les amateurs en verront de toutes les couleurs", assurent les organisateurs de cette classique annuelle.

Voici d'ailleurs le calendrier des rencontres aujourd'hui: à 10 heures, Thetford Mines vs Drummondville; à 11 heures, Raoul Beaulieu Inc. vs Gouffrière St-Emile; à midi, Dalyn Motel vs Base de Valcartier; à 1 heure, Tangi Gulf Beaupré vs Alimentation Dallaire; à 2 heures, Donnacona vs Panache Enr. Bélair; à 3 heures, Sept-Îles vs Club Sportif Chambord; à 4 heures, St-Marc des Carrières vs Henri Girard; à 5 heures,

AARON

En retour, Aaron prétend que la tenue d'Evans lui permet aussi d'obtenir de bons lancers.

"J'ai toujours été un admirateur de Darrell Evans, a dit le futur membre du Temple de la Renommée. Je prendrai ma retraite bientôt, mais les Braves pourront compter sur quelqu'un capable de cogner 35 circuits par année pour une longue période à venir.

"Il y a une grosse différence entre le Darrell de l'an dernier et celui de cette année. Il est plus fort cette année et les balles qu'il avait l'habitude de cogner dans le centre-droit traversent maintenant la clôture".

"Le fait de frapper avant Hank aide certainement, a dit Evans. J'obtiens davantage de bons lancers et les circuits viennent par surcroît.

"Hank m'a enseigné comment attendre mon lancer. Je crois pouvoir frapper un circuit à chaque présence au bâton".

L'an dernier, Evans a cogné 19 circuits et produit 71 points et il a doublé, cette saison, le total de circuits de sa carrière. ■

Autobus Pagé St-Basile vs Playboy de Hull; à 6 heures, Sodor Inc. vs Trottoirs Chaines et Pilotes; et à 7 heures, Montréal vs Arvida.

Comme on peut le constater l'action ne manquera pas et la majorité de ces clubs possèdent des lanceurs dont la réputation n'est plus à faire dans le domaine de la balle-molle. C'est pourquoi les entraîneurs utiliseront leurs meilleures ressources pour arracher la victoire à l'autre ce qui laisse présager des parties enlevantes et serrées. ■

### Equitation western

Le festival western de Pont-Rouge aura lieu dimanche, le 12 août, près de l'aréna de l'endroit. Ceux qui désirent y participer, ont jusqu'au 10 août pour le faire, auprès d'André Arial, 171, ave Plante, Vanier.

Voici les classes à l'affiche: Plaisance (junior et dames); Plaisance, ouvert à tous; Western Riding; Reining; Trail; Parcours Laurentide (dames); Parcours Eclair (juniors); Trou de serrure; Slalom; Barils; Soucoupe; Entre-deux; Sauvetage; Drapeau; Echange de cavalier. ■

Québec  
66e année, No 585  
Samedi,  
4 août 1973  
15 cents

**FERNAND BEAUPRÉ** BIJOUTERIE  
481 rue Hermine  
Tél.: 524-1135  
MEILLEURS PRIX EN VILLE

## Un hôtel s'est effondré 30 VICTIMES



NEW YORK (AFP) — Une trentaine de personnes pourraient être ensevelies sous les décombres de l'hôtel University, qui s'est effondré vendredi après-midi dans le centre de New York, a indiqué un porte-parole de la police.

Deux heures après l'effondrement de l'établissement, les pompiers accourus sur les lieux n'avaient toujours pas retrouvé aucun corps. Les recherches se poursuivent lentement, les sauveteurs fouillant prudemment les décombres pour éviter de provoquer de nouveaux éboulements pouvant tuer d'éventuels survivants bloqués dans les débris.

Cinq personnes ont été blessées au moment où l'hôtel s'est effondré, et la police espère que la plupart des quelque 300 personnes inscrites dans l'hôtel ne se trouvaient pas sur les lieux lors de l'explosion, ou ont pu s'échapper avant que l'édifice ne s'écroule complètement. Après la déflagration, l'hôtel s'est, en effet, écroulé en deux étapes, permettant selon les témoins à plusieurs personnes de s'enfuir. La cause de l'explosion n'est toujours pas déterminée.

### Les malheurs de Max

Max est un petit garçon espiègle dont on célèbre l'anniversaire. Hélas ! les marionnettes lui font la vie dure et un grand méchant a dérobé le cadeau qu'un oncle lui avait fait. Chaque jour, l'histoire se répète sur les terrains de jeux de la ville de Québec grâce au théâtre ambulant de marionnettes. Texte et autres photos en p. 3. ■

Le Soleil  
pourrait  
être vendu  
— détails p. 1

**mini-loto**  
TIRAGE 18  
VENDREDI, 3 août 1973  
22 séries émises—90,000 chacune  
Possibilité de:  
71009-22 gagnants de \$5,000.  
1009-176 gagnants de \$500.  
009-1782 gagnants de \$100.

**inter:loto**  
Case postale 908 Place d'Armes  
Montreal 126 Que Tel 873-5350-53

TIRAGE: 3 août 1973 1 037,876 BILLETTS VENDUS 3 103 GAGNANTS \$ 694,500.00 EN PRIX	LE PREMIER NUMÉRO COMPLET 5 6 9 1 8 5 7 GAGNE \$125,000.
10 BILLETTS SE TERMINANT PAR 9 1 8 5 7 GAGNENT \$5,000.	
93 BILLETTS SE TERMINANT PAR 1 8 5 7 GAGNENT \$1,000.	
920 BILLETTS SE TERMINANT PAR 8 5 7 GAGNENT \$250.	

Le deuxième numéro complet	5 9 7 7 6 4 2	gagne \$50,000.
10 billets se terminant par	7 7 6 4 2	gagnent \$500.
92 billets se terminant par	7 6 4 2	gagnent \$100.
941 billets se terminant par	6 4 2	gagnent \$50.
Le troisième numéro complet	6 3 6 2 5 2 9	gagne \$25,000.
9 billets se terminant par	6 2 5 2 9	gagnent \$500.
98 billets se terminant par	2 5 2 9	gagnent \$100.
935 billets se terminant par	5 2 9	gagnent \$50.